VOL. XXXIV—No 49 WINNIPEG, MAN., VENDREDI 28 MARS 1947 PRIX: CINQ SOUS

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

WINNIPEG, Man. NOTRE FOI, NOTRE LANGUE! "La Liberté et le Patriote" est membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A. DIEU ET MON DROIT! PRINCE-ALBERT, Sask.

TROIS ERREURS MODERNES



LA SESSION EN SASKATCHEWAN

M. Douglas nie qu'il soit affilié aux communistes

[Du correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"]

REGINA — Le premier ministre de la Saskatchewan, T. C. Douglas, a répondu aux accusations de M. Alan Embury, représentant des forces armées canadiennes. Ce dernier, comme on le sait, a déclaré devant la législature provinciale qu'il y avait des communistes dans les rangs du parti C.C.F. Dans sa mise au point, le premier ministre a dénoncé le communisme "comme étant un système faux au point de vue économique, moral et social". Dans un discours de deux heures, il dit que c'est toujours la tactique des gens et des partis qui n'ont pas d'idées de voir partout des communistes (witch hunt for communists). Il déclara que les insinuations et les accusations de M. Embury n'étaient pas fondées. "Je ne suis pas associé aux communistes et ne pose pas comme un représentant des forces armées qui parcourt les rues de la ville pour se faire élire comme candidat de coalition dans la ville de Régina," dit le premier ministre. Les C.C.F. ont dû combattre l'infiltration des communistes dans leurs rangs dès le début, et les organisations C.C.F. de l'Ontario et de la Colombie canadienne ont dû se réorganiser pour évincer les communistes, continua-t-il.

A son tour il porta l'attaque dans le camp opposé. Il affirma que les libéraux avaient accepté l'appui des communistes en 1941 et dans Windsor, Ont., il y avait des membres libéraux-travaillistes.

M. Douglas tenta de marquer la différence qui existe entre le parti C.C.F. et le communisme. "Les communistes, dit-il, croient dans la révolution par la violence, tandis que les C.C.F. croient dans la révolution effectuée par des moyens modérés, des méthodes démocratiques, et surtout par le suffrage; les communistes croient au système d'un parti, tandis que les C.C.F. sont d'opinion que le perfectionnement et l'avancement de la société sont le fruit du choc des idées; les C.C.F. ne croient pas au principe que la fin justifie les moyens; ils croient aux principes du christianisme.

Lorsque M. Embury a associé les socialistes avec les communistes, dit-il, il a insulté les socialis-

(Suite à la sixième page)

Procession triomphale de Notre Dame du Cap à Ottawa

S. Exc. Mgr Alexandre Vachon, archevêque d'Ottawa, a invité officiellement Notre-Dame du Cap à se rendre dans la capitale canadienne à l'occasion du congrès marial national qui se tiendra au mois de juin prochain. La Vierge du Rosaire du Cap-de-la-Madeleine, si populaire chez le peuple canadien et justement réputée miraculeuse, entreprendra donc au début de mai, le glorieux périple vers Ottawa, passant de paroisse en paroisse, de diocèse en diocèse, dans un pèlerinage qui évoquera celui du grand retour en France. Le char de la Vierge portera le nom d'"Arche d'Alliance", en souvenir du coffret précieux de l'Ancien Testament, cheminant devant les Hébreux dans le désert. Dans les litanies de Lorette, la Vierge est d'ailleurs invoquée sous le titre d'Arche d'Alliance, "Foederis Arca". Le programme et itinéraire de ce pèlerinage ne sont pas encore définitivement arrêtés. Le passage de la Vierge du Cap aura pour but spécial de préparer le congrès d'Ottawa et sera marqué par la consécration des fidèles au Coeur Immaculé de Marie, tel que demandé à Fatima.

Il faut devancer les bombes russes

PHILADELPHIE — George-H. Earle, ancien ministre des Etats-Unis accrédité auprès de l'Autriche et de la Bulgarie, est en faveur de bombarder la Russie soviétique "avant qu'elle ne nous bombarde"

Dans le cours d'une causerie prononcée à Philadelphie, c'est la solution que l'ancien gouvernement de l'Etat a suggérée pour faire contrepoids "à la menace communiste qui se dresse devant la civilisation".

La religion et la prière sont omises des délibérations

MONTREAL — "Quoique la puissance nazie ait été écrasée, un nouveau conflit d'idéologies surgit présentement. Aussi, il est très pernicieux, car la haine entre nations semble prendre des proportions alarmantes", déclarait il y a quelques jours, M. Percy-J. Philip, correspondant à Ottawa du "New-York Times", au cours d'une causerie prononcée récemment devant les membres du Canadian Club en l'hôtel Windsor.

Au début de sa causerie, M. Philip a rendu hommage aux nations qui ont combattu dans les rangs des Alliés afin de gagner la guerre; mais il a ajouté que "la pire illusion serait de penser à la possibilité d'une paix universelle éternelle".

Religion et prières

M. Philip a fait remarquer que de nos jours, la religion et la prière sont malheureusement omises des délibérations internationales, et que les diplomates s'adonnent à la petite politique au lieu de la collectivité, et qu'ainsi leurs signatures sur les traités n'ont aucune signification de leurs bonnes intentions".

La Russie

Le conférencier a ensuite dit un mot de la Russie et de l'idée communiste. A ce propos, il signale que les communistes français étaient nombreux dans les rangs chez les ouvriers au début du dernier conflit, et que maintenant, ils posent comme des membres de la résistance. "A mes yeux, ils étaient des traitres à leur patrie en 1940, et ils le sont encore aujourd'hui".

M. Philip a fait remarquer qu'il ne désire pas critiquer l'organisation des Nations unies, mais il constate que "partout, on considère cette organisation avec un air de soupçon et avec très peu d'enthousiasme".

Avenir incertain

En terminant, il déclare que la situation actuelle "n'a jamais été aussi dangereuse" et que les peuples se doivent non pas de faire la paix avec l'ennemi, mais de maintenir la paix au sein des Nations."

Message aux étudiants

Le gouvernement provincial, de concert avec l'Université du Manitoba, distribue chaque année une soixantaine de bourses spéciales destinées à permettre aux élèves des "High Schools" de poursuivre des études supérieures.

Ces bourses sont connues sous les noms de "Manitoba Scholarships", "Manitoba Education Scholarships", "Dr. Robert Fletcher Scholarships" et "Roger Goulet Entrance Scholarships".

Un très grand nombre de nos élèves de langue française pourraient être les heureux bénéficiaires de ces bourses s'ils se donnaient la peine de soumettre une formule d'application au Ministère de l'Education.

Nous invitons les principaux de nos écoles à encourager leurs élèves à présenter leur requête au Ministère de l'Education avant le premier avril.

Les formules d'application sont envoyées aux Secrétaires des commissions scolaires, qui doivent les remettre aux principaux des écoles.

S'il y avait eu des oublis, qu'on les corrige avant qu'il ne soit trop tard.

Nouveau médecin



M. Hubert Delaquis a été reçu médecin avec grande distinction, le 7 mars dernier. A la collation des grades à la faculté de Médecine de l'Université de Montréal, M. Delaquis a aussi obtenu la médaille du lieutenant-gouverneur de la province, décernée à l'élève qui a le mieux réussi dans les matières de laboratoire; la médaille d'or "Sir William Hingston" pour succès dans les matières primaires et finales du cours des études.

Le docteur Hubert Delaquis, âgé de 25 ans, est né à Notre-Dame de Lourdes où il fit son école primaire. Il obtint au collège de St-Boniface, en 1941, le baccalauréat ès Arts de l'Université du Manitoba.

Le droit de congédier les communistes est maintenu

WASHINGTON — La Cour suprême a maintenu le droit de la commission du service civil de congédier les communistes et sympathisants du service gouvernemental.

Un congrès de Séminaristes aura lieu à Montréal l'été prochain

MONTREAL — Environ 300 séminaristes des clergés diocésain et régulier venant de toutes les parties du Canada et des Etats-Unis sont attendus à Montréal, à l'été, alors qu'ils participeront à une Semaine d'études des séminaristes du 23 au 28 juin. Le projet a reçu l'approbation conjointe de LL. EE. Mgr John J. Mitty, archevêque de San Francisco et président épiscopal du Département d'études de la "Catholic Welfare Conference" (N. C. W. C.), Mgr Philippe Desranleau, évêque du diocèse de Sherbrooke et président du Comité épiscopal de l'A. C. de langue française au Canada, et Mgr J.-H. Macdonald, archevêque d'Edmonton et président du Comité épiscopal pour la section anglaise.

Etudes de l'Action Catholique

Cette semaine d'études, dont le but est d'étudier les méthodes de l'Action catholique, aura lieu au Collège Jean-de-Brébeuf. Le modérateur de la Semaine des Séminaristes, qui est la première du genre en Amérique, sera Mgr Albert Valois, directeur diocésain de l'Action catholique pour Montréal.

Encouragement de S. Exc. Mgr Charbonneau

S. Exc. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, dans une lettre adressée au comité d'organisation, déclare que c'est avec un grand plaisir qu'il a appris qu'on avait l'intention de tenir dans son diocèse une semaine d'études pour les séminaristes des diocèses américains et canadiens.

On sinquiète de l'augmentation des divorces en Australie

SYDNEY, AUSTRALIE — **Les gouvernements des Etats australiens sont inquiets de la hausse constante des divorces, qui ont doublé pendant la guerre. Le taux actuel est de 115 divorces par mille mariages. Les Etats, qui administrent les lois de divorce, préparent des projets pour diminuer les divorces, par des bureaux de conciliation, à l'exemple de la Nouvelle-Zélande où ils ont réconcilié 20 pour-cent des gens qui gens qui en avaient appelé aux tribunaux.**

La conférence est une mêlée générale

par Thomas GREENWOOD
(Spécial à la Liberté et le Patriote)

Aux discussions préliminaires qui ont lieu entre les Quatre à Moscou, on semble parler de tout, excepté de la paix avec l'Allemagne et l'Autriche, qui est pourtant le but principal de la Conférence. En vérité, nous assistons à une mêlée générale, où l'on se jette à la tête toutes sortes de griefs, comme si c'était là une bonne préparation des esprits pour une tâche dont dépend l'ordre européen pour de longues années à venir. Tout change dans ce monde en mouvement, même les méthodes autrefois aristocratiques et dignes de la diplomatie.

Les Russes ont commencé par demander à débattre la question chinoise et à vouloir échanger des informations à son sujet entre les Trois. On a dû expliquer qu'il n'est pas élégant ou raisonnable de casser du sucre sur le dos d'un des Cinq surtout en son absence; et que de toutes manières, il s'agissait de faire l'autopsie de nos anciens adversaires, et non pas de mettre en tutelle nos amis. Les Chinois ont d'ailleurs protesté contre ces intentions cavalières, en insistant comme leur droit le leur permet, de ne point vouloir discuter en public leurs affaires de famille. On comprendra peut-être l'inquiétude des Russes à vouloir mettre la Chine sur le tapis, en remarquant que les troupes du gouvernement national ont pénétré jusqu'à la capitale des communistes chinois, et qu'elles peuvent bien finir par unifier tout le pays.

Après cet incident, nous eûmes les échanges de bordées

(Suite à la septième page)

La souscription pour Radio-Saint-Boniface dépasse $16,670

La souscription se continue et nous sommes plus près du terme! Il faudrait la terminer le plus tôt possible après Pâques, et cela dans tous les endroits qui sont actuellement en retard. Dès que les chemins seront passables, il faudrait pouvoir faire un nouvel appel.

Voici où nous en sommes au 22 mars 1947:

Fannystelle a monté le profit net du concert à $300.00, soit un crédit additionnel de $12.00.

Reporté	$16,607.80
Fannystelle (431.95)	12.00
Sacré-Coeur:	
Mme Coupal	10.00
Philippe Guertin	25.00
Abbé H. Roy, Elie	10.00
Lionel Désilets, Elie	10.00
Abbé J.-M. Comte, St-Léon	5.00
TOTAL	$16,679.80

Ce rapport ne comprend pas le résultat du concert donné à Ste-Agathe, le dimanche soir 23 mars. Nous donnerons ce rapport la semaine prochaine.

Pétition du clergé de Cap-Breton en faveur des mineurs

SYDNEY — Le clergé catholique du comté de Cap-Breton a adopté une résolution demandant aux ministères du travail fédéral et provincial de prendre des mesures pour régler la grève du charbon, vieille de cinq semaines, a-t-on fait savoir. La résolution, signée par les abbés M.-J. Mackinon, de Glace-Bay, et Allan-A. Macdonald, de Sydney, dit que les demandes des mineurs au sujet des salaires sont "justes".

Elle demande aux ministères du travail de tenir des conférences avec le syndicat des mineurs et avec les exploitants des mines, et demande aussi "que ces conférences se continuent jusqu'à ce qu'on trouve une solution juste et satisfaisante".

BUDAPEST — Le commandement soviétique a rejeté les protestations des Etats-Unis contre l'immixtion russe dans les affaires politiques de la Hongrie.

M. Edmond Préfontaine s'élève contre le divorce au nom du bien-être de la société

Avant de reprendre la discussion dans ce débat très important, permettez-moi d'offrir mes très sincères félicitations à l'honorable représentant de la Marine pour la façon très habile et très raisonnable avec laquelle il a traité d'un sujet délicat et difficile. On a dit parfois que les avocats étaient portés à traiter de la question du divorce guidés par des motifs qui n'étaient ni académiques ni humanitaires, mais dans ce cas je suis certain que l'honorable membre fut très honnête et sincère dans ses intentions.

Il est porté, comme ses confrères d'ailleurs, à envisager ce problème d'une façon différente de la nôtre. Il vient en contact, au cours de l'exercice de sa profession, avec des tragédies, des situations sordides dans le domaine matrimonial, que nous ne rencontrons pas.

Je ne connais pas un seul cas de divorce légalisé dans mon comté, et s'il existe de sérieuses difficultés matrimoniales en quelque part, je ne les connais certainement pas. Il s'ensuit donc que nous avons des points de vue différents et que, par conséquent, nous arrivons à des conclusions différentes. Je respecte son opinion et je suis certain qu'il respectera la mienne.

Puis-je profiter de cette occasion, M. l'Orateur, pour féliciter l'hon. S. Marcoux pour l'exposé très clair qu'il a fait du point de vue chrétien sur le mariage et le divorce. Quant à moi, je voudrais restreindre mes remarques à l'aspect social du problème.

Qu'avons-nous à décider?

Maintenant, qu'avons-nous à décider actuellement? Avons-nous à décider si nous devons admettre le divorce dans notre province? Non, tel n'est pas le cas. La loi du divorce est déjà dans nos statuts en vertu d'une loi votée par le parlement fédéral. La constitution de ce pays spécifie clairement que les questions de mariage et de divorce relèvent du parlement fédéral, mais par ailleurs, la constitution donne aux provinces le contrôle sur les effets civils du mariage. Nous nous trouvons ici en face d'un conflit de juridiction par rapport au divorce, parce que les problèmes d'ordre civil se rattachent de très près au divorce, telles par exemple les questions d'éducation des enfants, du support des personnes divorcées, etc. On pourrait prétendre, et de fait on a prétendu, que les pères de la Confédération ont commis une erreur lorsqu'ils donnèrent juridiction sur le mariage et le divorce au parlement fédéral; mais la loi étant telle qu'elle est, l'honorable membre qui aprésenté la résolution n'avait pas d'autre alternative que de la formuler comme il l'a fait.

Ceux qui s'opposent à la résolution pourraient bien dire que cette Chambre n'a rien à voir dans cette question, que ce problème relève du Fédéral, et que par conséquent nous ne devrions pas nous en occuper. Je ne veux pas prendre cette attitude qui serait pour le moins enfantine. Je préfère étudier le principe qui est impliqué dans ce problème et faire connaître aux législateurs ce que je crois être dans les meilleurs intérêts des citoyens de cette province.

Nous avons à décider aujourd'hui si nous devrions augmenter les motifs pour lesquels on accorde le divorce, ou plutôt, si nous devrions permettre à des personnes qui, pour des raisons autres que l'adultère, ne peuvent pas vivre avec leur premier époux, de contracter un nouveau mariage.

Conséquences

Il y en a qui peuvent affirmer que le fait d'élargir les lois du divorce ne fera pas augmenter le nombre des divorces. Je ne saurais admettre une pareille opinion parce que dans tous les pays où le divorce a été rendu plus facile, on a noté une augmentation rapide du nombre des divorces, et nous n'avons aucune raison de croire que les mêmes causes ne produiront pas les mêmes effets ici. Le divorce étant un mal social — et je ne crois pas qu'il y ait personne dans cette Chambre pour mettre cette affirmation en doute — le divorce, dis-je, étant un mal social, la multiplication des divorces amènera la multiplication du mal.

Je reconnais que certains époux et certaines épouses rendent la vie misérable à leur conjoint, et je crois que la loi serait injuste si elle les obligeait à vivre ensemble, mais la loi pourvoit déjà à ces cas. Toute personne qui n'est pas satisfaite du traitement qu'elle reçoit de son partenaire peut se présenter devant un juge et obtenir, pour des raisons suffisantes, un décret de séparation et un ordre de maintien de la cour. A cet égard, je ne m'accorde pas avec la deuxième clause du préambule de la résolution qui dit: "cette loi démodée impose de graves injustices à certains sujets de Sa Majesté". Je ne connais pas la définition légale du mot "injustice", mais pour un profane comme moi, cela veut dire priver quelqu'un d'un droit. Mais est-ce que les lois de cette province privent quelques citoyens de leurs droits? Y a-t-il quelqu'un qui ait un droit de se remarier tant que l'époux ou l'épouse vit encore? Je ne le crois pas. Je lutterai en n'importe quel temps pour préserver le droit d'une personne de se marier, mais je nie à qui que ce soit le "droit" de se marier une seconde fois tant que le premier mariage n'a pas été brisé par la mort de l'un des conjoints.

Si le préambule disait que nos lois créent de grandes difficultés pour certains sujets de Sa Majesté, alors je serais prêt à l'accepter, parce que ça peut réellement être une épreuve pour certaines personnes de ne pas se remarier et de se contenter d'une séparation. Mais cette épreuve ne provient pas de nos lois démodées; elle résulte de mariages faits à la course, d'incompatibilité de caractère, de corruption de la nature humaine, etc.

Note de la rédaction

"La Liberté et le Patriote" a publié dans son édition de la semaine dernière le texte du discours prononcé par l'hon. Sauveur Marcoux à la Chambre manitobaine sur le problème du divorce. La rédaction de notre journal est heureuse d'offrir à ses lecteurs, cette fois-ci, le texte de l'allocution prononcée par M. Edmond Préfontaine, à la Chambre provinciale, mardi dernier sur le même sujet.

On se souvient de la question qui était en jeu: le représentant de la Marine, M. J. A. Stringer, avait présenté une résolution devant la Législature provinciale à l'effet de demander au Fédéral que le divorce soit accordé pour les raisons suivantes: cruauté, désertion durant trois ans, folie et présomption de la mort.

L'hon. J. O. McLenaghen, procureur provincial, a soumis à la Chambre un amendement à la résolution de M. Stringer, dans lequel il demandait au Fédéral qu'une Commission Royale soit instituée pour enquêter sur le problème du divorce.

Le vote a été pris mardi soir le 25 mars. Sept membres du parti CCF votèrent contre l'amendement, et trois en faveur: MM. E. Hansford, de St-Boniface, M. Sawchuk, d'Ethelbert, W. Doneleyko, de St. Clements.

Votèrent également contre l'amendement: le Dr S. W. Fox, de Gilbert Plains, N. L. Turnbull, d'Hamiota, J. McDowell, d'Iberville, G. Churchill, de l'armée, R. D. Turner, de l'aviation. M. McDowell s'est prononcé contre l'amendement et contre la résolution alléguant que la question du divorce ne relevait pas de la Législature provinciale.

Les députés sont censés représenter les vues de leurs électeurs à la Législature. Il importe donc que ceux-ci sachent de quelle façon leurs représentants se sont comportés relativement à une question d'une aussi grave importance. Ces connaissances pourront aider les citoyens à faire leur choix d'une façon intelligente aux prochaines élections.

Aucun membre protestant de la Chambre provinciale ne s'est prononcé contre le divorce. C'est un signe des temps . . . Aucun député catholique, autre que MM. Marcoux et Préfontaine, n'a condamné le principe du divorce.

M. E. Hansford, CCF de St-Boniface, représentant un comté en majorité catholique, s'est dit en faveur de l'amendement et, par contre, a réclamé qu'on augmente les motifs pour lesquels le divorce peut être accordé. M. Hansford traduisait-il ainsi les vues de ses électeurs?

Voici quelques-unes des pensées exprimées à la Législature par les députés:

M. G. S. Thorvaldson, conservateur de Winnipeg: "La nomination d'une Commission Royale pour enquêter sur une question sociale est une absurdité . . ."

M. Lloyd Stinson, CCF de Winnipeg et ancien ministre protestant: "Je m'accorde avec ce qui vient d'être dit. La nomination d'une Commission Royale est tout simplement une façon de se tirer d'embarras. Il est temps que notre province prenne les devants et indique aux autres ce qui doit être fait."

M. G. M. Churchill, représentant de l'armée: "Je voterai contre l'amendement. Il vaut mieux que cette Chambre exprime son opinion . . ."

M. B. Richards, CCF de Le Pas: "L'amendement détruit l'effet de la résolution principale . . ."

M L. St. G. Stubbs: "J'ai félicité le proposeur de la résolution et je regrette qu'il se déclare maintenant en faveur de l'amendement. . ."

M. W. A. Kardash, communiste de Winnipeg: "Les idées exprimées par M. McLenaghen dans cette Chambre prouvent bien qu'il veut tenir notre province dix années en arrière".

Ne corrigerait rien

Mais si l'on donnait à l'un des conjoinst, ou à tous les deux, le droit de se remarier, il est probable que les mêmes conditions résulteraient encore, et les statistiques prouvent — et je ne crois pas que j'aie à en citer ici — qu'il y a beaucoup d'hommes et de femmes qui se sont divorcés deux ou trois fois et qui se sont remariés. Je sais qu'il y a des foyers brisés et qu'il y a des misères, mais le bien-être de la société demande parfois, et je devrais dire très souvent, des sacrifices des individus. Il y en a qui peuvent affirmer que nous ne devrions pas exiger ces sacrifices et ces souffrances afin de sauvegarder un principe, mais je réponds qu'il est juste d'exiger ces sacrifices et ces souffrances si, en sauvegardant ce principe, on évite de plus grandes souffrances et de plus grands sacrifices.

Dans le cas qui nous occupe, j'ajouterai même que la nécessité de sauvegarder un principe au dépens de sacrifices individuels devient plus impérieuse quand ceux qui souffriraient de l'abandon du principe sont des innocents. Si nous avons plus de divorces, les enfants des parents divorcés sont ceux qui vont souffrir et ils sont innocents, tandis que lorsque c'est l'un des deux conjoints qui souffre, quoique nous entendions souvent parler du conjoint coupable et du conjoint innocent, selon moi, il n'y a que très peu de cas où l'un des deux époux est tout à fait innocent.

Quand il y a du trouble chez deux humains, il y a un élément de culpabilité des deux côtés.

Pas seulement une question religieuse

Les honorables membres de cette Chambre ne seront certainement pas surpris d'entendre mes opinions sur cette question, parce qu'ils savent que l'Eglise à laquelle j'appartiens croit encore de nos jours que le mariage est une institution divine, une union qu'aucune autorité sur la terre ne peut dissoudre. "Ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas." Mais même si mon Eglise ne m'enseignait pas cette vérité, ma conscience serait suffisante pour me décider à m'opposer au divorce. Ma conscience me dit — et elle me le dit très fortement — et ici, M. l'Orateur, je veux que vous vous rappeliez que je suis un homme marié et père de six enfants, ma conscience me dit que la femme que j'ai conduite devant l'autel et avec laquelle j'ai vécu dans l'intimité la plus absolue — une intimité qui ne peut être surpassée, voire même égalée — ma conscience me dit que cette femme est mon épouse pour la vie et qu'elle ne peut pas plus cesser d'être mon épouse, que mon fils ne peut cesser d'être mon fils. Je crois que la même voix de la conscience dit la même chose à tous ceux qui sont devenus les partenaires avec Dieu dans la procréation de la vie humaine.

Les enseignements de mon Eglise et les dictées de ma conscience s'accordent avec les affirmations de ma raison. Quel est le fondement de la société? C'est la famille. La nation sera aussi forte et aussi saine que la famille. Le divorce atteint la famille à la source et les conséquences sont terribles.

L'honorable député de La Vérendrye nous a fourni des statistiques très intéressantes, la semaine dernière. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de vous en donner beaucoup actuellement, mais des observateurs sérieux et des personnes intéressées au bien-être de la société sont très sérieusement alarmées des ravages causés par le divorce à travers le monde. En Grande-Bretagne, où l'on a augmenté les motifs pour l'obtention du divorce en 1937, la situation est devenue tellement alarmante et les cours sont tellement encombrées par des applications de divorces qu'il semble y avoir un désir général pour que les lois soient rendues plus sévères. La **British United Press** rapportait récemment que le Rév. J. W. Wand, évêque anglican de Londres, avait déclaré que c'était devenu une calamité. Il cite des chiffres qui prouvent que, alors qu'il y avait 8,827 divorces en 1939, il y en eut 25,000 en 1945, et probablement 30,000 en 1946. En Russie, où l'on avait élargi les lois du divorce, il se dessine maintenant un autre courant d'opinion et les lois du divorce deviennent plus sévères.

La même chose se produit aux Etats-Unis où, d'après le **Newsweek** du 10 mars 1947, un mariage sur trois finit par le divorce.

Expériences des autres pays

C'est à la lumière de l'expérience de ces différents pays que nous sommes appelés à modifier les lois du divorce de notre pays. Je crois que ça serait une erreur tragique. L'honorable député de La Vérendrye fut attaqué par l'honorable député de Winnipeg, jeudi dernier, sous prétexte que ses arguments étaient basés sur de la théorie seulement et non sur des faits.

M. l'Orateur, quand nous considérons ce qui arrive dans les pays que j'ai mentionnés, nous ne sommes pas sur le terrain de la théorie seulement, mais sur le terrain des faits. Des faits terribles auxquels vous avez à faire face et dont les conséquences sont néfastes pour la société. Il y a des faits qui ne changent pas.

Quoiqu'en disent certaines personnes, les faits de la vie n'ont pas changé, et les relations entre hommes et femmes sont les mêmes qu'autrefois.

Je suis en faveur du progrès, autant que n'importe qui dans cette Chambre, mais du progrès dans le bon sens. Le progrès dans le mauvais sens ne constitue pas un progrès du tout, mais un recul.

Je ne veux pas affirmer qu'il y a du bonheur dans tout foyer, mais le principe même d'élargissement des lois du divorce créerait une atmosphère défavorable aux idées élevées du mariage chrétien. Nos journaux quotidiens publient déjà des listes de divorces qui ont été accordés. Ces publications laissent dans l'esprit des jeunes l'impression que les divorces peuvent être facilement obtenus. Qu'arriverait-il si nous rendions encore plus facile l'obtention du divorce? Songez aux conséquences.

Je me souviens toujours de la déclaration d'un orateur français qui disait: "Vous ne sauriez croire ce que ferait dans le coeur de l'homme la terrible pensée de n'avoir rien sur la tête."

En songeant au divorce facilité par des lois plus libérales, je me demande ce qu'une telle loi ferait à la permanence du mariage. Elle contribuerait certainement à augmenter le nombre des mariages peu sérieux, des mariages à la course; ceux-ci, à leur tour, augmenteraient le nombre des divorces. C'est un cercle vicieux auquel il est impossible d'échapper.

Appel aux citoyens

M. l'Orateur, je veux conclure ces remarques par un appel à tous ceux qui croient que nous devrions avoir de bonnes familles saines dans ce pays. Je leur demande de s'opposer à cette résolution. Nous devons remercier Dieu de ce que nous possédons un roi et une reine qui nous donnent un bel exemple de vie de famille.

Faisons notre possible afin de maintenir l'idéal chrétien du mariage. N'ayons pas peur d'avancer dans la voie du progrès réel, mais sachons, d'autre part, être assez conservateurs pour sauvegarder ce qu'il y a de bon dans le passé.

IL FAUT ENCORE $8,320.20 POUR QUE CKSB APPARTIENNE AUX MANITOBAINS!

Si vous n'avez pas encore donné, faites-le sans tarder; si vous avez déjà donné, contribuez de nouveau. L'oeuvre en vaut la peine!

M. E. Préfontaine s'élève contre l'étroitesse de vues

M. Edmond Préfontaine, député de Carillon, a pris part une deuxième fois au débat sur le projet de loi pour rendre le divorce plus facile. Nous sommes heureux de publier ici un résumé de cette deuxième allocution.

J'ai exprimé mon opinion, l'autre jour, sur la question du divorce en toute franchise et sincérité. L'on a insinué à diverses reprises et l'on vient justement encore d'insinuer, que ceux qui ne croient pas au divorce et qui considérent encore le mariage comme un sacrement et par conséquent comme indissoluble, ne devraient pas mettre d'obstacles dans la voie de ceux qui n'ont pas les mêmes convictions religieuses et qui désirent marcher dans la voie du progrès.

J'admets, M. l'Orateur, bien plus, je me glorifie d'avoir de profondes convictions religieuses à ce sujet. Je n'ai point l'intention de vouloir les imposer à qui que ce soit. Cependant, ce problème étant un problème social de la plus grande importance, je prétends avoir le droit d'exprimer mon avis aussi bien que quiconque. Je prétends que ce n'est pas seulement mon droit, mais que c'est mon devoir, et je considère que ceux qui disent que je devrais garder le silence à cause de mes convictions religieuses font montre de plus d'étroitesse d'esprit que les supposés arriérés de cette Chambre.

L'honorable député représentant la marine a dit qu'il voterait en faveur de l'amendement dans l'espérance qu'une enquête royale accélérerait la passation par le gouvernement fédéral de nouvelles lois libéralisant le divorce. Je crois que je puis aussi supporter l'amendement, mais avec une espérance contraire, l'espérance que les enquêteurs se rendant compte des malheurs terribles qu'entraînent fatalement pour la société de nombreux divorces, sauront suggérer des remèdes pour enrayer ce mal grandissant, ce chancre qui ronge au coeur même de la nation.

Un maharajah trop riche pour se promener en paix

NEW-YORK — Le richissime maharajah de Baroda, qui a un revenu estimé à $5,000,000 par année et un pantalon orné de bijoux de $50,000, a demandé la protection de la police contre des assaillants possibles. Le millionnaire est arrivé à bord du paquebot "Queen Elizabeth", avec sa femme et son fils de deux ans. Trois détectives de New-York ont été désignés afin de surveiller le souverain d'un des plus grands Etats de l'Inde, durant le séjour de deux mois qu'il fera au pays, dans le but d'étudier l'industrie du textile et de surveiller ses intérêts dans les courses de chevaux. Un des hommes les plus riches de l'univers, le maharajah possède des joyaux d'une richesse inouïe tels le fameux collier de diamants, "Etoile du Sud", évalué à plus de $1,000,000 et un tapis de 4 verges carrées fait de diamants, de perles et de bijoux tissés.

Mon Guide au Cinéma

The Overlanders	I
Dark Horse	I
Cloak and Dagger	II
The Plainsman	II
King of the Jungle	II
The Kid from Brooklyn	II
Bride by Mistake	II
Danger Woman	II
The Red House	II
Lady Takes a Chance	III

Chronique des Anciens du Collège de Saint-Boniface

Me voici de retour. Je remercie le copain qui a bien voulu rédiger la chronique des Anciens du 21 mars dernier. J'espère qu'il reprendra la plume pour intéresser les amis de l'équipe des Anciens.

Le festival du Collège remporta un franc succès à l'Amphithéâtre, le samedi soir, 15 mars. Une foule nombreuse et sympathique vint manifester au Collège son admiration et son amitié.

Sans aucun doute, le clou du programme fut la partie entre les élèves et l'équipe de Saint-Boniface. L'équipe du Collège maintint sa renommée. Elle fut supérieure à l'équipe rivale. Les passes des collégiens brisèrent facilement le jeu moins ordonné des joueurs de St-Boniface. Et dire qu'il manquait un des meilleurs joueurs du Collège, ce soir-là! Félicitations donc à C. S. B. 1.

L'équipe des Anciens rencontra l'équipe de Saint-Jean-Baptiste. Disons-le sans fausse honte, l'équipe des Anciens n'était pas dans son assiette. Les Anciens furent désorganisés et ne réussirent jamais à reprendre l'aplomb des beaux jours. N'eût été la belle tenue d'Eddy Poitras dans les buts, le pointage aurait été encore plus favorable à nos amis de St-Jean.

L'équipe de St-Jean-Baptiste a bataillé sans merci. Agressive, elle donna continuellement du fil à retordre à notre brillant gardien. Ajoutons que le cerbère adversaire était en forme. D'autres étoiles aussi brillèrent, entre autres Roland Valcourt (un Ancien, s. v. p.) et un Sawatski qui assurèrent pour leur équipe une victoire bien méritée. Nous ne dirons qu'un mot de la jeune défense, nouvelle recrue de Saint-Jean-Baptiste. Un autre Valcourt qui promet. Quoique léger de corps, fragile même d'apparence, il manie le gouret avec dextérité et bloque l'adversaire de tout son poids atomique. Un "beau" joueur que le grand club du Collège compte garder avec lui.

La saison de hockey achève. Au moment où partira cette chronique pour publication, l'équipe des Anciens sera en route pour Somerset. Ce sera la dernière partie de l'année. Les Anciens auraient désiré une autre rencontre avec l'équipe du Collège, car à leur dernière pratique amicale, les collégiens se sont aperçus de la force de leurs aînés.

Et nous voulons remercier l'Alma Mater pour la part accordée aux Anciens dans le programme du 15 mars dernier. Félicitations à tous les organisateurs. Jean Comeau et Jean Lagassé que les Anciens connaissent bien, ont enregistré un autre grand succès.

D'après un certain compte rendu, il semble bien qu'un certain Bistouri soit expert dans le mesurage des patinoires. Il en parle avec compétence. Mais qu'il se garde bien de croire que le Secrétaire des Anciens ne le connaît pas! Entre Anciens... Voyons!...

Emile PELLETIER, secrétaire.

Festival de la Bonne Chanson

Pour la troisième année, l'Association d'Education des Canadiens français organise un festival de la Bonne Chanson. Aux chansons canadiennes, nous avons ajouté le chant religieux.

Soyez aux écoutes à CKSB, le dimanche 23 mars, de 8 h. à 8 h. 30 (Heure religieuse). Le R. P. Martial Caron, S.J., adjucateur au festival de la Bonne Chanson, exécutera avec ses collégiens les pièces du Salut du Très Saint Sacrement, tel qu'indiqué au programme du festival.

LA SECRETAIRE.

NOTICE

PUBLIC NOTICE IS HEREBY GIVEN THAT THE RURAL MUNICIPALITY OF DE SALABERRY INTENDS TO ADD TO THE LOCAL IMPROVEMENT DISTRICT FORMED BY BY-LAW No. 666 OF THE MUNICIPALITY AND KNOWN AS "THE ST. PIERRE LOCAL IMPROVEMENT DISTRICT" AND COMPRISING THE FOLLOWING LANDS, THAT IS TO SAY:—

All those portions of Lots Twenty-seven, Twenty-eight and Twenty-nine, according to the Dominion Government Survey of the Rat River Settlement in Manitoba, which lie to the East of the East Branch of the Rat River;

THE FOLLOWING DESCRIBED AREA, SITUATED IN THE MUNICIPALITY, THAT IS TO SAY THE FOLLOWING LANDS:—

Lots Twenty-six to Thirty-one, both inclusive, and Forty-two, according to the Dominion Government Survey of the Rat River Settlement in Manitoba; Excepting out of said Lot Twenty-six that portion thereof lying to the East of the Production in a straight line Northerly of the Eastern Limit of said Lot Forty-two; Excepting out of said Lots Twenty-eight to Thirty-one both inclusive, those portions thereof which lie to the West of the Western Limit of Lot Four as the same is shown on a Plan registered in the Winnipeg Land Titles Office as No. 3423 and the straight production Southerly thereof; And Excepting out of said Lots Twenty-six and Twenty seven those portions thereof which lie to the West of a straight line drawn East of, parallel with and perpendicularly distant Ten Chains from the straight production Northerly of the Western Limit of said Lot Four;

UNLESS A MAJORITY OF THE OWNERS OF THE LAND AFFECTED, REPRESENTING AT LEAST ONE-HALF IN VALUE THEREOF AND WHOSE NAMES APPEAR ON THE LAST REVISED ASSESSMENT ROLL OF THE MUNICIPALITY AS SUCH OWNERS, PETITION THE COUNCIL OF THE MUNICIPALITY AGAINST THE SAME WITHIN FOUR WEEKS AFTER THE FIRST PUBLICATION OF THIS NOTICE.

DATED THE 5TH DAY OF MARCH, 1947.

G. CHENARD
Clerk
R. M. De Salaberry.

Radio-Saint-Boniface

CKSB (1250 kics)

VENDREDI 28 MARS

7.00—Ouverture— Marches militaires —
7.15—Réveil matinal
7.30—Choses et autres
8.00—Nouvelles
8.05—Musique choisie
8.15—Prière du matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Variétés
9.30—Club des Ménagères
10.00—Sur demande spéciale
10.30—Pour vous mesdames
10.45—Emission consacrée aux malades
11.00—Nouvelles
11.05—Concert léger
11.15—Musique du bon vieux temps
11.30—Disques
12.00—Marché des animaux
12.05—Intermède musical
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.15—Musique de sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Marches militaires
5.05—Nouvelles
5.15—Le Forum Ecolier
5.30—Evénements sociaux et décès
5.45—La Bonne Chanson
6.00—En Valsant
6.25—Nouvelles sport.
6.30—Musique populaire
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède
7.15—Un homme et son péché
7.30—Tropicana
7.45—Pot pourri musical
8.00—Ecoles au micro
8.30—Ecole des parents
9.00—Sur demande
9.30—Manitoba français à vol d'oiseau
9.45—Intermède musical
9.50—Nouvelles
10.00—Fin des émissions

SAMEDI 29 MARS

7.00—Ouverture — Marches militaires
7.15—Réveil matinal
7.30—Choses et autres
8.00—Nouvelles
8.05—Musique choisie
8.15—Prière du matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Variétés
9.30—Club des Ménagères
10.00—Sur demande
10.30—Le Club Juvénile
11.00—Nouvelles
11.05—Concert léger
11.15—Dans un tour de valse
11.30—Les plus beaux disques
12.00—Musique populaire
12.15—En Parcourant le Clavier
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.15—Musique de Sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Musique de concert
2.00—Fin des émissions
5.00—Marches Militaires
5.05—Nouvelles
5.15—Les Vedettes
5.30—Evénements sociaux
5.45—La Bonne Chanson
6.00—En Valsant
6.25—Chronique sport
6.30—Musique populaire
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède musical
7.15—Concert promenade
7.30—Au music hall
7.45—Musique sud-américaine
8.00—Musique du bon vieux temps
8.15—Concert Léger
8.30—A être annoncé
9.00—Sur demande
9.45—Musique
9.50—Nouvelles
10.00—Fin des émissions

DIMANCHE 30 MARS

5.00—Ouverture: Orgue
5.05—Nouvelles
5.15—Concert léger
5.30—Notre français sur le vif
5.45—Concert populaire
6.00—En valsant
6.30—A l'Opéra
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède
7.15—Les virtuoses
7.30—Les artistes de CKSB
7.45—Music Hall
8.00—Heure religieuse
8.30—Nos classiques
8.45—Commentaires des nouvelles
9.00—Fin des émissions

LUNDI 31 MARS

7.00—Ouverture— Marches militaires —
7.15—Réveil matinal
7.30—Les lurons de 1250
8.00—Nouvelles
8.05—Musique choisie
8.15—Prière du matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Variétés
9.30—Club des Ménagères
10.00—Sur demande
10.30—Pour vous mesdames
10.45—Emission consacrée aux malades
11.00—Nouvelles
11.05—Concert léger
11.15—Musique du bon vieux temps
11.30—Disques
12.00—Marché des animaux
12.05—Intermède musical
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.15—Musique de sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Marches Militaires
5.05—Nouvelles
5.15—Forum écolier
5.30—Evénements sociaux et décès
5.45—Aventure dans la Discothèque
6.00—En Valsant
6.25—Nouvelles sport.
6.30—Musique populaire
6.45—Let's Learn French
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède musical
7.15—Un homme et son péché
7.30—Tropicana
7.45—Trio Guyot
8.00—Chefs-d'oeuvre de la musique
8.30—Pat Pender
8.45—Concert Léger
9.00—Sur demande
9.45—Musique
9.50—Nouvelles
10.00—Fin des émissions

MARDI 1er AVRIL

7.00—Ouverture— Marches militaires —
7.15—Réveil matinal
7.30—Les lurons de 1250
8.00—Nouvelles
8.05—Musique choisie
8.15—Prière du matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Variétés
9.30—Club des Ménagères
10.00—Sur demande
10.30—Pour vous mesdames
10.45—Orgue populaire
11.00—Nouvelles
11.05—Concert léger
11.15—Musique du bon vieux temps
11.30—Disques
12.00—Marché des animaux
12.05—Intermède musical
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.15—Musique de sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Marches Militaires
5.05—Nouvelles
5.15—Le Forum Ecolier
5.30—Evénements sociaux et décès
5.45—Aventure dans la Discothèque
6.00—En Valsant
6.25—Nouvelles sport.
6.30—Musique populaire
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède musical
7.15—Un homme et son péché
7.30—Le ralliement du rire
8.00—Vieux Raconteur
8.15—Concert populaire
8.30—Music Hall
8.45—Collines parlementaires
9.00—Sur demande
9.30—Céleste et Valentin
9.45—Musique
9.50—Nouvelles
10.00—Fin des émissions

MERCREDI 2 AVRIL

7.00—Ouverture— Marches militaires —
7.15—Réveil matinal
7.30—Les lurons de 1250
8.00—Nouvelles
8.05—Musique choisie
8.15—Prière du matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Variétés
9.30—Club des Ménagères
10.00—Sur demande
10.30—Pour vous mesdames
10.45—Musique
10.55—D'un coin à l'autre du Canada
11.00—Nouvelles
11.05—Concert léger
11.15—Musique du bon vieux temps
11.30—Les beaux disques
12.00—Marché des animaux
12.05—Intermède musical
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.15—Musique de sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Marches Militaires
5.05—Nouvelles
5.15—Le Forum Ecolier
5.30—Evénements sociaux et décès
5.45—Aventure dans la Discothèque
6.00—En Valsant
6.25—Nouvelles sport.
6.30—Musique populaire
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède musical
7.15—Un homme et son péché
7.30—Tropicana
7.45—Pot pourri musical
8.00—Les amateurs
8.15—Musique sud-am.
8.30—Concert léger
8.45—Tribune des livres
8.55—Intermède musical
9.00—Une femme veillait
9.30—Manitoba français à vol d'oiseau
9.45—Musique
9.50—Nouvelles
10.00—Fin des émissions

JEUDI 3 AVRIL

7.00—Ouverture— Marches militaires —
7.15—Réveil matinal
7.30—Les lurons de 1250
8.00—Nouvelles
8.05—Musique choisie
8.15—Prière du matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Variétés
9.30—Club des Ménagères
10.00—Sur demande spéciale
10.30—Pour vous mesdames
10.45—Orgue populaire
11.00—Nouvelles
11.05—Concert léger
11.15—Musique du bon vieux temps
11.30—Disques
12.00—Marché des animaux
12.05—Intermède musical
12.15—Mélodies Hambleys
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.15—Musique de sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Marches Militaires
5.05—Nouvelles
5.15—Le Forum Ecolier
5.30—Evénements sociaux et décès
5.45—Aventure dans la Discothèque
6.00—En Valsant
6.25—Nouvelles sport.
6.30—Musique populaire
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède musical
7.15—Un homme et son péché
7.30—Ecrin musical
7.45—Concert Léger
8.00—Vieux Raconteur
8.15—A être annoncé
8.30—Del Genthon
9.00—Sur demande
9.30—Céleste et Valentin
9.45—Musique
9.50—Nouvelles
10.00—Fin des émissions

Voici la liste de programmes spéciaux à l'occasion du Vendredi Saint et du dimanche de Pâques:

LE DIMANCHE 30 MARS —

7 h. 30 p.m. — Au programme des "Artistes de CKSB", Mlle Hélène Joyal, soprano, présentera un récital de chants de circonstance.

LE JEUDI 3 AVRIL —

9 h. 00 p.m. — "Une femme veillait" — sketch radiophonique.

LE VENDREDI SAINT 4 AVRIL —

10 h. 00 a.m. — "Ce vendredi-là" — poème radiophonique.
12 h. 30 p.m. — Programme spécial pour le Vendredi Saint.
1 h. 30 p.m. — Extrait de l'opéra Parsifal.
2 h. 00 p.m. — Requiem de Faure.
3 h. 00 p.m. — Le Chemin de la Croix, de la cathédrale de St-Boniface.
8 h. 00 p.m. — La chorale du Grand Séminaire de St-Boniface dans un programme de chant pour la circonstance.
8 h. 45 p.m. — Roland Thomas, basse, dans un récital de chant.
9 h. 00 p.m. — "Il a tant aimé les hommes" — sketch radiophonique.

LE DIMANCHE 6 AVRIL —

11 h. 00 — Messe pontificale de la cathédrale de St-Boniface.
7 h. 45 p.m. — Pâques des croyants.

Contrat collectif au séminaire de Québec

Québec — Une convention collective de travail vient d'être signée entre le séminaire de Québec et ses professeurs laïcs qui font partie de l'association professionnelle des professeurs laïcs de l'enseignement secondaire de la province de Québec. Le séminaire de Québec est la première institution d'enseignement de la province à signer un contrat de ce genre.

La convention a été signée d'une part par Mgr Ferdinand Vandry, recteur de l'université Laval, et supérieur général du séminaire de Québec, ainsi que par le chanoine Oscar Bergeron, procureur du séminaire, et d'autre part par MM. Henri Lallier et Paul Laberge, respectivement président et secrétaire de l'association. Le contrat détermine les conditions de travail et prévoit des augmentations de salaires périodiques.

L'association professionnelle des professeurs laïcs de l'enseignement secondaire de la province de Québec, fondée il y a 2 ans, compte une quarantaine de membres, dont 10 professeurs du séminaire de Québec. L'association groupe donc un peu plus de la moitié des quelque 75 professeurs laïcs de l'enseignement secondaire de la province.

CHASSE DE SAINTE THERESE VENEREE A MARSEILLE

MARSEILLE — La châsse de sainte Thérèse de l'enfant Jésus a été reçue dernièrement à la cathédrale où une messe pontificale a été célébrée par Mgr Delay, évêque de Marseille. Une fête, à laquelle ont pris part des groupements folkloriques de la Provence, s'est déroulée dans l'après-midi. La châsse, suivie d'un long cortège, a été transportée à Notre-Dame de la Garde et exposée sur le parvis. Des milliers de fidèles ont défilé devant les reliques jusqu'à la cérémonie des adieux. Le jour suivant, de bonne heure, la châsse partait pour Rodez.

Le R. P. Riquet dénonce les accusations fausses...

PARIS — "Si des prêtres ou des religieux, oubliant l'évangile que nous prêchons, conspirent contre la sûreté de l'Etat, ou participent à des crimes de droit commun, punissez-les, comme c'est votre droit et votre devoir".

C'est ainsi que débute une lettre ouverte au chef du gouvernement, publiée récemment par le R.P. Riquet, chevalier de la légion d'honneur, médaille de la résistance, "Medal of Freedom" pour services exceptionnels, vice-président de la fédération nationale des déportés et internés patriotiques et résistants.

"Mais, poursuit la lettre, qu'avant même d'avoir fait la preuve de leur trahison, le ministre jette en pâture à l'opinion des faits isolés qui, exploités par une presse avide de scandales, vont éclabousser toutes les soutanes de France, cela s'appelle de la diffamation".

On oublie, dit le R.P. Riquet, tous les prêtres qui, pendant quatre ans, ont donné refuge aux réfractaires, aux Israélites, aux maquisards. Je puis citer les noms de prêtres, de membres de congrégations religieuses qui ont été déportés, qui ont souffert et sont morts à Buchenwald ou à Dachau, qui ont été fusillés par l'occupant.

Puis, il poursuit: "Aujourd'hui, quels que soient ses titres, tout prêtre se voit traité en suspect, par la foule comme par la police. Pourquoi? Pour dissimuler d'autres scandales? d'autres complots? Il est plus facile évidemment, de perquisitionner un couvent, que de faire la lumière sur certains dépôts d'armes, certains agissements d'agents étrangers en France".

Le R.P. Riquet, faisant allusion aux communistes, conclut: "De toutes mes forces je dénoncerai au peuple de France ceux qui, depuis deux ans, s'acharnent à nous faire vivre dans une atmosphère de haine, de basse vengeance, de délation et d'inquisition, triste héritage de l'occupation nazie. Ce n'est pas pour faire revivre un régime d'arbitraire et de terreur que nous avons lutté, souffert, que les meilleurs d'entre nous sont morts, mais pour vivre dans la paix, l'honneur et la liberté."

On sait que le Père Riquet, résistant de la première heure, a été lui-même arrêté par la Gestapo.

On réclame le rappel de Popovitch

QUEBEC — Le comité diocésain d'action catholique vient d'adresser un message au très hon. Louis S.-Laurent, lui demandant de prendre des mesures immédiates pour que M. Zaco Popovitch ne soit plus accrédité comme consul général de Yougoslavie au Canada. Les paroles de M. Popovitch constituant une insulte à tous les catholiques canadiens, ce personnage devrait être rappelé dans son pays au plus tôt, conclut le message.

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Membre de l'Association des Hebdomadaires Canadiens (C.W.N.A.)

LA LIBERTE
Fondée en 1913
Organe des Franco-Canadiens du Manitoba.
WINNIPEG, MAN.

LE PATRIOTE DE L'OUEST
Fondé en 1910
Organe des Franco-Canadiens de la Saskatchewan.
PRINCE-ALBERT, SASK.

Journal hebdomadaire fusionné en 1941.
Publié par la CANADIAN PUBLISHERS LIMITED
Directeur: L. LAFRENIERE, O.M.I.

Rédaction et administration: 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. Téléphone 21 817.

Prix de l'abonnement d'un an: Canada, $2.00; Etats-Unis, $2.50; autres pays, $3.00. Abonnement de trois ans (au Canada seulement): $5.00.

Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard le mercredi matin à 8 h. 30 et être adressée au Rédacteur, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg, Man.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

Un grand danger

Le communisme, comme le ferment caché dans la pâte, travaille les masses. Ses agents sont très actifs, ils sont même fanatiques. Lorsqu'ils sont piqués du virus, ils voient rouge. Une idée, une seule, les hante: faire du prosélytisme parmi leurs semblables et par tous les moyens. Pour eux, plus de notion de famille, de patrie, de religion. Aveuglés, ils sont prêts à tout. Ce qui explique la diffusion rapide de la doctrine néfaste de Carl Marx dans le monde désaxé par la guerre.

Le communisme a ses agents au Canada, comme ailleurs. Ils essaient de faire des conquêtes dans les diverses provinces. Celles de l'Ouest, par leur caractère hétérogène, agglomération de races d'un peu tous les pays de notre planète, partant plus ou moins accoutumées et plus ou moins attachées à nos institutions politiques, sociales et religieuses, voire culturelles, forment une pâte assez informe que peut travailler plus facilement le mauvais ferment communiste, aidé par le désarroi général et une politique trop souvent inopérante.

A ceux qui doutent de la présence des agents communistes en Saskatchewan, nous communiquons la nouvelle suivante publiée dans le **Star Phoenix**, de Saskatoon, en date du 10 mars: "Nelson Clarke, chef du parti travailliste-progressiste (Labor-Progressive), a déclaré hier que la démocratie au Canada n'était possible que d'une manière **limitée.** Il a décrit ou défini la démocratie comme la décision majoritaire des citoyens qui sont tous égaux. Au Canada, il y a les ouvriers et les autres qui vivent du fruit de leur labeur. **Il dit que son parti s'efforçait d'introduire, d'instituer, (to achieve communism) le communisme au Canada par la discussion libre et le suffrage.** Contrairement à l'attitude des C. C. F., le parti travailliste-progressiste ne croit pas qu'il soit suffisant d'élire un gouvernement. Il faut en outre enrôler (martialled) — sans doute par la violence — les citoyens en arrière du gouvernement, afin de créer un mouvement pour empêcher le capitalisme d'abandonner la démocratie et de tomber dans les mains du fascisme." Ce jargon traduit assez clairement tout de même la pensée des communistes déguisés sous l'étiquette du parti travailliste-progressiste: limiter les droits des individus de la démocratie actuelle. Donc démocratie limitée. Renverser le ou les gouvernements. Mais c'est insuffisant pour établir le régime communiste. Enregimenter le peuple par la force, la contrainte, la violence (martialled) pour l'utiliser comme un esclave à ses fins, c'est-à-dire la concentration des richesses individuelles et des ressources naturelles du pays entre les mains de l'oligarchie communiste ou soviétique, ce qui correspond sans doute à la démocratie limitée de Nelson Clarke, le pupille du tuteur Jos. Staline.

Le parti travailliste-progressiste veut établir le communisme en Saskatchewan. Le témoignage de Nelson Clarke enlève le voile sur l'enseigne où loge ce parti et sur l'école où il puise sa doctrine. Parti travailliste-progressiste et parti communiste sont une seule et même chose, une unique réalité sous deux étiquettes différentes. Communistes les progressistes-travaillistes, lorsque la légalité le permet; travaillistes-progressistes les communistes lorsque la légalité prohibe l'officialité du parti communiste. Donc deux bonnets pour une tête, ou deux têtes dans un bonnet.

Inutile de nous leurrer, notre population est atteinte. Des symptômes de gangrène rouge émergent. Mais constater le mal n'est pas une cure. Constater la présence de mauvaises herbes dans un champ est une chose; empêcher leur croissance, une autre. Il faut chercher les raisons, les causes, les circonstances qui ont fait et font encore la fortune, la popularité de cette doctrine antichrétienne, antisociale et anti-Dieu chez la masse. Puis, lorsque nous les avons découvertes, les faire disparaître et nous tuerons le mal dans ses racines. Nous pourrons nous époumoner à crier au péril communiste, si nous n'apportons pas la cognée à la racine au moyen de réformes sociales inspirées par la justice chrétienne, nos voix battront l'air inutilement. C'est d'ailleurs le conseil de Sa Sainteté Pie XII: "C'est guidé par des motifs religieux, que l'Eglise a condamné les diverses formes du socialisme marxiste; elle les condamne aujourd'hui encore, de par son devoir et de par son droit permanent de préserver les hommes des courants et des influences qui mettent en péril leur salut éternel. Mais l'Eglise ne peut ni ignorer ni ne pas voir que l'ouvrier, dans son effort pour améliorer sa situation, se heurte à tout un système qui, loin d'être conforme à la nature, est en opposition avec l'ordre voulu de Dieu et avec la fin qu'il a assignée aux biens terrestres . . ."

La meilleure manière de combattre le communisme est donc de mettre plus de justice et de charité dans les lois et dans les relations d'inter-dépendance des individus, législateurs, professionnels, patrons, ouvriers.

"Le communisme ne pourrait faire un seul adepte chez nous, écrit le **Pittsburgh Catholic**, s'il ne pouvait signaler les maux et les abus sociaux qu'on laisse continuer: dénégation de droits et de la dignité du travailleur, exploitation du pauvre, poursuite du gain particulier avant le bien commun."

Ce n'est pas non plus par la socialisation des entreprises privées et par les empiètements ou les aventures et les incursions dans le domaine de l'initiative privée et du droit de propriété, que l'on éloignera le communisme, mais bien plutôt par une action concertée pour un plus grand épanouissement de la justice sociale au sein des populations, qui bénéficieront alors de meilleurs logements, de lois ouvrières plus saines, de salaires plus raisonnables, d'une aide plus substantielle à la classe pauvre, de conditions de vie plus tonifiantes et plus encourageantes. "Si nous voulons préserver notre beau et cher Canada des malheurs du communisme, disait récemment un évêque canadien, travaillons par tous les moyens honnêtes à faire donner aux ouvriers de l'usine et de la terre, à ceux qui vivent de leur travail, un salaire familial, juste et vital, qui leur permette à tous, s'ils sont simplement honnêtes, de nourrir leur femme et leurs enfants, de les loger, de les vêtir, de les élever selon leur rang et de leur assurer le développement dans le milieu naturel où ils doivent se maintenir et se sanctifier. Tous nos efforts doivent porter sur ce point: là est la vie, là est la mort."

J. V.

Un "Te Deum" pour le Pape à Bucarest

BUCAREST — A l'occasion de l'anniversaire du pape Pie XII, un "Te Deum" a été célébré à l'église Notre-Dame de Sion en présence de Mgr Patrick O'Hara, régent de la nonciature apostolique, et de nombreuses personnalités ecclésiastiques et politiques.

De grâce, des formules françaises

La mois d'avril ramène chaque année l'obligation pour tout citoyen de remplir sa formule de déclaration pour l'impôt sur le revenu. Si désagréable que soit cette tâche, elle possède cependant un côté consolant, au moins pour ceux qui savent le voir. Elle permet, en effet, aux Canadiens français de poser un acte de patriotisme peu coûteux, mais lourd de conséquences.

Il faut tout simplement se donner la peine d'utiliser des formules françaises. On peut s'en procurer dans n'importe quel bureau de poste du pays. Il suffit d'en faire la demande au maître de poste. Si par hasard — cela s'est vu à quelques endroits l'année dernière — quelque employé fanatique du service des postes refusait de distribuer des formules françaises, on n'aurait qu'à faire rapport de l'incident au Directeur des Postes, à Winnipeg, pour obtenir satisfaction.

Mais nous craignons beaucoup plus l'apathie des nôtres que le fanatisme de quelques-uns de nos compatriotes anglo-saxons.

Nous faisons un appel en particulier aux institutions commerciales et religieuses françaises pour qu'elles voient à ce que des formules françaises soient remises à leurs employés de langue française. Nous voulons croire qu'il n'y a rien de vrai à la rumeur qui circule actuellement et selon laquelle une grande institution religieuse dirigée par une communauté française aurait remis à ses employés des formules de déclaration pour l'impôt sur le revenu rédigées en anglais seulement.

Un droit qui ne s'exerce pas ne tarde guère à être périmé. Si nous voulons que les quelques "privilèges" que nous avons obtenus à force de luttes soient respectés, de grâce, servons-nous en! Ce sera aussi un excellent moyen d'augmenter le nombre des employés bilingues dans les services qui relèvent du Fédéral.

Congrès des instituteurs

Les membres de langue française du personnel enseignant du Manitoba tiendront leur congrès annuel à St-Boniface durant la semaine de vacances qui suit la fête de Pâques. Ils passeront ainsi les quelques jours de repos que l'Acte scolaire leur alloue à discuter les problèmes propres à leur profession. Ils étudieront surtout les moyens d'améliorer dans leurs écoles respectives l'enseignement de la religion et du français.

Aucun groupe de notre province n'attire plus spontanément notre sympathie que celui des instituteurs et des institutrices. Peu ont accompli autant qu'eux pour notre survivance religieuse et nationale.

A ces artisans de notre survie, nous sommes heureux de souhaiter la plus cordiale bienvenue à St-Boniface.

Une voix protestante

Une seule voix non catholique s'est élevée contre le projet de loi présenté à la Chambre manitobaine pour faciliter l'obtention du divorce: celle d'un ministre anglican, le Rév. Wm. C. Turney, de Winnipeg. Nous reproduisons ici le texte de la lettre que M. Turney a envoyée aux journaux quotidiens de Winnipeg:

Winnipeg, le 13 mars 1947.

Monsieur,

Selon une rumeur qui circule actuellement, la Législature provinciale serait appelée à demander au Fédéral de faciliter l'obtention du divorce. On reconnaît apparemment que la province n'a pas l'autorité de traiter de ce sujet, mais on semble croire que le gouvernement fédéral peut déterminer les circonstances dans lesquelles les liens du mariage peuvent être brisés.

La vérité est que ni les provinces, ni le Fédéral ne possèdent le pouvoir de changer la loi de Dieu. On ne semble pas avoir tenu compte de cette vérité dans la plupart des opinions qui ont été exprimées à ce sujet. Le Canada a bâti sa grandeur sur la loi chrétienne du mariage. Déjà, malheureusement, on a joué avec cette loi, et les résultats en ont été que la vie familiale et la vie nationale se sont désagrégées. La criminalité juvénile en est un symptôme inquiétant.

En Grande-Bretagne, on a expérimenté avec des lois de divorce plus faciles et déjà on s'inquiète des conséquences. Ne nous hâtons pas d'accepter ce dont les autres voudraient se débarrasser. Le rapport Denning déclare que le fait de rendre le divorce plus facile contribue à détruire l'idée du mariage comme d'une union qui durait toute la vie. Le même rapport recommande également que l'on insiste sur la permanence du lien du mariage.

Toute démarche pour augmenter les motifs pour lesquels le divorce est accordé doit être considérée comme une attaque directe contre la loi chrétienne du mariage.

Rév. Wm. C. TURNEY.

L. L.

M. G. Bidault et le R. P. LaBerge



Des groupes nombreux des délégations française, anglaise et américaine, qui prennent part à la Conférence des ministres des Affaires étrangères à Moscou, assistèrent à la sainte messe qui fut célébrée dans la petite église de Saint-Louis par le R. P. Georges-A. LaBerge, A.A., le 16 mars. Le R. P. LaBerge est le seul prêtre catholique toléré à Moscou. On voit sur cette photo le **R. P. LaBerge** souhaitant la bienvenue à **M. Georges Bidault**, ministre des Affaires étrangères de France.

Billet du vendredi

L'effort littéraire des Franco-Américains

Collaboration spéciale à "La Liberté et le Patriote"

Louis Dantin, de son véritable nom Eugène Seers, devint presque célèbre avec sa préface aux poésies de Nelligan. Reportons-nous au début du siècle. Devenu fou à l'âge de 19 ans, Emile Nelligan, né d'un père irlandais et d'une mère canadienne-française, venait d'entrer dans une maison de santé. Dantin, qui l'aimait beaucoup, décida de publier son oeuvre et de le sauver ainsi de l'oubli. Il obtint de la mère du poète ses manuscrits, les copia puis écrivit pour les présenter au public un article d'une quarantaine de pages, modèle de critique attentive et fondée.

Les circonstances, malheureusement, ne lui permirent pas de réaliser son projet en entier. La critique parut dans la **Revue canadienne**, mais d'autres que Dantin publièrent en 1903 **Emile Nelligan et son oeuvre.** Si la préface de Dantin y figurait, l'auteur n'avait pas été consulté à ce sujet. A Boston, de nombreuses années plus tard, Dantin disait à son jeune ami, le docteur Gabriel Nadeau: "On ne m'a jamais demandé l'autorisation de reproduire ma préface. On croyait sans doute que moi aussi, comme Nelligan, j'avais perdu tous mes droits civils." Incidemment le docteur Nadeau, confident de Dantin, héritier de ses manuscrits et papiers, doit publier sur lui une importante étude. Passé aux Etats-Unis, Dantin y vécut de 1902 à 1945, année de sa mort. Pendant des années, il fut correcteur d'épreuves à l'imprimerie de l'Université Harvard, à Cambridge, Mass. Après un silence d'une quinzaine d'années, il se remit à écrire et publia six ouvrages: **Poètes de l'Amérique française,** deux volumes (1928 et 1934); **La vie en rêve** (1930); **Gloses critiques,** deux volumes (1931 et 1935); **Le coffret de Crusoé** (1932), poèmes. Chez les écrivains de la Nouvelle-Angleterre, Dantin se classe parmi les premiers.

★

Il appartient aussi au Canada, puisqu'il naquit à Beauharnois en 1865 et y vécut la moitié de sa vie. En ses dernières années, devenu presque aveugle, il ne pouvait même plus lire. Destin tragique pour un intellectuel et un lettré de son envergure. On trouvera maints détails sur l'homme et sa carrière, dans la volumineuse étude de Soeur Mary-Carmel Therriault: **La littérature française de la Nouvelle-Angleterre.** (1). Cet ouvrage comble un vide, mettant à la disposition du public une documentation de premier ordre sur les activités intellectuelles des Franco-Américains du nord-est des Etats-Unis. Fort bien fait et aussi complet que l'on puisse désirer, il ne laisse rien au hasard. A l'exemple de l'immense majorité des ouvrages américains du genre, il contient une bibliographie détaillée et une table alphabétique des noms cités — ce que l'on trouve assez rarement dans les ouvrages français de critique et d'histoire, tant en France qu'au Canada. Sous cet angle, les Américains se montrent beaucoup plus pratiques que les Français. Leurs ouvrages de consultation se consultent facilement et deviennent de précieux instruments de travail. Le livre de Soeur Therriault est dans cette tradition et l'on ne saurait l'en féliciter trop. On peut l'utiliser sans avoir à le relire du commencement à la fin, chaque fois que l'on y cherche un renseignement.

★

Il existe donc en Nouvelle-Angleterre une littérature d'expression française. Beaucoup ne le soupçonnent pas. Si elle est encore assez peu représentative, cela tient d'abord aux médiocres conditions d'ordre matériel où se trouvèrent ceux des nôtres qui émigrèrent aux Etats-Unis, après 1860. Cela tient aussi, il faut bien le dire, à la paresse intellectuelle des nôtres, où qu'ils vivent. Et dans l'ensemble, les Franco-Américains ne diffèrent pas tellement de leurs frères de la province de Québec. Il reste que quelques hommes, quelques femmes aussi, firent là-bas la part des choses de l'esprit, et méritèrent bien de leur patrie d'adoption. On ne conteste pas aujourd'hui la valeur de Louis Dantin, d'Henri d'Arles, de Rosaire Dion, de Josaphat Benoit ou de Gabriel Nadeau. Ce dernier offre un cas assez paradoxal. N'ayant encore publié aucun livre, il est cependant l'un des hommes les plus cultivés de la Nouvelle-Angleterre, médecin-écrivain spécialisé dans la recherche médico-historique, auteur de nombreuses études abandonnées aux revues, de conférences prononcées devant les membres de sociétés historiques, travailleur infatigable, capable de donner trois ou quatre volumes en rapide succession. Il vient de promettre un ouvrage sur Dantin, dont le texte paraît dans le **Travailleur** de Worcester, mais à quand les autres?

★

Pour en revenir à Soeur Therriault, elle présente la littérature de son coin de pays, des débuts aux réalisations contemporaines. Cette littérature commença nécessairement par le journalisme. Elle prit ensuite les formes de l'histoire, de la biographie et des récits de voyage, de la poésie, du folklore, de la critique, du roman, ce dernier particulièrement faible. Le livre de Soeur Therriault rendra en Nouvelle-Angleterre les mêmes services qu'en Louisiane **The French Literature of Louisiana** (1929), de Ruby V. Caulfield, ou **Les Ecrits de langue française en Louisiane au XIXe siècle** (1932), d'Edward Larocque-Tinker.

L'ILLETTRE.

(Reproduction interdite)

(1) Editions Fides, Montréal.

Le logement populaire

De plus en plus l'attention de nombreuses associations se porte sur la crise du logement populaire. On sent qu'une telle situation, plus encore qu'une propagande active, favorise les mouvements subversifs. Si l'entreprise privée s'avère incapable de trouver une solution, c'est aux pouvoirs publics à agir. Des efforts sérieux et ordonnés devraient être faits pour obtenir des mesures immédiates et efficaces.

MOUNTBATTEN VICE-ROI

NOUVELLE-DELHI — Le vicomte Mountbatten a été assermenté comme dernier vice-roi des Indes. Il a immédiatement brisé une vieille tradition en prononçant un discours de son trône vice-royal, dans lequel il a fait appel à la coopération de tous pour "résoudre les problèmes de l'Inde d'ici quelques mois".

La Chronique « « « « Internationale

Correspondance spéciale à "La Liberté et le Patriote"
Par André LAFLECHE

Le prêt Truman reçoit diverses interprétations. Profondes divergences de vue à Moscou.

Le discours du président Truman dans lequel il avait annoncé à la nation américaine la décision de secourir la Grèce et la Turquie a eu, aux Etats-Unis, des réactions assez contradictoires. On en discute depuis des jours et, sans doute, on en discutera encore longtemps. Des observateurs y voient pour tout le peuple américain une source de désastre national, de banqueroute et, comme conséquence finale, la ruine de la démocratie. Les 400 millions prêtés à la Grèce et à la Turquie ne seraient que le premier versement d'un engagement, qu'un acompte sur un programme qui pourrait bien atteindre la somme de $4,000,000,000 avant que les Etats-Unis ne soient raisonnablement assurés du succès final, prédisent certains experts financiers. D'autres ne croient nullement que le geste américain arrêtera les foulées conquérantes de l'ours soviétique et ils assurent que le prêt à la Grèce signifie la guerre à brève échéance.

Certaines phrases du président Truman ressemblent en effet à un ultimatum: "L'un des premiers objectifs de la politique étrangère des Etats-Unis, a-t-il dit, est la création de conditions dans lesquelles nous et d'autres nations pourront parvenir à une existence nationale libre de toute coercition. Cependant nous ne pouvons réaliser cet idéal si nous ne sommes pleinement convaincus qu'il faut tout d'abord aider les peuples libres à garder leur liberté et leur intégrité nationale contre tout régime d'agression que des régimes totalitaires voudraient leur imposer."

Et la conférence continue

Pendant que sur le front américain les perspectives d'avenir sont assez ternes, la conférence de Moscou se continue. Les quatre puissances ne parviennent pas à s'entendre. Les ministres ont décidé de former quatre comités qui aideront à la préparation d'un projet de traité de paix avec l'Allemagne. Les petites nations en resteront étrangères. Ces quatre comités étudieront la structure politique de l'Allemagne, les rajustements territoriaux et les problèmes connexes, l'organisation économique, les réparations, le désarmement et la démilitarisation.

Mais au fond, les divergences sont trop profondes pour qu'un travail parfaitement systématisé puisse parvenir à créer une entente durable. L'Angleterre, la France et les Etats-Unis semblent vouloir doter l'Allemagne d'un régime fédéral analogue à celui qui existe aux Etats-Unis et au Canada. La Russie en reste à sa décision de donner à l'Allemagne un gouvernement central muni d'une forte autorité.

Un correspondant de l'Associated Press a déclaré que la divergence de point de vue des deux grandes puissances, les Etats-Unis et la Russie, réside dans leurs intérêts brutalement en contradiction dans une Allemagne occupée. La Russie se demande ce qu'elle peut tirer de l'Allemagne tandis que les Etats-Unis ont le violent désir de cesser au plus tôt de verser des dollars à l'Allemagne.

Les réparations

Le débat sur les réparations a été violent. M. Molotov a réclamé $10 milliards, l'annulation de la fusion des zones britannique et américaine, une part de contrôle pour la Russie dans la Ruhr, l'augmentation du niveau industriel de l'Allemagne de 45 pour-cent.

M. Marshall a répondu que la fusion des deux zones de l'ouest a été effectuée conformément aux principes de l'accord conclu à Potsdam; il a demandé que soient supprimées les barrières existant entre les zones d'occupation afin que l'Allemagne soit traitée comme un tout économique. M. Marshall a continué en disant que la Russie avait violé l'accord de Potsdam en enlevant des quantités substantielles de propriétés de la zone soviétique comme réparations, malgré la clause de Potsdam qui stipule que ce sont les exportations provenant de la production courante qui doivent d'abord servir au paiement des réparations. Dans sa conclusion, le secrétaire d'Etat a dit qu'il s'opposera à tout règlement qui entraînerait de nouvelles dépenses pour les Etats-Unis.

Marshall et Truman

De toute évidence la politique étrangère des Etats-Unis, représentée actuellement par deux hommes étroitement unis: le général Marshall et le président Truman, tend de plus en plus à l'offensive. C'est alors que le discours du président des Etats-Unis prend sa vraie signification: un avertissement à la Russie soviétique qu'elle ait à accepter des traités de paix avec l'Allemagne, la Corée et le Japon, des traités viables n'entrant pas en conflit avec les principes pour lesquels les Etats-Unis se sont battus.

Si la Russie refuse, les Etats-Unis mettront tout en jeu pour arrêter l'expansion soviétique sur tous les points stratégiques de l'univers.

La nouvelle orientation de la politique étrangère des Etats-Unis met un frein à l'agression soviétique. Pour combien de temps? Il serait hasardeux de le dire, surtout lorsqu'on lit, dans un journal de Moscou, des répliques aussi inquiétantes que celles-ci par exemple: "Est-ce que la 'responsabilité américaine' dont a parlé M. Truman n'est pas un écran de fumée pour masquer des plans d'expansion? Des déclarations prétendant que les Etats-Unis doivent sauver la Grèce et la Turquie des Etats prétendus totalitaires qui veulent s'en emparer, de telles déclarations ne sont pas nouvelles. Hitler aussi en fit lorsqu'il voulut s'ouvrir un chemin de conquêtes pour lui-même."

La bataille diplomatique des deux grandes puissances est engagée. A quand le véritable conflit? Et qui l'emportera?

Chronique fédérale

M. Ilsley forcé à se rétracter par les libéraux québécois

Par Etienne PARENT
(Spécial à la Liberté et le Patriote)

M. Ilsley doit retirer une déclaration impérialiste qu'il avait faite. La loi des mesures transitoires prolongée jusqu'au 15 mai.

La Chambre des Communes a passé la dernière semaine à discuter de l'économie dirigée, mais une déclaration malencontreuse du ministre de la Justice, M. J. L. Ilsley, a fait glisser le débat sur le terrain constitutionnel. M. Ilsley a fait cette déclaration jeudi après-midi au dernier stage du débat sur le bill de l'exportation des produits agricoles. En marge du récent jugement du Conseil privé dans la cause de la loi de tempérance du Canada, le ministre de la Justice a affirmé que le gouvernement fédéral pouvait légiférer pour la paix, l'ordre et le bon gouvernement du Canada, même dans les domaines qui sont censés être réservés aux provinces et même lorsqu'il n'y a pas urgence. Il a affirmé en outre que la crise qui menace la stabilité économique de la Grande-Bretagne, notre meilleur client, crée un état d'urgence au Canada.

Déclaration centralisatrice

Cette déclaration surprenante, à la fois centralisatrice et impérialisante, a créé une profonde émotion, surtout chez les députés libéraux de la province de Québec. Elle fournissait des arguments aux adversaires des libéraux dans l'élection partielle de Montréal-Cartier. Elle fournissait surtout des munitions au premier ministre du Québec, M. Maurice Duplessis, qui fonde toute sa politique sur la défense de l'autonomie provinciale. La déclaration était d'ailleurs dangereuse en elle-même parce que M. Ilsley disait que cette théorie juridique était celle du sous-ministre de la Justice et qu'elle équivaut en pratique à la négation absolue de l'autonomie provinciale.

Etat de colonialisme

Les députés libéraux du Québec ont vigoureusement réagi. Dès vendredi après-midi, M. Jean Lesage, député de Montmagny-L'Islet, s'est levé pour déclarer que les pouvoirs du gouvernement fédéral de légiférer pour la paix, l'ordre et le bon gouvernement ne peuvent être invoqués que dans un cas d'urgence et pour une période temporaire. Il a annoncé qu'il voterait en faveur du bill omnibus ou du bill des contrôles dont on venait d'aborder la résolution introductive parce qu'il estime qu'il existe un état d'urgence au Canada et que la mesure ne doit demeurer en vigueur que pour une période limitée. Il a soutenu que le jugement du Conseil privé ne doit pas s'interpréter dans le sens indiqué par le ministre. Il a enfin protesté que le Canada n'en est pas réduit à un état de colonialisme tel qu'une crise économique en Angleterre crée un état d'urgence chez nous. M. Philias Côté, député de Matapédia-Matane, a joint dans la soirée ses protestations à celles de M. Lesage.

Rétractation

Les députés libéraux du Québec ont continué leurs protestations dans la coulisse auprès du ministère et ils ont enfin obtenu que M. Ilsley rétracte sa déclaration. Le ministre de la Justice s'est ravalé à la séance de lundi après-midi. Ce sont d'ailleurs les députés libéraux du Québec qui lui en ont fourni l'occasion. M. Edouard Rinfret a commencé un discours et a posé à M. Ilsley une question qui lui a permis de rectifier sa position. Il a demandé si le bill des contrôles n'était pas fondé juridiquement sur l'état d'urgence qui existe au Canada par suite de la guerre et s'il ne demandait pas des pouvoirs temporaires.

M. Ilsley s'est empressé de saisir la perche qui lui était ainsi tendue. Il a dit que c'était bien le cas; qu'aucune mesure du gouvernement n'était fondée juridiquement sur autre chose que l'état d'urgence. Il a déclaré que sa déclaration n'était qu'un commentaire personnel en marge d'un jugement du Conseil privé et qu'elle ne constituait en rien une définition de la politique du gouvernement.

Victoire des jeunes libéraux

Les députés libéraux ont applaudi la rectification du ministre. M. Rinfret s'est rassis en disant que l'explication du ministre le dispensait de faire un discours sur l'aspect constitutionnel de la question. Les députés conservateurs ont protesté qu'il s'agissait d'une affaire arrangée. Et M. J.-A. Dion, député de Lac St-Jean-Roberval, a prononcé un discours en français pour remercier M. Ilsley de sa rectification. Il a profité de l'occasion pour déclarer que le Conseil privé était en train d'amender notre constitution par ses jugements et réclamer l'abolition des appels au Conseil privé. M. Dion s'est étonné du fait que M. Duplessis, qui se proclame le champion de l'autonomie provinciale, se fasse le défenseur du Conseil privé qui chambarde notre constitution et rogne les droits des provinces.

Les journalistes de langue anglaise ont exprimé l'avis que la rétractation de M. Ilsley constituait une victoire pour le "P'tit Chicago" ou les jeunes députés libéraux de langue française. L'un d'eux, M. John Bird, a fait plaisamment observer que les députés québécois avaient forcé M. Ilsley à chanter "Alouette" et qu'ils lui apprendraient bientôt "Malbrouck".

La Chambre a abordé le fameux bill des contrôles après avoir disposé du bill de l'exportation des produits agricoles. Comme ce projet de loi doit maintenir en vigueur 57 arrêtés ministériels différents, des députés de l'opposition l'ont baptisé "bill omnibus" et ont parlé des 57 variétés en faisant allusion aux conserves d'une certaine maison bien connue.

La première phase du débat, celle de la résolution introductive, n'aurait pas été longue sans l'intervention de M. C. G. Power. Le chef de l'opposition conservatrice, M. John Bracken, avait déclaré que son parti réservait ses critiques pour le moment où la mesure elle-même serait soumise à la Chambre. M. Solon Low avait indiqué son intention de suivre son exemple.

Le chef de la C.C.F., M. Coldwell, avait cependant jeté un premier bâton dans les roues en soumettant un amendement réclamant un régime ordonné de contrôles pour soustraire le Canada à un régime de mercantilisme et de monopole. Son amendement fut rejeté comme irrégulier par le président de la Chambre dont la décision fut ensuite confirmée par un vote de 156 à 26. Par la suite, les députés de la C.C.F. ne devaient perdre aucune occasion de prôner le socialisme et l'économie dirigée et de se chamailler avec les conservateurs qui défendaient l'initiative privée.

Critique de M. Power

C'est cependant M. C. G. Power qui a fait rebondir le débat que la fameuse déclaration de M. Ilsley devait ensuite prolonger. L'ancien ministre de l'aviation a reproché au gouvernement d'avoir réuni en un seul projet de loi 57 mesures différentes qui équivalent à tout le programme législatif d'une session. Il a déclaré qu'il était impossible pour les députés de discuter intelligemment cette

(Suite à la septième page)

SAINT-BONIFACE

A la Cathédrale

Retraite

Cette semaine a lieu la retraite des hommes et jeunes gens de la paroisse. La semaine dernière avait lieu celle des dames et des jeunes filles. Ces retraites sont très bien suivies et sont prêchées par les RR. PP. Philippe et Paul Bélanger, S.J. La retraite des hommes se terminera dimanche après-midi, le 30 mars, à 3 heures.

Semaine sainte

On pourra se procurer des livres spéciaux sur les cérémonies de la semaine sainte à la cathédrale.

Union Nationale Française

La partie de cartes annuelle de l'U.N.F., donnée au profit de ses oeuvres, a eu un beau succès tant au point de vue de l'assistance que du résultat financier.

Le comité est heureux d'adresser ses plus chaleureux remerciements aux personnes qui y sont venues ainsi qu'à nos généreux donateurs de prix.

Liste des donateurs: Mme L. Fourès, Toupin Lumber, M. Bouveron, M. L. Gauthier, Cusson Lumber, St. Boniface Hardware, St. Boniface Creamery, les pharmacies Leclerc, McRuer et Préfontaine, Taylor Confectionery, M. et Mme André, Mme C. Prudhomme, MM. H. Orieux, A. Soulier, F.-L. Van Belleghem, A. Huot, C. Perroud, R. Walsh, Escaravage, Gobert Dairy, Epicerie Montagnon, Café Waldorf, Ritz Café, Fontaine Electric, Mmes Camajou et Cassels, le Théâtre Paris et Kiewel Brewery.

Rafle: Le "pressure cooker" fut gagné par Mlle Irène Duhamel.

A. SOULIER,
secrétaire.

AU COLLEGE

Le dimanche 30 mars aura lieu au collège de St-Boniface le souper des Finissants.

A 5 h. 30, il y aura bénédiction du T. S. Sacrement.

A 6 h., le souper dans la salle académique.

Tous les Anciens y sont cordialement invités.

(Communiqué)

Société d'Enseignement Postscolaire

Bibliothèque

Notre bibliothécaire, Mme Fortin, a dû s'absenter de son poste ces jours derniers. Mme Fortin a subi une opération à l'hôpital, mais elle s'en remet très rapidement. Tous les amis de la bibliothèque lui souhaitent un prompt rétablissement.

Entre-temps, le nombre des abonnés augmente graduellement. Avant bien longtemps nous aurons atteint notre objectif de 300 abonnés, et de là nous voguerons vers un autre objectif.

Comme nous l'avons dit, nous pouvons maintenant donner un service postal très avantageux grâce à un arrangement avec les autorités. Pour quelques sous, on peut se procurer, par la poste, les livres de son choix. Avis à nos amis et aux amateurs de la campagne qui veulent lire les livres les plus récents,

Tissage

La Rév. Sr Maximilla donne actuellement un cours du soir dans la salle Jubinville de la cathédrale. Une quinzaine de personnes suivent ce cours.

Causeries sur les livres à CKSB

Cette semaine, le R. P. Guy, S.J., a parlé sur "Les revues de langue française". La semaine prochaine, le 2 avril, Mlle Marie-Josèphe Mager parlera sur les livres de voyage. Cette intéressante série de causeries se terminera le 23 avril alors que Mlle Fabiola Gosselin fera l'historique des bibliothèques de St-Boniface.

Ces causeries ont lieu tous les mercredis à 8 h. 45 du soir.

Causeries historiques à CKSB

Vendredi soir, à 9 heures et demie, M. l'abbé François Normandin, terminera ses causeries sur sa paroisse de Thibaultville.

Il n'y aura pas de causeries durant la semaine sainte, mais elles reprendront immédiatement après.

Mme V. Ramaekers est décédée le 21 mars



Mme Virginie Ramaekers, de St-Boniface, est décédée le vendredi 21 mars à l'âge de 66 ans. Les funérailles eurent lieu à la cathédrale de St-Boniface, à 10 heures, le lundi 24 mars. Le R. P. Georges Desjardins, s. j., recteur du collège de St-Boniface, a chanté le service.

L'inhumation se fit dans le cimetière de la paroisse de St-Boniface, sur la rue Archibald.

Mme Ramaekers laisse dans le deuil un fils, le R. P. Georges Ramaekers, s. j., du collège Jean de Brébeuf, à Montréal, et deux filles: Mlles Thérèse et Gilberte Ramaekers, de St-Boniface.

La défunte était membre du Tiers-Ordre de St-Boniface.

Remerciements

La famille Ramaekers remercie bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie dans le deuil qui l'a frappée récemment.

Chapelle Ste-Marie

Il y aura une partie de cartes à la chapelle Ste-Marie vers la mi-avril. Les organisatrices se disent très confiantes et elles comptent sur l'encouragement de tous les paroissiens. De plus amples détails sur cette partie de cartes seront donnés ultérieurement.

Ici et là

M. l'inspecteur C. Muller a visité notre école la semaine dernière.

Mme A. Pinvidic a fait un don à la chapelle de deux jolis piédestaux et M. W. Rodway a donné deux candélabres en cuivre qu'il a faits lui-même. Nous remercions ces généreux donateurs.

Semaine sainte

Les offices de la semaine sainte à la chapelle Ste-Marie auront lieu aux heures suivantes:

Jeudi saint: Messe à 9 h., et heure d'adoration le soir à 7 h. 30.

Le Saint Sacrement sera exposé après la messe du Jeudi saint et le demeurera jusqu'au lendemain. Conséquemment, les paroissiens sont invités à venir prier devant le Saint Sacrement et à inscrire leurs noms sur la liste qui sera déposée à cet effet, dimanche, dans le vestibule de la chapelle.

Vendredi saint: Office à 9 h. Chemin de la Croix à 7 h. 30 p.m. Confessions après l'office.

Les messes des autres jours de la semaine sainte, y compris celle du samedi saint, auront lieu à l'heure habituelle, 8 heures.

Samedi saint: Confessions le soir, à 7 h. 30.

LA SECRETAIRE.

Le diable en pleine église

ROME — Un habitant du petit village de Briticello, dans la Calabre, s'étant déguisé en diable, a fait irruption dans l'église paroissiale pendant l'office, en gesticulant et en criant. Croyant à une apparition, l'assistance prise de panique se précipita vers la sortie où il se produisit une vive bousculade.

Une fois la supercherie découverte, le mauvais plaisant fut pris à parti, mais il réussit à échapper à la colère publique.

Les artistes de CKSB à Ste-Agathe, Manitoba

Le dimanche 23 mars, nos artistes de CKSB ont rendu visite à la paroisse de Ste-Agathe Encore ici l'état des chemins a empêché de nombreux amis de l'autre côté de la rivière et des paroisses de St-Adolphe et d'Aubigny de se rendre. Néanmoins, les gens de Ste-Agathe ont fait si bien et si généreusement que la salle était remplie. Les auditeurs ont joui énormément de leur soirée et n'ont pas ménagé leurs applaudissements aux artistes tant de Ste-Agathe même que de St-Boniface et Winnipeg.

MM. René Dussault, directeur des programmes, Henri Bergeron et Emile Savoie ont agi comme maîtres de cérémonie et ils ont su intéresser et amuser leur vaste auditoire. Le programme a débuté par M. Del Genthon et ses gais compagnons, toujours si populaires. Les autres artistes de l'extérieur étaient: Mlle Renée Gravel, qui a exécuté quatre morceaux de son répertoire si varié, accompagnée par Mme Lord, Mlle Thérèse et M. Arthur Lavoie, tous deux bien connus, qui ont rendu plusieurs morceaux d'accordéon et de guitare; le trio de Mlles Denyse Guyot, Fabiola Desrosiers et Denise Charlesworth avec Mlle Annette Painchaud au piano, qui furent applaudies chaleureusement. M. Henri Pinvidic a aussi chanté avec ces demoiselles en deux occasions. Mlle Odile Ragot s'est aussi fait entendre et applaudir. Elle était accompagnée par Mlle Annette Painchaud: M. Georges Paquin fut également très goûté de son auditoire quand il chanta, accompagné par Mlle Annette Painchaud; M. Fernand Tellier, pianiste et artiste bien connu, se fit longuement applaudir. Bref, toute une série d'artistes plurent à la foule nombreuse venue les entendre.

Dans l'après-midi, il y avait eu séance avec interrogatoire pour les enfants. On se souviendra que les jeunes de Ste-Agathe ont comparu avec avantage à la radio dernièrement. Là encore, ils se firent valoir, sous l'égide de M. Albert Legrand.

Parmi les paroissiens de Ste-Agathe, il y eut une série intéressante d'artistes auxquels l'auditoire ne ménagea pas ses applaudissements. Nous en donnons ici la liste: M. Albert Courcelles et son orchestre composé de lui-même, de son frère Emmanuel et de Mme Léon Dorge au piano; M. Gaston Brémault qui exécuta avec talent, un morceau, de musique à bouche; Mlle Gertrude Joyal, accompagnée par Mlle Marie-Thérèse Joyal; Mlle Yvette Lemoine (violon) accompagnée par Mlle Lorraine Gratton; Mlle Kathleen Connelly, accompagnée par Mlle Thérèse Lambert (chant); Mlle Alice Alarie (violon) accompagnée par Mlle Eveline Lambert; M. Adélard Ouimette (chant) accompagné par Mlle Lorraine Gratton; Mlle Thérèse Lambert dans un solo de piano; Mlles Marie et Cécile Péloquin (chant) accompagnées par Mlle Eveline Lambert et finalement, M. Marcel Rémillard, accompagné par Mlle Lorraine Gratton.

Les auditeurs furent invités à voter en faveur des artistes locaux au taux de 10 sous du vote. On recueillit près de $60.00 de ce chef, et Mlles Marie et Cécile Péloquin furent jugées les plus populaires avec les autres dans l'ordre suivant: Mlle Connelly, M. Marcel Rémillard, M. Albert Courcelles et ses compagnons, Mlle A. Allarie. Une montre, offerte par M. Cusson, fut raflée, et devint la propriété de M. Henri Bourassa. M. l'abbé d'Eschambault, qui accompagnait la troupe, se fit l'interprète de CKSB pour remercier chaleureusement M. le curé et tous ceux qui avaient pris part au succès de cette belle soirée. M. l'abbé Paillé répondit en disant toute la joie que ressentait la population de Ste-Agathe à faire sa part pour les succès de Radio-Saint-Boniface.

Dans le cours de la soirée, il y avait eu séance du club des ménagères et une douzaine de dames s'étaient présentées sur la scène. Là encore, on sentait l'extrême et profonde sympathie qui relie toute la population de langue française à son poste et cela de tant de manières et dans tant de sphères.

Ste-Agathe était la quatrième paroisse où une série de représentations sont données par CKSB, dans le but de recueillir un peu d'argent et pour créer des liens plus étroits entre l'auditoire, le personnel du poste et sa direction. Nous remercions bien chaleureusement la population de Ste-Agathe. Encore ici, comme dans les autres centres visités, les familles avaient reçu nos artistes dans leurs foyers pour le souper; et à la fin de la soirée, un succulent goûter leur fut servi. Merci.

(Communiqué)

REUNION DU CERCLE OUVRIER SAINT-JOSEPH

Après avoir joui d'une soirée récréative le mardi gras, les membres reprirent leurs activités avec beaucoup d'entrain, mardi dernier.

A la suite du programme régulier, l'on entreprit la discussion de la résolution présentée à la Chambre par M. A. J. Stringer, à savoir: l'obtention du divorce.

Dès le début, les membres se montrèrent tout à fait opposés à ce bill. Une motion fut adoptée autorisant le secrétaire à écrire à notre représentant, M. Hansford, pour qu'il intervienne en présentant nos demandes et en exposant nos vues à l'Assemblée.

M. le président présenta M. l'échevin J.-B.-T. Hébert qui nous donna une causerie sur le "Town planning and Zoning".

M. Hébert nous fit voir d'abord toutes les erreurs faites par le passé dans Winnipeg même, puisqu'il n'y a pas de plan d'établi pour protéger certains districts résidentiels qui, aujourd'hui, sont occupés par des industries qui se sont infiltrées dans ces milieux. La poussière, la fumée, le bruit et le surcroît de transport requis pour servir à ces industries, détériorent la valeur réelle des résidences environnantes et les propriétaires sont souvent forcés de les sacrifier pour se réinstaller ailleurs.

D'un autre côté, les propriétaires d'industries se voient obligés d'acquérir de nouveaux terrains; ils doivent alors acheter des propriétés toutes installées, ce qui augmente le coup primaire, sans leur donner aucun bénéfice.

Le "Town Planning" une fois en vigueur, servira aussi à aider le citoyen qui voudra se bâtir, puisque ce sera une assurance pour lui de savoir si le district qu'il choisira sera exclusivement résidentiel ou non. Les compagnies de prêts suivent la chose de près.

Le tout ne s'applique pas seulement à Winnipeg et St-Boniface, mais à 10 municipalités environnantes aussi. De cette façon, tous pourront travailler ensemble afin de diriger les travaux concernant l'installation de systèmes d'eau courante, d'égouts, de voies principales, de ponts, etc.

Il est aussi question d'emplacements d'églises et d'écoles. Dans un temps assez rapproché, nous dit M. Hébert, le "Town Planning Committee" publiera une brochure détaillée démontrant les possibilités de faire de Winnipeg et ses faubourgs, une ville moderne qui saura attirer beaucoup de visiteurs, non seulement de nos villes canadiennes, mais de nos amis du sud également.

LE SECRETAIRE.

L'Irlande a critiqué les envois à l'Europe

DUBLIN — De Valera a démenti la critique suscitée par les envois de denrées de l'Irlande à l'Europe, envois qui se chiffrent à 4,500,000 livres ($18,000,000).

Le premier ministre avait récemment demandé au peuple d'augmenter sa production de combustible et de nourriture. On lui a demandé, au parlement, de cesser les envois au continent, à cause de la rareté de ces nécessités au pays même, M. De Valera a répondu qu'il était inutile d'attribuer cette rareté aux envois faits à l'Europe, et que cette critique ne faisait que refléter la bassesse de sa source.

Desserte du Précieux-Sang

Partie de cartes du 18 mars

Mme R. Collette était en charge. Elle était assistée de Mmes A. Kreitz, P. Johnson, A. Johnson, V. Labelle, A. Laferrière, E. Lafrenière, R. Lafrenière, V. Lambert, Adélard Laurier, J.-A. Lavoie, Chas. Leclair et A. Lacerte.

Donateurs: Mme N. Delorme, Keats Radio Store, Mme C. Buffet, London Jewellers, A. Champagne, M. Bouchard (Barber Shop), S. Tremblay, Mme R. Colette, A. Collette, Pat Collette, Antoine Colette, Léo Boissonneault, J.-A. Lavoie, Victoria Lambert, Arthur Johnson, O. Trudeau, M. Léo Fontaine, M. R. Collette, D. Ledoyen, L. Péloquin, M. et Mme T. Collette, R. Lafrenière, E. Lafrenière, C. Leclair, Norwood Florist, Mme Laferrière.

Gagnants: M. Lespérance, Mlle Bourrier, Mmes Ferland, Udell, Gagné, Marcel Gagné, Mlle De Gagné, Alfred Poirier, M. Jeanson, Yvan Allard, M. R. Colette, M. Sourisseau, Mlle L. Blanchette, Mlle M.-A. Grandmont, Mlle Dureault, F. Sanche, M. Lespérance, V. Fontaine, H. Seadon, M. Brunel, M. Brunel et M. Jeanson.

Prix de "pool": Frank Lowe, Yvan Allard.

Consolation: J.-P. Trudeau, M. O. Morier.

Prix d'entrée: M. J. Klassen.

Prix de cinq mains: Mlle Zastre, M. Sourisseau, M. F. Lowe, Alex. Sourisseau.

Nous n'avons plus que quelques parties de cartes pour terminer la saison; aussi nous vous invitons bien cordialement à venir nombreux encourager les dévoués organisateurs qui se donnent tant de peine afin de faire de ces parties de vrais succès. Nous devons de grands remerciements à tous nos généreux donateurs qui sont si bienveillants à notre égard et qui contribuent largement à de si beaux résultats.

Soirée musicale par la fanfare La Vérendrye

Le dimanche soir 13 avril, les membres de la fanfare La Vérendrye offriront au public une "Soirée Musicale" à l'Ecole Provencher.

Voilà déjà longtemps que le comité de la fanfare, afin de satisfaire aux nombreuses requête qui lui sont parvenues, désire rendre ce service à notre population. Malheureusement, comme la guerre réclama plus de la moitié de ses musiciens, la réalisation du projet devenait impossible.

Aujourd'hui, alors que les rangs de la fanfare La Vérendrye se sont resserrés, son prestige devient tel que l'on réclame ses services même au delà de la frontière américaine.

Reste aux citoyens de St- Boniface à réaliser l'importance primordiale du maintien de la fanfare. Et en quoi faisant? Mais en assistant à la Soirée Musicale du 13 avril, bien entendu!

Du reste, M. Henri Duyvejonck, directeur de la fanfare, est à réaliser un programme des plus intéressants.

M. Bertrand Potvin, bien connu de tous, agira comme maître de cérémonies. (Entre nous, il paraît que M. Potvin nous chantera une ou deux petites chansons ...)

Prêteront également leur concours à la fanfare, trois demoiselles, charmantes et douées formant le "Trio Lyrique". Ce sont Mlles Denyse Guyot, Denise Charlesworth et Fabiola Desrosiers.

Ce n'est pas tout... Aimez-vous à rigoler? M. Gilles Guyot, notre comédien très populaire, s'en chargera ... avec sa verve habituelle.

La fanfare présentera encore deux artistes: Mlle Thérèse et M. Arthur Lavoie, qui s'exécuteront sur la guitare électrique et sur l'accordéon. Tous deux furent gagnants au "Concours des Amateurs" du poste CKSB.

Quant au programme de la fanfare elle-même, le choix de morceaux de M. Duyvejonck comprend des valses, marches, polkas, ouvertures et autres genres de pièces originales ou comiques.

Il y en aura donc pour tous les goûts à cette fameuse "Soirée Musicale". Tous, mélomanes, amateurs de chant et de musique instrumentale ainsi que ceux qui aiment à rire, se verront au comble de leur joie. le dimanche 13 avril à 8h. 30, dans la salle de l'Ecole Provencher. Les billets seront en vente sous peu. Vous y serez, n'est-ce pas?

C. de la Propagande

S. E. le cardinal Verdier viendra au Canada

LYON — Son Eminence le cardinal Gerlier, archevêque de Lyon et primat des Gaules, a été invité par Mgr Alexandre Vachon, archevêque d'Ottawa, à se rendre dans cette ville à l'occasion du grand congrès marial qui s'y tiendra en juin prochain, et il a accepté cette invitation.

Le cardinal fera ainsi son troisième voyage au Canada, les deux premiers ayant eu lieu en 1908 et 1910. A cette époque, l'archevêque de Lyon n'était pas dans les ordres. Il se rendit au Canada en qualité de représentant de la jeunesse catholique.

A Travers les Centres Français du Manitoba

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Ste-Agathe

Nos élèves au micro

Le vendredi 21 mars, quelques-uns des élèves du Couvent se rendirent au poste CKSB pour participer au programme "Nos écoles au micro". Ils remportèrent la palme contre leurs adversaires de St-Pierre. Nos félicitations donc à Marie Péloquin, Marguerite Joyal, Philomène Courcelles et Hervé Pinsonneault pour le beau succès remporté.

Les artistes de CKSB

La venue des artistes de CKSB nous procura, le dimanche 23 mars, une soirée aussi variée qu'intéressante. Ce fut un événement que l'on n'oubliera pas. Le compte rendu détaillé de cette soirée paraît dans ce même numéro, dans la page de St-Boniface.

L'abonnement à la revue **Chante-Clair** a été un succès à Ste-Agathe. Nous n'avons plus qu'un souhait à exprimer aux directeurs du poste: Bienvenue chez nous l'année prochaine!

Dunrea

La semaine dernière, Mme Théodore Boulet avait la visite de son frère, Gérard, de St-Boniface.

Vendredi soir, un groupe de parents et d'amis se réunirent chez M. Arthur Gélinas pour son anniversaire de naissance. Plusieurs de ses enfants étaient présents. Tous se sont bien amusés.

La semaine dernière, Gilbert Gélinas et son copain, Léon Boulet, ont travaillé à charroyer 7 belles charges de bois, malgré l'état des chemins. Ils s'empressent de finir avant les travaux sur les fermes.

La famille Gélinas, arrivée à Dunrea l'année dernière, déménagera bientôt dans sa nouvelle demeure, située en face du magasin sur la grande rue.

Saint-Labre

Partie de Cartes

Le dimanche 16 mars, une partie de cartes fut organisée par les familles suivantes: M. Alphonse Grenier, Jean Grenier, Antoine Gauthier et Maurice Detericht.

Les prix de whist furent gagnés par les suivants:

1er Prix des dames par Mme Denis Comeault.

2ème Prix, Mlle Marguerite Gesiger.

Celui des hommes, par MM. Pete Tetunich et Hubert Rass.

Plusieurs autres prix de Roue de fortune furent décernés aux vainqueurs.

Un cinq piastres fut raflé et gagné par M. Joseph Gégiger. Un sac de farine gagné par M Alphonse Grenier.

Les recettes de cette belle soirée ont rapporté la jolie somme de $93. Nos félicitations.

Merci aux organisateurs et donateurs, et aussi à tous ceux qui sont venus les encourager.

Va-et-Vient

En promenade à St-Labre: Mme Joseph Gillon, de Tangent, Alberta, ainsi que ses fils, Jacques Marcel et Henri. Mme Gillon (née Elzire Gauthier) n'avait pas revu ses parents et sa paroisse depuis 17 ans.

Nous lui souhaitons un heureux séjour parmi nous.

Mlle Maria Gérardy nous a quittés le 19 mars pour aller travailler à Flin Flon chez sa soeur, Mme Louis Labarre. Nous lui souhaitons bonne chance.

M. Henri Dupuis nous est revenu après avoir passé deux mois dans sa famille.

St-Pierre-Jolys

La soirée d'hygiène qui a eu lieu le 13 mars dans la salle du théâtre, gracieusement mise à la disposition du comité par les Chevaliers de Colomb, a été un vrai succès.

Malgré la tempête qui s'éleva à la dernière minute, l'assistance fut nombreuse.

Mlle Marg. Nix, hygiéniste, a su nous intéresser par son éloquente causerie sur "les unités sanitaires au Manitoba". Nous adressant la parole en un français impeccable, elle nous dit: "Le département de la santé regrette beaucoup que les jeunes filles canadiennes-françaises, qui s'entraînent à la profession de garde-malade, ne soient pas plus nombreuses. Nous aimerions les employer dans les centres français des unités sanitaires."

Le Dr G. Letienne, officier de santé de Ste-Anne des Chênes, après avoir fait l'historique de la tuberculose, souligna la nécessité et les avantages de l'examen des poumons au moyen de la radiographie.

"Bien que la pénicilline soit une découverte qui accomplit presque des miracles, il ne faut pas pour cela négliger les mesures de prévention", déclara le Dr M. Gydé.

M. le Curé Sabourin remercia dans les deux langues les conférenciers et les artistes, Mlle Marg. Nix, MM. René Préfontaine et Eugène Bourgeois. Nous devrions avoir de ces soirées éducatives aussi souvent que possible, dit-il en terminant.

Gagnants de la rafle: Omer Lambert, Paul Forest, Eveline Préfontaine, Fernand Lavergne.

La vente des billets a rapporté la jolie somme de $85.00

Le Comité des Aides bénévoles remercie par l'entremise de ces colonnes toutes les personnes qui ont aidé à cette organisation, et qui, par ce fait, ont contribué au succès de cette soirée.

Un grand merci aux amis des paroisses environnantes qui sont venus en grand nombre et à M. Jos Tessier qui a bien voulu accepter d'être président de la soirée.

Otterburne

Naissances

Le 4 février, Joseph-Jean-Richard, enfant de Paul Laroche et de Noëlla Fontaine. Parrain et marraine: M. et Mme Jos. Laroche.

Le 18 février, Marie-Alice-Thérèse-Bernadette, enfant de Emile Roy et de Thérèse Gagné. Parrain et marraine: M. et Mme Maurice Lemoine.

Le 1er mars, Joseph-Maurice-Marcel-Georges, enfant de Jean Saive et de Georgette Cormier. Parrain et marraine: M. Marcel Le Dressay et Mlle Rachel Cormier.

Le 6 mars, Joseph-Lucien-Denis, enfant d'Aurèle Lacasse et d'Ida Gobeil. Parrain et marraine: M. Lucien Desrosiers et Mlle Irène Gobeil.

Soirées paroissiales

Depuis le jour de l'an, nous avons eu deux parties de cartes au profit de la paroisse. A la dernière, les gagnants furent, aux cartes: Mmes Jos. Poirier et Jean Saltel, MM. Claude Carrière et G. Saint-Onge; prix de présence: Mme M. Gobeil et M. Gérard Vermette; tirage: MM. Paul Laroche, Jos. Dumont et Mlle Alice Carrière. Mlle Henriette Saltel, qui fut récemment gagnante d'un concours d'amateurs à Radio-Saint-Boniface, a chanté accompagnée sur la guitare par M. Saint-Onge.

Retraites fermées

Durant le mois de mars, 17 hommes et 5 dames de la paroisse ont pris part aux exercices d'une retraite fermée à la maison Notre-Dame, à Saint-Boniface.

Hockey

Notre équipe de hockey, qui a remporté les honneurs de la ligue Carillon, a célébré la fin de la saison par un banquet qui fut servi par quelques dames à la demeure de M. Lucien Rougeau, le dimanche 23 mars. Le club d'Otterburne n'a perdu en tout que trois parties cet hiver, dont deux aux mains d'Emerson, qui l'élimina ainsi du circuit Intermédiaire.

N.-D. de Lourdes

M. Hubert Delaquis, fils de M. et Mme Louis Delaquis de N.-D. de Lourdes, vient de terminer, avec grande distinction, ses études de médecine à l'Université de Montréal (voir autres détails et photo en page 1).

Nos plus sincères félicitations à M. Delaquis. Il a su faire honneur à Notre-Dame de Lourdes!

La fête de Saint Joseph ne passa pas inaperçue chez nous. On eut deux messes à l'église avec cantique spécial à St-Joseph. Une nombreuse assistance témoignait une magnifique dévotion envers le patron de l'Eglise universelle. A cette occasion, grâce à l'esprit d'initiative des jécistes, la statue de saint Joseph occupait la place d'honneur dans notre salle paroissiale.

Baptême

Le jeudi 20 mars, Roland-Lionel, né le 17 mars, fils de Maurice Boisvert et de Lucie Pantel. Parrain et marraine: M. et Mme Jules Pantel.

Le 8 avril, à 8 h. 30, les jeunes gens de la paroisse présenteront une séance qui promet d'être intéressante. Le programme sera constitué d'un drame en trois actes: "Fils de Bandit" et d'une comédie en un acte: "A la Révision". Venons nombreux, encourager nos jeunes.

Remerciements

Les familles Théroux et Paulhus remercient sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie lors du deuil qui vient de les frapper.

Partie de cartes

La partie de cartes organisée par les Chevaliers de Colomb, qui eut lieu le 19 mars, au profit de la paroisse, fut un véritable succès.

De magnifiques prix furent offerts par les Chevaliers. Les heureux gagnants furent: pour les dames: 1er prix, Denise Badiou; 2ème prix, Mme Odette Fouasse; pour les hommes, 1er prix, Jean Bosc, 2ème prix, Joseph Tarko. Prix d'entrée, Angèle Augert.

La gaieté et l'entrain semblaient être les mots d'ordre de la soirée. Après le jeu de cartes, il y eut un concours d'amateurs, avec musique, chants, etc., sous l'habile direction de notre versatile Député Grand-Chevalier, M. Paul Lesage. Comme pièce de résistance, la scène fut transformée (en un clin d'oeil), en une arène, où l'on se régala de quelques rondes de boxe. Tout se passa bien, quoique J. Le Neal trouvait que son adversaire se servait d'arguments frappants.

Toutes dépenses payées, cette soirée réalisa la jolie somme de $100.00 Avant de se séparer, notre jeune et dévoué vicaire remercia en termes émus les Chevaliers de Colomb ainsi que toutes les autres personnes qui contribuèrent de quelque façon au succès de cette soirée.

Saint-Eustache

Nos félicitations à MM. Walter Lacroix et Maurice Duclos, gagnants d'une jolie montre gracieusement offerte par M. Bert Cusson aux "Amateurs préférés de CKSB".

Ces amateurs étaient accompagnés par Mlles Lucille Lacroix, à la guitare, et Annette Duclos, au piano.

Belle générosité



L'on voit ici deux aveugles sortant de la boulangerie Omar, à Milwaukee, Wisc., les bras chargés de pains.

A cause de la grève des camionneurs de la compagnie — ce qui laissait entrevoir une perte de pains pour la valeur de $12,000 — la boulangerie décida de donner ces pains à quiconque se rendrait là les chercher.

Letellier

Naissances

Joseph-Charles-Brunel, enfant d'Antonio Boiteau et de Rosa Chaillon, né le 13 décembre, baptisé le 22. Parrain et marraine: Léo et Aldéa Boiteau, frère et soeur de l'enfant.

Marie-Lorraine-Lucette, enfant d'Arthur Jubinville et de Yolande Bérard, née à l'hôpital de St-Boniface le 9 mars, baptisée le 18. Parrain et marraine: M. et Mme Eugène Bérard, grand'parents de l'enfant. Cet enfant forme la quatrième génération des deux familles: Bérard et Délorme.

* * *

M. et Mme Claude Ayotte ont fait l'acquisition de l'ancienne maison de Mme Adèle Dupuis, et résideront à Letellier.

Nouveaux commerces.

M. Ludovic Arcand, bien connu comme électricien d'expérience, spécialiste dans les réparations de radios et d'appareils électriques, ouvrira un magasin et atelier, voisin de l'épicerie-boucherie Gallant, bientôt.

Il offrira à ses anciens et nouveaux clients un vaste choix d'appareils électriques de tous genres et sera à leur disposition pour toutes réparations.

Un nouveau restaurant ouvrira ses portes vers le 1er avril. M. Xavier Jubinville le fait construire sur la rue principale; ses filles, Ida et Cécile, qui ont acquis de l'expérience dans les restaurants de la Compagnie "Canada Railway News" à différents endroits, serviront de légers repas et des rafraîchissements. Ce ne sera pas un grand restaurant, mais on y trouvera une nourriture bien préparée, une atmosphère bien canadienne-française et un accueil courtois.

Nos meilleurs voeux de succès à ces deux nouvelles maisons d'affaires, qui augmenteront l'importance de notre village.

Mlles Antoinette et Flore Parent, Mlle Adée Fortier ont passé la fin de semaine à Letellier.

Le courrier pour St-Joseph arrive à Letellier et doit être transporté chaque jour de la semaine, excepté le dimanche, beau ou mauvais temps, hiver ou été. M. René Durand s'acquitte de cette charge depuis 22 ans. Le mode de transport le plus sûr par toutes saisons est en voiture à chevaux. M. Durand est le seul propriétaire de chevaux dans le village; il rend de bons services en plus de livrer le courrier régulièrement à St-Joseph: il laboure et cultive les jardins, il charroie l'eau, en été, la glace, en hiver, et fait la livraison de charbon, lorsque aucun camion ne pourrait atteindre les maisons à cause de la neige.

On pourrait dire que M. Durand est né avec les guidons entre les mains, car depuis sa tendre enfance, il conduit les chevaux; il a aussi un petit goût de maquignonnage, il pourrait à peine compter les chevaux qui lui ont appartenu. Ses fils le soulagent maintenant dans sa tâche. Dans le passé, M. Durand devait souvent en hiver, conduire le médecin dans les campagnes, soit la nuit, soit le jour. On était content d'entendre la sonnerie des grelots, ou sa bonne voix forte, annoncer l'arrivée du docteur, lorsque la maladie visitait un foyer. Souvent, le lendemain, M Durand était le premier à pouvoir annoncer la naissance d'un gas vigoureux ou d'une belle petite fille!

Si vous aimez le bon tabac canadien, fort, tâchez de rencontrer M. Durand; si la température est mauvaise et qu'il ne peut pas atteler, vous le trouverez en quelque part chez ses nombreux amis, à jouer une partie de 500.

M. Ernest Boissy, de Fort William, a rendu visite à sa mère, récemment.

Les gagnants du concours mixte de "500" qui se termina dimanche soir sont les suivants:

1er prix: M. Lucien Cadieux et Mme Euclide Boiteau.

2ème prix: M. et Mme Joseph Leclair.

Consolation: M. et Mme Albany Gallant.

A l'assemblée annuelle du magasin coopératif, les directeurs suivants furent élus: MM. W.-J. Empson, B. J. Johnson et J.-A. Ayotte.

Saint-Malo

Décès

Le dimanche matin 16 mars, M. Pierre St-Hilaire, âgé de 39 ans, rendait sa belle âme à Dieu, après une longue maladie qu'il supporta très courageusement. Il fit le sacrifice de sa vie avec une grande résignation à la volonté divine.

La famille éprouvée perd un tendre époux, un père très dévoué, qui sut se distinguer par sa grande piété.

Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé J.-A. Sabourin, curé de St-Pierre et oncle du défunt. M. le curé Poitras a bien voulu chanter avec la chorale. La quête fut faite par MM. Joseph St-Hilaire et Rosaire Dupuis.

Les porteurs étaient: MM. Joseph, Edouard et Adélard St-Hilaire, Wilfrid, Benoît et Rosaire Dupuis.

Le regretté disparu laisse dans le deuil outre son épouse, 5 enfants en bas âge, sa vieille mère, 5 frères, Jean-Baptiste, Joseph, Adélard, Edouard et Wilfrid; 5 soeurs, Mmes Omer Massicotte, Wilfrid Courcelles, Alfred Fontaine, Théophile Turenne, Joseph-Aimé Courcelles, ainsi qu'un grand nombre de parents et d'amis qui sont venus lui rendre un dernier hommage en assistant très nombreux aux funérailles.

Remerciements

Mme Pierre St-Hilaire et ses petits enfants désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur deuil récent.

La communion des travailleurs est facilitée

MONTREAL — La dernière livraison de la **Semaine Religieuse** du diocèse de Montréal annonce que S. Exc. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, a obtenu, pour trois ans, du Saint-Siège, un indult diocésain qui facilite la communion à ceux des ouvriers qui travaillent de nuit.

"Ceux qui travaillent de nuit, pouvons-nous lire dans la **Semaine Religieuse**, pourront obtenir de l'ordinaire, de préférence par l'entremise d'un prêtre, la dispense du jeûne eucharistique aux termes du rescrit pontifical, c'est-à-dire une fois par semaine et pourvu qu'ils n'aient pris aucune nourriture solide durant les quatre heures qui précèdent la communion, ni aucun breuvage une heure avant de communier".

Pour les boissons alcooliques, il est bien spécifié qu'il ne faudra jamais en avoir absorbé après minuit.

On demande de bannir les communistes des fonctions publiques

NEW-YORK — M. Max Sorensen, président de l'association des anciens combattants catholiques, a demandé, au cours d'une conférence de presse, que le parti communiste soit déclaré illégal aux Etats-Unis, que ses membres soient bannis de toutes les fonctions publiques et que tous les communistes non naturalisés américains qui se trouvent aux Etats-Unis, soient déportés.

M. Sorensen a également suggéré que tous les membres du parti communiste et des organisations qui servent de paravents aux communistes, soient inscrits comme agents d'une puissance étrangère.

A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Montmartre

La neuvième assemblée annuelle de la Coopérative de Montmartre a eu lieu le 21 mars à la salle Beauchemin.

Le rapport financier présenté par les directeurs, montre un progrès constant dans les opérations, durant 1946.

Les ventes se sont élevées à $184,157.89, soit une augmentation de $72,314.09 sur l'année précédente. Les recettes nettes sont de $24,160.83.

Le nombre de membres a augmenté de 448 à 554.

Le magasin et la cour à bois ont montré des surplus, mais les opérations du camion se sont faites à pertes.

Les officiers sortant, MM. C. Bieber, J. McPherson et Alp. Toupin ont été réélus comme directeurs. MM. Beaulac, Bently et Whellen ont adressé la parole.

Dans la soirée, la salle était remplie de spectateurs pour jouir des vues animées données par les visiteurs.

Le 16, dans la salle paroissiale, la société des Guides a donné une soirée de cartes. Il y avait une trentaine de tables. Il y eut un programme de chant et de musique. M. Louis Fournier était en charge du programme.

Les curlers ont terminé leurs activités pour l'année. Ils semblent satisfaits de la saison qui a été assez longue. Il y eut deux "Bonspiels". Les derniers concours ont été très animés.

Malades

Mme Ph Perron et Mlle Emma Coolican à l'hôpital de Régina.

M. Wilfrid Coupal et Mme Edmond Perras, au village.

De passage

Le R. P. G. Laviolette, O. M. I., de Lebret, missionnaire sur la réserve Indienne.

M. et Mme F. Bouchard, M. Arc Perron, appelé d'Ottawa, au chevet de Mme Ph. Perron, gravement malade.

Ferland

Naissance

M. et Mme Patrick Corcoran sont les heureux parents d'un fils, né le 17 mars à l'hôpital de Gravelbourg.

M. et Mme Louis Fournier, sont les heureux parents d'une fille, née à Ponteix le 22 mars.

Nos Soeurs enseignantes sont à Ponteix pour quelque temps, pour cause de maladie.

M. Maxime Bouvier, de Toronto, est en visite chez ses soeurs, Mmes E. Bouffard et Adrien Brisebois.

M. Adrien Larose est revenu chez ses parents après avoir passé l'hiver dans l'Ontario.

M. Xavier Laberge est allé pour affaires à Moose Jaw, ces jours derniers.

M. et Mme Aristide Fournier ont passé la semaine dernière à Régina.

M. et Mme Noé Chabot, en visite à Ponteix.

La Caisse Populaire a tenu son assemblée générale le 20 mars. Un rapport financier pour l'année fut donné par M. le Secrétaire, Jos Morin. M. Avila Chabot et McTaggart adressèrent la parole à l'assemblée. Ensuite eurent lieu les élections des directeurs des différents comités.

Directeurs élus: M.M. J. Ed. Chabot, Mc Taggart, Rosaire Chabot, Paul Morin, B. Britton.

Comité de crédit: MM. Antonio Fournier, Avila Chabot, Georges Brander.

Surveillants: M. le Curé Brouillard, Aristide Fournier, Neil Debolt.

MM. Marcel et Maurice Fauchon sont en vacances. Ils travaillent à Weyburn.

M. et Mme Jos Couture et leur fillette, sont revenus d'un voyage de trois mois dans l'est et aux Etats-Unis.

Vonda

Soirée

Le 9 mars eut lieu une soirée dans le soubassement de l'église. La soirée débuta avec quelques mains de bingo. Deux élèves de l'école séparée, Guy Lepage et Benoit de Margerie, jouèrent ensuite une petite pièce comique. La soirée se termina par une heure d'amateurs; un goûter fut servi. L'assistance fut moyenne et cette soirée, qui était au profit de l'église, rapporta la somme de $155.

Naissance

M. et Mme Adrien Loiselle sont les heureux parents d'un fils.

Visiteurs

Etaient de passage dernièrement: MM. Laurent Pion, Alvre Sirois, Médéric Sirois, Georges Goddard et Mlle Claire Sirois, tous de Saskatoon.

Frenchville

Malgré le mauvais état des chemins, M. le curé Poulin est venu chanter la grand'messe le 16 de ce mois. Nous le remercions de son dévouement.

Va-et-vient

M. et Mme Couture, de Ferland, sont de passage chez leur fille et leur gendre, M. et Mme Hector Ruest.

M. Camille Hamel est en promenade chez M. et Mme Antoine Dorais, de Gravelbourg.

Mlle Alice Hamel travaille chez M. Edstrum, à Driscol Lake.

Mlle Monique Guy est partie travailler chez M. et Mme André Dubourd, de Ponteix.

M. Edgar Goddu ainsi que M. et Mme François Goddu, de Ponteix, ont rendu visite à M. André Goddu et à Mme Réo Fleury.

Wolseley

Mariage

Le 4 février eut lieu le mariage de Mlle Sophie Wihlidal, de Grayson, Sask., avec M. Emile Souchotte, de Wolseley.

MM. Joseph Batza et Mike Wihlidal servaient de témoins tandis que Mlles Mildred Desrosiers et Betty Stladeski étaient filles d'honneur. Elles étaient accompagnées de MM. Peter Wihlidal et Joseph Reiger.

La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé Ueberger, curé de la paroisse Ste-Marie, de Grayson.

Le diner et le souper furent servis chez les parents de la mariée. Le soir, il y eut une veillée en l'honneur des nouveaux mariés. De jolis cadeaux leur furent présentés. Outre les nombreux parents et amis de la paroisse, l'on remarquait Mlles Léona et Joséphine Souchotte, soeurs du marié, de Winnipeg.

Le lendemain, les jeunes époux partirent en voyage à Winnipeg. Depuis leur retour, ils ont fait leur demeure au village de Wolseley.

Va-et-vient

M. et Mme Arthur Bonneville, de Vancouver, ont établi leur nouvelle demeure à Wolseley, ainsi que M. et Mme Paul Bonneville et leur garçonnet, de Régina.

M. Henri Coueslan fit un court séjour à l'hôpital, par suite d'un accident.

Mlle Lucienne Dureau, de Vancouver, passa ses vacances chez ses parents.

M. Henri Tourigny est de retour ici après un voyage de trois mois à Los Angeles, Californie.

M. et Mme Wilfrid Brière et leur fillette, de Val Marie, sont ici pour affaires. Ils demeureront sur la ferme de M. Henri Coueslan.

M. René Coueslan se remet d'une opération subie à Indian Head.

Mlle Irène Tourigny fut nommée reine du carnaval tenu à Wolseley le 8 mars.

Mmes Aurèle Legrand et Emile Tourigny, de Qu'Appelle, étaient en fin de semaine, chez des parents.

M. Henri Coueslan fit un court voyage chez sa mère, à Vancouver.

Mmes Bellefeuille, de Régina, et Blender, de Craven, rendaient visite récemment à M. Adrien Bonneville.

M. et Mme Adélard Rioux, de Montmartre, sont les hôtes de M. Eloi Tourigny.

Mlle Lucie Souchotte est partie suivre un cours de garde-malade à Régina.

M. et Mme Léon Coueslan sont les heureux parents d'un fils.

Lebret

Décès

M. Adrien Péalapra

M. Adrien Péalapra est décédé le mercredi 12 mars, après une courte maladie. Il laisse dans le deuil, une soeur et trois frères.

Le service funèbre eut lieu le 14 mars dans l'église paroissiale. Le R. P. I. Tourigny, O.M.I., du Scolasticat du Sacré-Coeur, chanta le service. Tous les Pères et Frères oblats assistèrent au service.

Nous offrons nos sympathies à la famille Péalapra.

Nos malades

Mlle Madeleine Chatelain est revenue chez elle après avoir subi une opération.

Willow-Bunch

Va et vient

M. Marcel Mondor nous est revenu avec sa famille après avoir passé l'hiver à Lisieux, au service de M. Chrétien.

Mme Joseph Bourgeois fit un court séjour à Régina, la semaine du 16.

M. et Mme Claude Bourgeois (Irène Duperreault) nous sont revenus après quelques mois chez des parents à Hudson Bay Junction.

Mme Cléas Duperreault avec ses deux enfants débarqua aussi du train de Verwood, le samedi 22, pour Willow-Bunch.

M. l'abbé Roger Ducharme se rendit à Régina le mercredi 19 pour une réunion des exécutifs provinciaux de l'A. C. F. C. et de l'A. C. E. F. C.

Mme Albert Martin est partie à Régina pour examen médical le vendredi 21.

Mme René Soucy (Alice Martin) est sérieusement malade chez les Soeurs Grises à Régina depuis quinze jours.

Bingo

Les Chevaliers de Colomb remercient tous ceux qui ont si généreusement répondu à leur appel en faveur de l'Orphelinat de Prince-Albert. Le bingo du dimanche 23 fut bien réussi. Nous aimerions voir des représentants de chaque famille, cependant, Chacune aura encore l'occasion de faire sa part dimanche prochain, le 30, tout en se récréant.

Donc, entendu! Autre bingo avec programme musical pour la même cause, le dimanche 30, à 8 h., dans la salle Lebel, (si gracieusement fournie par Mme F. Fontaine). On vous attend!

St-Victor

M. Hervé Boutin et M. Horace Gaudry sont revenus de Vancouver où ils ont travaillé tout l'hiver.

MM. Marcel Laberge et Henri Tougas sont revenus de l'Ontario où ils ont travaillé tout l'hiver également.

Saint-Hubert

Baptême d'adulte

Le dimanche 16 mars, dans l'église paroissiale, a eu lieu la cérémonie solennelle de réception dans l'Eglise catholique de David Alexander Joseph Tosh, âgé de 32 ans, fils de David Tosh et de Mary Talbot, de Langbank. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Kalaman.

M. David Tosh a sa ferme et sa résidence dans les limites de la paroisse de St-Hubert.

Caisse populaire

Deux nouveaux conseillers ont été élus à l'assemblée générale de notre Caisse populaire: MM. Urbain Brulé et Henri Flick. Les autres directeurs sont les mêmes que l'an dernier. M. Raymond Mullie demeure président, et M. Gérard-P. de Laforest, naturellement, gérant de la Caisse.

Comité de crédit: MM. M. Boutin, O. Praud et F. Flick.

Comité de surveillance: MM. J. Dartige, Geo. Brulé et Arsène Smeets.

Notre Coopérative

L'assemblée générale de notre Coopérative a eu lieu le mardi 18 mars. Le rapport financier a été trouvé bien satisfaisant. M. Gérard-P. de Laforest, gérant du magasin coopératif, avait assisté, la semaine précédente, à l'assemblée générale des Sociétés Coopératives de la province. Il nous en a rapporté de précieux renseignements, dont il nous a fait part à l'assemblée du 16 mars.

Nos malades

Mme Gérard Brulé est toujours à l'hôpital de Whitewood. Nous espérons bien qu'elle en sortira bientôt.

Mme Gérard de Laforest vient de l'y rejoindre, mais juste pour quelques jours.

M. Albert Flick, il y a quelque temps, a dû, lui aussi, aller se faire soigner à l'hôpital. Il en est revenu.

Ici et là

Le film splendide "King of Kings" vient d'être déroulé sur notre écran. Il est certainement l'un des plus beaux films qui aient paru ici.

Nos percepteurs se dévouent pour les oeuvres de l'orphelinat de Prince-Albert et de la Croix-Rouge. Ils ont déjà obtenu un assez bon succès.

M. Benjamin Jeannot, qui était allé se chercher une position à Hudson Bay Junction, est de retour à St-Hubert. Il semble bien que c'est ici qu'il va se fixer, cette fois, pour de bon.

Saint-Brieux

Ici et là

Le R. P. Gaston Massé, de Hudson Bay, est en visite chez les Pères du village.

M. et Mme Dan Lefebvre, de Prince Albert, passent quelques jours avec leurs enfants.

M. Eugène Carfantan et son fils sont de retour de Winnipeg après avoir été retenus là-bas quelque temps.

Le R. P. Joseph Rivard est en tournée missionnaire.

Mme Georges Major est à l'hôpital Lady Minto de Melfort.

Mme Jos. Creurer est à l'hôpital Ste-Elisabeth de Humboldt.

Mme Pierre Boulanger est à l'hôpital St-Paul de Saskatoon.

Le fils de M. et Mme Pierre Coquet est revenu de l'hôpital de Tisdale.

Joseph Aubin est à l'hôpital à Saskatoon.

Nous espérons que l'état de nos malades s'améliore.

Gouret

Le tournoi sportif annuel eut lieu le vendredi 14 mars, par un temps splendide. Les équipes de gouret, de Ethelton, Pathlow, Tillie, St. James, et St-Brieux, prirent part aux jeux. Une partie entre Pathlow et St-Brieux, 5-4 en faveur de St-Brieux. St-James remporta la victoire sur Tillie. En faveur d'Ethelton, 3-1 contre St-Brieux. En faveur de St-James 2-1 contre Ethelton.

Nos félicitations vont donc aux joueurs de St-James qui ont gagné la coupe.

Curling

Les dames du Lac Lenore vinrent à St-Brieux, afin d'entreprendre un jeu de curling contre les dames du village. Les dames durent retourner au Lac Lenore sans avoir remporté de victoire.

Le 19 mars, nous célébrions la fête de St-Joseph, qui est aussi le patron de notre R. P. Rivard. Les élèves des écoles firent une petite soirée au Couvent en son honneur.

Val Marie

Va et vient

M. Jean Cornet était de passage à Cadillac pour affaires, le lundi 17 mars.

De passage à Régina pour affaires cette semaine: M. et Mme Bourlon, Mme Victor Dumonceau.

La Rév. Soeur St-Ephrem, supérieure de l'hôpital Notre-Dame se rendit à Assiniboia mardi dernier, le 18 mars, pour assister à une convention des hôpitaux du district.

M. l'abbé Adrien Chabot, curé de Masefield, était en visite au presbytère mercredi dernier, le 19 mars.

Mlle Lucille Remillard, de Gravelbourg, est en visite chez sa soeur, Mme Jean Cornet.

MM. René et Fernand Nadeau étaient de passage à Ponteix, dimanche dernier.

Mme Jules Lavigne, de Rouyn, P. Q., est en promenade chez ses parents, M. et Mme Aimé Nadeau.

M. et Mme Hector Bellefeuille nous sont revenus cette semaine après avoir passé une partie de l'hiver à Régina.

M. Donald Dafe, de Vancouver, est en promenade chez sa soeur, Mme Kerm Erne.

Baptême

Né à M. et Mme Ephrem Lebel, un garçon (Joseph-Paul-Emile) le 16 mars et baptisé le même jour. Parrain et marraine: Raymond et Jeanne Lebel, frère et soeur de l'enfant.

Hôpital Notre-Dame

Patients hospitalisés du 15 mars au 22 mars:

Val Marie

Jeanne Duey, Valère Dumonceau, Mme Ephrem Lebel, Mme J. Varshol, Mme Lucien Allie, Mlle V. Proust, Mme René Bourlon, Mme Jos Bellefeuille, Mme J.-B. Couture, Maurice Côté.

Masefield:

J. B. Burns, Wm. Holst, Mme Wm. Wickenheiser, Dolores Glass, Mme J. Laturnus.

Orkney:

Mme R. Shaylor, Mme Wm. Shields, James Strandt, Mme J. Carlton, Gordon Nelson, Mme J. Foster, Mme H. Gyertsen.

Rosefield:

Mme Frank Belza.

A la pouponnière, les bébés suivants:

Lebel, Couture, Wickenheiser, Laturnus, Foster, Belza, Gyertsen.

Parties de cartes des Chevaliers de Colomb en aide pour l'hôpital.

La partie de cartes eut lieu à la salle paroissiale dimanche soir, le 23 mars. Le premier prix des dames fut gagné par Mlle Jacqueline Moine et celui de consolation, par Mlle Louise Danniel; 1er prix des messieurs, par Pierre Dumont et celui de consolation, par Raymond Bourlon. Voici le résultat des trois rafles qui eurent lieu. Boîte de bonbons, M. Constant Wanlin; Statue, M. Jos. Leblanc; boîte de surprise, Mme Stanislas Clément. Il y eut magnifique programme de musique et de chant, de déclamation et de récitations. Etaient au programme: Mlles Marie-Paule Toupin, Lilianne Fisette, Cécile Lemire, Jeanne Ruest, Joan et Cécile Trottier, Lorette Couture et le choeur de chant des élèves du couvent. MM. N. Dudragne, E. Trottier, R. Duey, J. Leblanc, Renald Masse, Arthur Lemire et Roger Lemire, J.-B. Couture, D. Audet.

Les Chevaliers servirent le goûter à la fin de la soirée. Merci à tous. — Recettes: $75.00.

Le secrétariat de l'A.C.F.C. cherche: instituteur ou institutrice bilingue pour le 8 avril; une école pour instituteur disponible fin d'avril. Ecrire à Vonda, Sask. 146-49C.

Toronto, Ont.

M. et Mme Patrick Coleman, 185, rue College, sont heureux d'annoncer la naissance d'un fils, Patrick-Gary, né le 23 mars à l'hôpital "Women's College". Parrain, Stan Bartman; marraine, Eugénie Coleman.

Kenora, Ont.

M. et Mme Joseph Lacelle étaient de passage pour rendre visite au R. P. A. Lacelle, de l'école Ste-Marie.

Les exercices du carême ont lieu les mercredis et les vendredis soirs.

Le samedi 15 mars, un thé avait lieu à l'hôtel Kenricia, organisé par la Ligue des femmes catholiques. Ce fut un grand succès.

Mme Léopold Caron est partie à Ottawa avec son petit garçon pour rendre visite à son père, M. Laliberté, qui est dangereusement malade.

M. Douglas nie qu'il soit affilié aux communistes

(Suite de la première page)

tes du monde entier; il a aussi insulté un certain nombre de ceux qui ont combattu avec lui. Plusieurs, ajouta Douglas, ont porté les armes et se sont battus pour un changement social et non pas pour retenir le "toryism".

Le premier ministre est sous l'impression qu'il y a des gens aux Etats-Unis et au Canada qui exploitent la folie de la guerre pour lancer des mouvements réactionnaires. Nous devons nous mettre en garde contre ces fomentateurs de guerre, déclara-t-il. M. Douglas ne pense pas que la guerre soit inévitable et il ne croit pas que les démocraties occidentales doivent acquiescer à toutes les demandes de la Russie. Il prétend que la meilleure solution aux problèmes actuels dans l'ordre international réside dans une force ou police internationale, qui posséderait le secret de la bombe atomique. De cette façon, les nations pourraient collectivement mettre hors la loi tout agresseur.

La bête noire du C.C.F.

La mise au point du premier ministre est la réponse aux accusations et insinuations de M. Embury, qui est certainement la "bête noire" du parti C.C.F. De fait, depuis le début de la présente session, le représentant des forces armées harcèle le parti C.C.F. qui, à son avis, parle et agit à la manière communiste. Il a crânement demandé au premier ministre de purger son parti et son gouvernement des communistes. Lorsque M. Douglas lui a demandé de nommer les communistes auxquels il faisait allusion, M. Embury a répondu qu'il lui serait plus facile de le faire s'il avait un permis de fouiller les membres du gouvernement, afin de pouvoir découvrir ceux qui cachent leur carte d'allégeance au parti communiste et qui portent par ailleurs bien en vue leur carte d'allégeance au parti C.C.F. Le président de la Chambre lui intima l'ordre de retirer cette insinuation contre tous les C.C.F.

M. Embury affirma que le gouvernement C.C.F. avait adopté des lois qui plaçaient les patrons et les employeurs dans des conditions intolérables, dans le but de liquider les industries, plutôt que de les aider. Il ajouta que le gouvernement "tentait de refuser aux gens le droit d'accès aux Cours et que la menace de tyrannie venait d'un groupe de démagogues". Il demanda au premier ministre non seulement de nommer les communistes qui se cachent dans les rangs des C.C.F., mais encore "de les évincer, de les expulser". Nous n'avons pas peur des communistes qui se montrent sous leur vraie couleur, mais nous craignons l'homme qui dissimule son allégeance: celui-là n'est pas facile à découvrir, dit-il.

Il déclara que la ferme coopérative, établie à Matador, en Saskatchewan, pour les vétérans, était une réplique des fermes collectives instituées par Moscou en Russie, exemple qui pourrait bien devenir général lorsque le plan à longue échéance aura été mis en pratique.

Lorsque le ministre de l'Agriculture attaqua les Etats-Unis et le général McArthur, son langage ressemblait à celui du ministre des Affaires étrangères de la Russie, M. Molotov, dit M. Embury et M. Nollet "est censé être un citoyen canadien", ajouta-t-il. Le président de la Chambre lui demanda de retirer cette accusation.

"Le socialisme, déclara M. Embury, est la philosophie de la Russie communiste. Je ne tiens pas à imposer notre démocratie à la Russie, mais je travaillerai à empêcher la Russie de nous imposer son socialisme."

Après une telle charge, il n'est pas étonnant que le premier ministre ait cru bon de répondre et de condamner le communisme comme étant une doctrine fausse au point de vue économique, moral et social. Espérons que les politiciens se garderont bien de s'inspirer d'une telle philosophie dans l'administration de la chose publique.

"Bill of Rights Act"

Le procureur provincial, M. Corman, est le parrain d'une législation, de confection C.C.F., destinée à protéger les libertés civiles en Saskatchewan. Ce projet de loi est intitulé "The Bill of Rights Act". Cette pièce de législation est passablement copiée sur la loi britannique qui a pour but de sauvegarder la liberté de parole, de presse, de radio, d'assemblée. Une section du bill garantit la liberté de franchise et accorde aux électeurs le droit d'exiger qu'une Assemblée-législature ne prolonge pas son terme d'office au-delà de cinq ans. Six autres sections déclarent que toute personne, quelles que soient sa race, sa religion, sa croyance et ses origines nationales ou ethniques, jouira de ces droits; que toute personne aura droit d'accès aux places publiques et jouira du privilège d'obtenir et de conserver son emploi, de faire partie d'une société professionnelle, de posséder et d'occuper une propriété, de s'embaucher dans n'importe quelle entreprise ou industrie, de fréquenter l'école, le collège, l'université ou autres institutions d'enseignement. Le droit des commissions scolaires de choisir les noms des instituteurs, en raison de leur croyance et de leur religion, est protégé. Le travail dans le service domestique ou qui implique une relation personnelle ne tombe pas sous la teneur de la loi. Les écoles qui n'enregistrent que des personnes d'une religion ou d'une croyance particulière, à l'exclusion des autres, pourront continuer comme telles après l'adoption de la loi. Le bill défend la publication de tout avis, symbole, emblème, etc., de nature à priver toute personne ou groupe des droits mentionnés dans la loi, qui prévoit une sanction d'une amende d'au moins $25.00 et n'excédant pas $100.00, pour la première infraction ou d'un emprisonnement n'excédant pas six mois après condamnation sommaire.

Ce résumé du bill, que nous tenons du **Star Phoenix** de Saskatoon, a fait le sujet d'un débat assez vif, au stage de la deuxième lecture. M. Patterson a déclaré que ce bill est tout simplement une décoration de vitrine (window dressing). Il a dit qu'il appuierait le bill, mais il le critiqua en raison des omissions.

En présentant son bill, le procureur général, M. Corman, a dit qu'on s'est alarmé à la suite de certains ordres-en-conseil ordonnant la déportation ou la "dénaturalisation" de Japonais sujets britanniques, du mépris des pratiques légales établies dans les cas d'espionnage, des persécutions des Témoins de Jéhovah dans le Québec et du traitement des Chinois dans le Canada.

M. Patterson demanda que le procureur provincial inclut dans le bill le droit de contrat et d'accès aux Cours, la liberté exempte de la crainte de l'expropriation d'entreprises par le gouvernement C.C.F., la liberté des organismes locaux d'administrer leurs propres affaires, la liberté exempte de la concurrence injustifiable des industries du gouvernement, le droit de la législature d'exercer plus de contrôle sur les dépenses. L'opposition aimerait voir tous ces droits et cette liberté dans la loi protectrice des libertés civiles. La crainte, sous le présent gouvernement, est celle de perdre l'industrie privée par l'expropriation, dit Patterson.

Deuxième note américaine aux autorités soviétiques

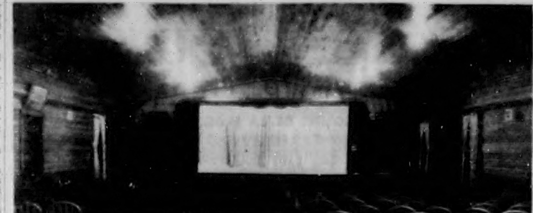
BUDAPESTE — Dans une deuxième note en douze jours adressée aux autorités soviétiques en Hongrie, les Etats-Unis ont protesté contre le fait que des groupes minoritaires, dirigés par le parti communiste, aient tenté de s'emparer du pouvoir en ayant recours à des tactiques contraires à la constitution.

La note signée par le général de brigade George-H. Veems, représentant américain dans le conseil de contrôle allié en Hongrie, était adressée au lieutenant-général russe V. P. Sviridov. Elle disait que les tactiques communistes menaçaient l'existence de la démocratie en Hongrie.

La note demandait à nouveau la tenue d'une enquête et expliquait que le gouvernement des Etats-Unis considère que les puissances signataires de l'accord d'Ialta se doivent d'un commun accord de faire enquête sur la situation politique en Hongrie.

"Aux yeux de mon gouvernement, se lisait la note, il est faux de prétendre qu'une telle enquête empiéterait sur les pouvoirs des tribunaux hongrois."

La note livrée à Sviridov, répondait à une communication du 8 mars dans laquelle le général russe niait catégoriquement les accusations américaines, disant que la Russie intervenait dans les affaires intérieures de la Hongrie et déclarait qu'il ne consentirait pas à une telle intervention de la part du gouvernement des Etats-Unis.



Vue d'une partie de la grande salle moderne de Ste-Anne-des-Chênes où sera présenté le grand drame biblique "LA PASSION".

"Quos vult Jupiter perdere, dementat prius"

Ponce-Pilate demandait à Jésus: "Quid veritas?" — Qu'est-ce que la vérité? — La question posée, venant d'un personnage officiel, directement responsable à son empereur, montre jusqu'à quel point toute base avait été enlevée de l'édifice de l'antique civilisation romaine. Il ne lui restait plus qu'à s'écrouler. Par mille stratagèmes et procédés humains, on cacha encore quelque temps l'étendue du mal qui rongeait la source vitale de l'immense et puissant empire. On **cachait**, on ne **guérissait** pas. Nul, parmi ceux qui avaient puissance, ne voulait du remède qui résidait dans la nature même des choses, dans la **vérité**. On clamait sa foi dans la puissance et la stabilité de l'empire, et du même camp, on niait toute puissance et toute stabilité, puisque l'on refusait de reconnaître la vérité . . .

De nos jours, on clame la nécessité de sauver la civilisation chrétienne. En moins d'un demi-siècle, au nom de cette même civilisation, deux guerres gigantesques, deux formidables cataclysmes dévastèrent toute civilisation, et rien n'est réglé: un troisième fléau nous menace déjà. Pie XII avertit un monde aveugle et endurci que pas un seul pas n'a été fait vers la paix.

Comme autrefois, on crie sa foi, mais on ne se soucie pas de la **vivre**.

Regardons donc d'un peu plus près: au Conseil des Nations, on veut établir la paix. Qu'est-ce que la paix? Personne ne la définit. Chacun comprend ce qu'il veut et . . . ne comprend pas son voisin. On déclare qu'il faut de la générosité, qu'il faut faire des concessions au point de vue des autres, etc. Ce qu'on ne dit pas, c'est que pour comprendre les hommes et leurs mobiles, il faut un point de repère placé dans la réalité la plus stable. Il faut la **vérité** qui a ses assises en Dieu. Pour comprendre le point de vue russe, pour faire la paix avec la Russie et lui faire des concessions légitimes (bien différentes des stupides compromis envers la force et l'injustice), il faut tout d'abord connaître sans faiblesse la vérité russe que l'on nous cache soigneusement et que nous feignons de ne même pas soupçonner. Autrement, on dira tout à l'heure que la Russie **trouble la paix** qui n'existe même pas! L'accusation fera son chemin et la guerre viendra encore une fois tout détruire et ne rien régler.

La paix, disons-le tout de suite, est la tranquillité de l'ordre établi par Dieu. Tant que nous refuserons de reconnaître cette vérité, nos assises de paix et nos traités ne seront qu'autant de faits et de documents érigés à la mémoire de l'hypocrisie qui domine notre époque.

Nous avons combattu pour sauver la civilisation chrétienne, disons-nous? Sommes-nous réellement soucieux de conserver cette civilisation? . . . Ici même, dans notre Législature, on introduit des projets de loi qui s'éloignent de plus en plus de la vérité évangélique tout autant que de la plus pure et plus constante tradition chrétienne. En effet, comme exemple d'actualité, on veut élargir la voie du divorce, et voici ce que la **Winnipeg Free Press** publiait dans un important article éditorial à ce sujet, numéro du 20 mars: "Those who favor a prudent widening of the grounds for divorce, and they are a growing number, feel that the present laws no longer adequately reflect the public conscience and should therefore be amended".

Bien noter qu'aucun critère n'appuie la conscience des hommes. Cette conscience cesse d'être personnelle et est prise globalement (public conscience) pour devenir **l'absolu** qui doit guider, qui doit prévaloir. Cet "absolu" change et on l'admet par les mots "no longer adequately reflect" . . .

Donc, pas de source d'ordre. Le caprice du moment guide les hommes. Si c'est cela la civilisation chrétienne que nous défendons, il est temps que nous changions de catéchisme! Le bolchevisme n'est pas plus mauvais: il proclame que les facteurs économiques informent la morale et la société humaines. Les facteurs économiques sont, il me semble, tout aussi bons que le caprice du moment de la conscience globale sans principe éternel.

Cessons de nous payer de mots! Soyons une force chrétienne chez nous d'abord! Ensuite, nous pourrons aider le monde dans l'établissement de la paix.

A l'hon. Sauveur Marcoux et à M. Edmond Préfontaine, nos vaillants députés, j'offre mes très sincères félicitations pour les magnifiques discours qu'ils ont prononcés en Chambre pour combattre la plaie du divorce et que la grande presse du pays n'a pas publiés.

Paul PRINCE.

La Broquerie, le 25 mars 1947.

Commandes britanniques d'instruments aratoires

LONDRES — La Grande-Bretagne a commandé au Canada et aux Etats-Unis des instruments aratoires pour une valeur de 5 millions, 250,000 livres (soit 21 millions de dollars). Ces instruments devront être livrés au cours de la présente année. C'est ce qu'a révélé le ministre de l'agriculture Williams dans une réponse faite par écrit à la Chambre des communes.

→ Mêlée générale à Moscou

(Suite de la première page)

au sujet de la Grèce et de la Turquie. Le discours récent du président Truman promettant d'aider ces deux pays, avait provoqué de lugubres accusations dans la presse soviétique, qui est un autre moyen pour le gouvernement de faire connaître ses sentiments. Les difficultés financières temporaires de l'Angleterre, avaient peut-être fait espérer à Moscou qu'elle allait abandonner la partie dans le Levant. On ne s'imaginait pas que Washington pouvait s'intéresser à des petits pays si éloignés de ses frontières. Or le Congrès américain est en train d'étudier le projet d'aide financière à la Grèce et la Turquie: s'il est accepté, c'est dire que la route des Dardanelles et de la Méditerranée est définitivement bloquée pour les Russes. On voit bien, comme nous le disions ici même avant la Conférence, combien vastes sont les dessous de la question allemande.

Enfin, comme dernier préliminaire, les Trois en sont venus à s'envoyer des accusations par dessus le tapis vert de la table de paix, au sujet de leur conduite en Allemagne même. Les Russes accusaient les Anglo-Américains de tenir en uniforme des formations allemandes dans leur zone; et ces derniers leur répondaient qu'ils n'avaient pas encore sabordé les unités navales allemandes, et qu'ils n'avaient pas donné le chiffre de leurs prisonniers allemands. Les Russes n'ont évidemment pas de réponse satisfaisante à cette double accusation; tandis que les Anglo-Américains ont protesté que les soldats allemands en uniforme étaient utilisés par eux pour nettoyer les champs de mine et à faire d'autres opérations dangereuses. Une note comique que l'on pourrait ajouter ici sur la crainte des Russes de tout ce qui est en uniforme, c'est le rapport que le délégué soviétique au Contrôle Interallié aurait voulu bannir l'Armée du Salut du territoire allemand.

Cette première phase de la Conférence si longtemps attendue, s'est terminée l'autre soir par un banquet de gala pantagruélique, où nos pauvres délégués durent boire, selon la mâle coutume russe, à la santé de tous les pays alliés individuellement et jusqu'au bouquet de la vodka elle-même. Selon les rapports officiels de la capitale soviétique, ce dîner historique s'est terminé aux petites heures du matin. Du moment que plusieurs diplomates et militaires ont dû être portés chez eux ivres-morts, tout allait bien de nouveau. L'alcool avait noyé les premières difficultés de la conférence.

Aussi abordait-on d'emblée le lendemain, la question allemande elle-même: réparations, frontières, gouvernement provisoire. Commençant par le commencement, les Russes exigèrent dix milliards de dollars au titre des réparations, à répartir en vingt ans! Ceux qui ont vu l'état pitoyable de l'Allemagne à l'heure actuelle, situation tragique qui a porté les Anglo-Américains à réserver près de 500 millions de dollars dans leurs zones pour la survivance de la population, se demandent avec raison où, et quand, les Allemands pourront trouver une pareille somme. Il est à noter aussi que sous le prétexte légitime de désarmer l'Allemagne, les Russes ont déjà démantelé des quantités d'usines pour les transporter en territoire russe, ce qui rend impossible le travail productif pour les ouvriers allemands.

A l'heure actuelle, on est en train de raisonner avec les Russes sur ce chapitre; et pour aider les choses, les Anglo-Américains leur demandent combien d'usines allemandes ils auraient démantelé à date, et si les divers prélèvements russes en Allemagne ne dépassent pas en valeur le chiffre de réparations demandé. A quoi, le Kremlin répondit pour commencer par une déclaration sensationnelle: A Yalta, M. Roosevelt et M. Churchill auraient fait des promesses secrètes et précises à la Russie au titre des réparations. Or, il s'agit de vérifier ces promesses et de voir si elles sont dépassées ou non par les accords de Potsdam qui n'en font pas mention même implicitement.

Dans cette mêlée générale, les désirs légitimes des nations moyennes comme le Canada sont naturellement négligés. Les Russes ne veulent pas entendre d'une participation quelconque de puissances autres que les Quatre, à la partie d'horions diplomatiques qui se joue à Moscou. Attendons que l'horizon se clarifie quelque peu, avant de faire entendre à nouveau nos droits légitimes.

Thomas GREENWOOD

Les artistes de CKSB à Fannystelle

Le dimanche 16 mars, les artistes de CKSB rendaient visite à la population amie de Fannystelle. Cette visite faisait partie de la série de représentations que CKSB donne actuellement dans nos centres afin de se faire des fonds et d'établir des relations plus intimes entre les directeurs et le personnel de CKSB et nos radiophiles des centres plus éloignés. Le concert de Fannystelle avait déjà dû être renvoyé à cause de l'intempérie, et l'assistance en souffrit encore le dimanche 16 mars — on ne put donner de concert aux enfants dans l'après-midi — car les chemins étaient impassables; seuls, les paroissiens de Fannystelle purent se rendre à la salle qui fut quand même bien remplie.

MM. René Dussault, Bertrand Potvin et Léo Rémillard, du poste, étaient présents et agirent comme maîtres de cérémonies.

Parmi les visiteurs, on remarquait les artistes suivants: M. Delphis Genthon et ses compagnons, qui exécutèrent des airs "du bon vieux temps". M. Genthon et ses compagnons sont extrêmement populaires et ils sont toujours vivement applaudis partout où ils vont.

Mlle Renée Gravel, chanteuse bien connue, Mlle Thérèse et M. Arthur Lavoie, également avantageusement connus, faisaient partie du groupe.

Il y avait aussi Mlle D. Guyot et ses compagnes: Mlles Denise Charlesworth et Fabiola Desrosiers, avec Mlle Annette Painchaud au piano. Ce trio est toujours très aimé des auditeurs. Cette fois M. Henri Pinvidic, à la voix mélodieuse, chanta avec ces demoiselles dans quelques numéros de leur répertoire abondant.

M. Gyles Guyot amusa son auditoire par la récitation d'une couple de morceaux bien choisis.

M. Georges Paquin, ténor prometteur, se fit entendre dans le cours de la soirée.

Bref, ce fut un groupe extrêmement intéressant et varié.

Fannystelle contribua sa part au succès et à l'intérêt du concert. Tout d'abord, il y eut une séance du club des ménagères, puis un interrogatoire des enfants, conduit par M. Albert Legrand, et ensuite toute une série d'amateurs pour lesquels les spectateurs votèrent. On entendit donc les artistes dont les noms suivent: l'orchestre de Fannystelle, composé de MM. J.-P. Latour, violoniste, J. Andrewchuk, accordéoniste, L. Franzmann, accordéoniste, J.-B. Mollot, tambourin, avec E. Latour au piano; deux petits, Noëlla Painchaud et Lucien Boulanger chantèrent; Mlles Stella et Marguerite Sylvestre se firent également applaudir dans deux chansons; Mlle Lucille Latour et Isabel Katchinowski rendirent un duo de piano et Mlles Flore Hamel et Béatrice Hamel rendirent un chant approprié.

Les auditeurs votèrent pour leurs artistes préférés (au taux de 10 sous du vote — et de ce chef on fit plus de soixante dollars) et les deux petits, Noëlla Painchaud et Lucien Bélanger, furent choisis en premier lieu, suivis des demoiselles Sylvestre et de l'orchestre de Fannystelle.

On avait fait rafler une montre, don de M. Cusson, qui rapporta tout près de $75.00. Les profits nets de la soirée, bien que seuls les paroissiens de Fannystelle purent se rendre, se chiffrèrent à $300.00.

M. l'abbé A. d'Eschambault et M. Roland Couture remercièrent cordialement la population de Fannystelle et en particulier M. l'abbé Brunet, qui répondit en termes aimables au nom de ses paroissiens, ajoutant tout le bonheur que les gens de Fannystelle ressentaient à pouvoir aider le poste.

Les familles de Fannystelle avaient tenu à recevoir chez elles les artistes en visite, et à la fin de la soirée un superbe goûter leur fut offert.

Nos remerciements les plus sincères à nos compatriotes de Fannystelle. Nous savons que CKSB n'a pas de meilleurs amis!

(Communiqué)

→ M. Ilsley forcé à se rétracter par les libéraux québécois

(Suite de la troisième page)

mesure si elle n'était pas divisée en plusieurs projets de loi. Il a réclamé le respect des privilèges des députés qui ont le droit de surveiller la dépense des deniers publics et l'administration des lois au lieu de s'en remettre à des règles bureaucratiques. Il a enfin déclaré que le parti libéral ne devait pas se faire le précurseur du socialisme et qu'il se refusait pour sa part à jouer ce rôle.

Jusqu'au 15 mai

Les deux Chambres ont voté une adresse qui prolongera jusqu'au 15 mai la loi des mesures transitoires qui devait expirer le 29 mars. Cela ne sera pas inutile car le débat sur les contrôles qui met en question tous les grands principes économiques et qui soulève toutes sortes de problèmes pratiques promet de se prolonger fort longtemps. Le président de la Commission des Prix, M. Donald Gordon, qui était la cible de l'opposition, a fort opportunément donné sa démission pour reprendre son poste à la Banque du Canada. Le premier ministre King et M. Coldwell ont fait son éloge, mais M. Bracken et M. Low, les chefs des partis qui combattent les contrôles, se sont abstenus d'en faire autant. On entendra beaucoup parler d'économie dirigée, de socialisme, de libéralisme économique et de capitalisme au cours des prochaines semaines.

A mes petits-enfants

Chers petits amis,

Le printemps est arrivé! Je suis certaine que vous êtes contents de voir la neige disparaître. Chaque chose à son temps, n'est-ce pas?

Le printemps! Saison où les petits garçons et certaines fillettes aussi sont tentés de jouer dans l'eau des rues, des fossés, et de se mouiller les pieds bien souvent. Faites attention, chers petits, car ce geste vous causera des ennuis. D'abord vos parents seront peinés de votre désobéissance. Ensuite vous vous exposez à contracter des maladies: rhumes, rhumatismes — que sais-je encore! Il est permis de s'amuser, certes, mais de façon raisonnable. Donc soyez sages sous ce rapport.

Je suis heureuse de saluer plusieurs nouveaux correspondants au "Coin des Jeunes". Qu'on ne se gêne pas pour m'écrire. Je vous le répète: tous sont les bienvenus.

Plusieurs m'expriment le désir de me connaître. Je les remercie de l'aimable invitation qu'ils me font mais d'ajouter, à mon grand regret, que ce qu'ils me demandent m'est impossible pour le moment.

D'autres font mention du programme de CKSB: "Nos écoles au micro". Soyez assurés, petits amis, que Mère-Grand aimerait voir gagner toutes les écoles — si c'était possible. Que les concurrents fassent leur possible et tous nous serons fiers d'eux: gagnants ou perdants!

Pâques n'est pas loin. J'espère que vous observerez le Carême jusqu'à la fin —même si les lapins de chocolat et les oeufs de Pâques vous tentent fort! Il ne faut pas céder maintenant, car vous perdriez une bonne part de mérite. D'autant plus qu'un sacrifice accompli de bonne grâce n'est jamais sans récompense.

Mère-Grand.

MOTS INCOMPLETS

Trouvez les mots ci-dessous:

HABI - - - -
BIENFAI - - - -
MALEF - - - -
LONGI - - - -
CONI - - - -
CONDUC - - - -
SPECIF - - - -
CALORI - - - -
DOC - - - -
MANSUE - - - -
MAMMI - - - -
OBLA - - - -
SERVI - - - -
OMBELLI - - - -
ATLANT - - - -
CAU - - - -

Solutions: Habitude — Bienfaiteur — Maléfique — Longitude — Conifère — Conducteur — Spécifique — Calorifère — Docteur — Mansuétude — Mammifère — Oblation — Servitude — Ombellifère — Atlantique — Caution.

Le Coin des Jeunes

Directrice: Mère-Grand

Ce que chacun fait

L'abeille bourdonne; l'aigle trompette, glattit; l'âne brait, rubit; le buffle souffle, beugle; le canari nasille, cauquette, couincouine; la caille margotte, margaude, carcaille, courcaille; le chat miaule, ronronne, file au rouet, jure.

Le cheval hennit, casse la noisette, s'ébroue, piaffe, ronfle, souffle, corne, pétarde; le cochon grogne, gouine; la cigale crécelle, criquette; la colombe roucoule; l'alouette grisole, tirelire; la brebis bêle; le boeuf beugle, meugle; la buse piaule; le chacal aboie; le butor bulit; le cerf brame, rait, rallerée; le chat-huant hulule; la chèvre bêle; la chouette hue, chuinte, froue.

Le chien aboie, happe, appelle, hurle, gronde; le rouge-gorge, le coq coquerine, coqueline; la cigogne craque, craquette, glocore claquette; le coq de bruyère dodeldit; le corbeau croasse, coraille, graille; la dam brame, rait; l'étourneau pisote; le faon râle; la gélinotte glousse; la grenouille coasse; la grue glapit, trompette; le grillon grésillonne, craque, craquette; la hupe pupule; l'hyène rit, pleure; le criquet stridale.

La corneille braille; le crocodile se lamente, pleure; le coucou coucoule; l'éléphant barète, barrit; l'épervier piale, glapit; le geai cajale, cajole, frigulote; le grillet grillotte; le hibou boubouie; l'hirondelle gazouille, trinsotte, trisse.

A LA COLONNE DE LA FLAGELLATION



Pendant la grande Semaine qui approche, méditons souvent sur les énormes souffrances que le Christ a endurées pour nous, en particulier le tourment de la flagellation, pour expier nos péchés de sensualité . . .

POUR VOUS MESDAMES—

Toilettes de Pâques

Il ne reste plus que huit jours à peine avant Pâques. Dans un restaurant chic de la ville deux jeunes mondaines sont attablées. Deux amies intimes apparemment car le sujet de leur conversation est une question assez personnelle: les toilettes de Pâques.

"Moi, déclare la première, une blonde élancée au sourire engageant, je me suis acheté un costume de gabardine brun chocolat. Pour coiffure un petit chapeau brun fleuri de marguerites. Quant aux accessoires j'ai choisi, etc.

L'autre jeune fille, une brune élégante écoutait attentivement le récit des achats de son amie.

Elle en attendait sans doute la fin pour énumérer à son tour les articles indispensables qui constitueraient "sa" toilette du grand jour.

Les modes printanières! Toute femme — même si parfois elle affiche une allure masculine — est captivée par ses moindres détails. Elle les étudie et s'habille selon les caprices de cette maîtresse incertaine et changeante qu'est madame la mode. Sans être osée et coquette il est bien permis à la femme de porter les vêtements qui s'harmonisent le mieux avec sa personnalité. Mais de là à se préoccuper presqu'uniquement de toilettes . . .

* * *

Dans un autre quartier de la ville une cathédrale vient de s'illuminer. Elle est loin d'être remplie. Et pourtant c'est l'exercice du carême qui commencera dans quelques instants. Au restaurant nos jeunes filles grillent une cigarette tout en se détaillant leurs toilettes de Pâques. A travers le monde il doit y avoir une multitude de femmes qui pourraient mais ne prennent pas part à un exercice quelconque de piété et de pénitence.

Préoccupations mondaines? Devoirs religieux? De quel côté la balance penchera-t-elle?

Le catholicisme exige bien des sacrifices. Mais que sont ces sacrifices en comparaison de ce que la religion nous offre en retour. Le salut éternel; du bonheur sur cette terre même!

La mode qui a aussi ses exigences ne saurait nous en garantir autant. Et pourtant de quoi se préoccupe-t-on le plus? Illogisme humain . . .

Ou est-ce notre désir d'être "moderne" qui nous fait reléguer la religion au second plan? Ah! on a beau être "vieux jeu" ou non la religion elle est de tous les temps. Et la femme, quelqu'émancipée qu'elle puisse paraitre, doit encore obéir aux dix commandements de Dieu si elle veut s'assurer une place dans l'autre monde.

Il semble qu'on soit porté à l'oublier plus aisément de nos jours. Heureusement qu'il n'est jamais trop tard pour se reprendre. Si le carême vous a laissées indifférentes jusqu'à présent tâchez au moins de passer une bonne semaine sainte. Réparez votre insouciance passée par des actes d'une sincérité absolue.

Il faut aussi songer à la toilette immaculée de l'âme à ce temps-ci de l'année. Que le lys soit notre symbole! Les yeux qui sont le reflet de l'âme brilleront d'un éclat inaccoutumé en ce beau jour de Pâques 1947 si nous avons fait nôtre la paix divine qui inonde les coeurs purs!

L'harmonie parfaite qui se dégagera de cet ensemble de toilettes aura plus de charme que le seul effet d'un beau costume ou d'un chapeau coquet! Aucun poids, aucun remords n'assombriront en ce grand jour de la Résurrection ce joli front si fièrement nimbé de fleurs pascales. Mystère de la Résurrection. Renouveau très approprié d'âmes faites pour rayonner le beau, la joie et la vérité!

MIREILLE.

Mes petits-enfants m'écrivent

Elie, Man.

Chère Mère-Grand,

Me voici installé pour vous donner quelques nouvelles. J'ai quatorze ans et je suis dans le grade VIII.

Le vendredi 7 mars, j'ai eu l'honneur d'aller au poste CKSB pour prendre part au programme "Nos écoles au micro". Nous fûmes vainqueurs. Nous sympathisons avec le groupe de Lorette qui a cependant fait bonne figure.

La semaine dernière, M. le Curé est venu distribuer les bulletins et nous conseilla de vous écrire. C'est avec plaisir que je me suis rendu à son désir.

Je termine en vous souhaitant une bonne santé.

Roger BOUCHARD.

* * *

St-Lazare, Man.

Chère Mère-Grand,

Vous ne m'avez pas encore comptée parmi vos petits-enfants et cependant je ne manque pas de lire chaque semaine vos intéressantes lettres.

La dernière m'a particulièrement fait plaisir à cause de la nouvelle que vous nous annonciez.

Ce n'est pas la première fois que nous constatons l'intérêt que portent aux Canadiens de l'Ouest nos frères de Québec. Ils nous ont déjà aidés à obtenir notre poste de radio et voilà que maintenant ils vont nous envoyer des livres. Ce beau geste de leur part ne peut que nous faire aimer davantage notre langue et nous encourager à la bien apprendre.

Je remercie au nom de toute notre école M. Pierre Laporte, directeur de ce mouvement, les Jeunes de la Chambre de Commerce de Montréal, et le R. P. Gendron, qui a bien voulu nous faire part de cette heureuse nouvelle.

Nous prions pour la réussite de l'oeuvre dont nous serons les bénéficiaires.

Vive à jamais notre belle langue française et vivent nos frères du Québec!

Votre aimante petite-fille du grade VIII,

Anita FOUILLARD.
Ecole St-Alexandre.

* * *

La Broquerie, Man.

Chère Mère-Grand,

C'est la première fois que je vous écris. Je suis dans le grade I. Je demeure chez ma grand-mère car mes parents sont à Winnipeg. Je suis ici afin d'avoir la chance d'apprendre le français. J'aime beaucoup ma grand-mère; elle est bien bonne pour moi. J'ai un petit frère et une petite soeur.

Bonjour, Mère-Grand.

De votre petite-fille,

Agathe GAGNON.

Elie, Man.

Chère Mère-Grand,

Vous allez être heureuse, sans doute, de recevoir une lettre d'une petite amie, qui est intéressée au **Coin des Jeunes.** C'est la première fois que j'ai le bonheur de vous écrire.

Je suis dans le grade VII. Nous avons eu des examens et je suis arrivée première en français et troisième en anglais.

Avez-vous écouté le poste CKSB, à 8 h., lorsqu'Elie a concouru contre Lorette? Nous sommes bien heureux de vous dire que c'est Elie qui a gagné.

Il y a beaucoup de neige par ici. Il y a quelques semaines, l'autobus ne pouvait pas circuler. Les chemins étaient bloqués! Mais depuis la semaine dernière, il fait beau et la neige s'en va graduellement.

Nous avons une belle église et un beau couvent. Il y a une grande et une petite école. Cette dernière abrite les grades VII et VIII.

Dans notre village, il y a trois magasins à part la Coopérative. Il y a aussi un restaurant et plusieurs garages. Depuis décembre, nous avons un cordonnier. Nous avons deux gares et deux élévateurs.

Claire BERNARDIN.

* * *

Ecole St-Alexandre,
La Broquerie, Man.

Chère Mère-Grand,

C'est la première fois que je vous écris. J'aimerais bien vous connaître. J'ai dix ans et je suis dans le grade IV. J'aime bien ma maîtresse. Je vais à l'école St-Alexandre. J'ai hâte d'écrire les examens du concours de français. J'étudie beaucoup pour avoir 100 pour-cent. Je vous écrirai encore.

Votre petite-fille,

Yvonne KIROUAC.

* * *

La Broquerie, Man.

Chère Mère-Grand,

Voulez-vous compter un petit ami de plus? Je suis dans le grade II. J'aime bien ma maîtresse. J'ai sept frères et quatre soeurs. J'aime beaucoup notre petit bébé.

Bonjour, Mère-Grand.

Votre petit garçon qui vous aime,

Laurent GAGNON.

* * *

La Broquerie, Man.

Chère Mère-Grand,

C'est la première fois que je vous écris. Je suis dans le grade I. Je demeure loin de l'école, alors j'ai deux chiens pour me conduire, moi et ma petite soeur Lucie. J'aime bien aller à l'école.

Bonjour chère Mère-Grand,

Votre petit garçon,

Arthur DE GAGNE.

* * *

Elie, Man.

Chère Mère-Grand,

Depuis longtemps je me fais un plaisir de lire chaque vendredi le **Coin des Jeunes.** L'ayant trouvé intéressant, je désire y contribuer mon humble part.

Je suis dans le grade X et j'aime bien l'étude. Je vois que la langue française fait d'immenses progrès dans notre province. Les festivals annuels et les programmes auxquels nous prenons part, chaque semaine, au poste CKSB, nous y aident.

L'école d'Elie est fréquentée par environ 120 élèves qui semblent jouir de leurs études. Je participe à ce noble élan, et j'espère pouvoir finir mes études afin d'atteindre le but que je me propose.

Une élève,

Fleurette BERNARDIN.

* * *

La Broquerie, Man.

Chère Mère-Grand,

Aimeriez-vous connaître une autre de vos petites-filles? Je suis dans le grade I. J'aime bien aller à l'école. J'ai huit frères et trois soeurs. J'aimerais beaucoup vous voir. Je prie pour vous.

Votre petite-fille,

Irène GAGNON.

* * *

La Broquerie, Man.

Chère Mère-Grand,

C'est la première fois que je vous écris. J'ai 7 ans. Je suis dans le grade I. Je vais à l'école; quand il fait trop froid, ça me fait de la peine d'être obligée de rester à la maison. J'aime bien ma maîtresse.

Votre petite-fille,

Louise KIROUACK.

La Broquerie, Man.

Chère Mère-Grand,

C'est la première fois que je vous écris. Je suis dans le grade I et j'aime beaucoup aller à l'école. J'aime lire le **Coin des Jeunes.** Je prie le bon Dieu pour qu'Il vous garde encore longtemps sur la terre. J'aimerais bien vous voir afin de vous connaître plus. Je vais vous écrire encore.

Votre petite-fille,

Anna MICHAUD.

* * *

Elie, Man.

Chère Mère-Grand,

Est-ce que ça va bien? J'espère que oui.

Je vais à l'école et j'aime bien ça. Nous sommes 12 élèves dans notre classe.

J'écoute la radio française et j'aime beaucoup Séraphin. Je suis bien contente que le printemps arrive. Céline Houde et Roger Bouchard sont allés au poste CKSB.

Je vais au couvent d'Elie et ma grande soeur, Stella, aussi. Nous sommes bien. Nous nous levons de bonne heure le matin et nous nous couchons tôt le soir aussi.

Le nom de ma maîtresse est Mme Marcel Bernardin. Au revoir.

Solange BOUCHARD.

* * *

La Broquerie, Man.

Chère Mère-Grand,

C'est la première fois que je vous écris. J'aime bien lire toutes les petites lettres dans le **Coin des Jeunes.** J'aime ma maîtresse. Je suis dans le grade IV et j'ai neuf ans. J'étudie toujours mes leçons car je veux être dans le grade V l'année prochaine. Je vous écrirai pour vous dire si j'ai bien réussi.

Votre petite-fille qui vous aime,

Marie-Reine KIROUACK.

* * *

La Broquerie, Man.

Chère Mère-Grand,

Je viens vous écrire quelques lignes ce soir. Je suis une petite fille de dix ans. Je suis dans le grade III. J'aime bien ma maîtresse. J'ai 4 soeurs et 3 frères. J'aide souvent maman car elle a beaucoup d'ouvrage. Mes deux grand-mères lui aident beaucoup aussi. Avec vous, ça me fait trois grand-mères. Je prie pour vous.

Votre petite-fille,

Yvonne PELLETIER.

* * *

Elie, Man.

Chère Mère-Grand,

Je vous écris pour vous donner de nos nouvelles. Je suis dans le grade IV. Notre maîtresse est Mme M. Bernardin. Elle est une bien bonne maîtresse.

J'aime beaucoup le français et je suis intéressé à la radio française.

Je vous assure que nous avons eu du plaisir à glisser sur les bancs de neige. Ils étaient à peu près 25 pieds de haut dans les bois. Cela veut dire que nous aurons beaucoup d'eau ce printemps.

Votre petit garçon,

Lionel BERNARDIN.

* * *

La Broquerie, Man.

Chère Mère-Grand,

Je vous écris un mot pour vous donner de mes nouvelles. Vous ne me connaissez pas encore. Je suis une petite fille de 8 ans. Mes parents demeurent au nord-est de La Broquerie. J'ai 3 frères et 1 petite soeur. J'avais bien hâte de vous écrire et j'espère vous écrire encore. Je prie pour vous.

Votre petite-fille,

Lucie DE GAGNE.

* * *

MADELEINE DE VERCHERES

Madeleine se promenait sur le bord du St-Laurent. Tout-à-coup, elle aperçut les Iroquois qui s'en venaient de son côté. Elle vit la porte du fort ouverte. Elle courut au fort et ferma la porte.

Elle était avec ses deux frères plus jeunes qu'elle et deux vieux serviteurs. Elle tira si bien pendant huit jours que les Iroquois eurent peur d'approcher du fort, parce qu'ils croyaient qu'il y avait toute une armée.

M. Monnerie arriva de Montréal et Madeleine lui dit: "Je vous rends les armes."

L'officier répondit: "Elles sont entre bonnes mains."

Gracia ROBIDOUX,
Grade IV, Otterburne.

Questionnaire

Que signifie: se conduire en pied plat?

En homme sans manières, sans éducation. Les nobles portaient des chaussures à talons, mais pas le peuple.

Que veut dire piquer des deux?

Quand un cavalier veut partir vite, il pique son cheval des deux éperons.

Mettre les pouces.

Signifie céder. Les policiers comprimant les pouces des prisonniers dans des poucettes, la douleur les fait céder.

De deux hommes qui se battent en duel, on dit qu'ils vont sur le pré. Pourquoi?

Jadis les nobles allaient se battre en duel sur le Pré-aux-Clercs.

Un poulet n'est-il pas aussi un billet doux, amoureux?

Oui, et on les nomme ainsi parce que les amoureux effraient un poulet avec un billet caché sous l'aile.

Joyeuse Fête

28 mars

Denis Gobeil, South-Junction.
Alfred St-Godard, St-Jean-Baptiste.
Claudette Dansereau, Letellier.
Alice Trudeau, Ste-Anne des Chênes.
Marie-Joseph Gosselin, St-Malo.
Raymond Poliquin, Laflèche, Sask.
Raymond Chabot, Ferland Sask.

29 mars

Willie Schroeder, Ste-Anne.
Raymond Bouchard, St-Boniface.
Roland Dufault, St-Boniface.
Aline Gauthier, Ste-Agathe.
Joséphine Gobeil, South-Junction.
Rose Beaudoin, Albertville, Sask.

30 mars

Béatrice Catellier, St-Malo.
Mary-Lou Carrière, Thibaultville.
Lucille Gaudry, St-Victor, Sask.
Lucille Fontaine, St-Victor, Sask.

31 mars

Irène Vermette, St-Jean-Baptiste.
René Boily, La Broquerie.
Gérard Devigne, St-Boniface.
Marcel Poiron, St-Labre.
Georgette Nault, Woodridge.

1er avril

Cécile Inglebeen, Ste-Rose.
Marguerite Beaudry, S. Junction.
Lucie Nadeau, St-Norbert.
Ross Magnus, Woodridge.
Yvette Lambert, Thibaultville.
Monique Tremblay, St-Louis, Sask.
Denise Belisle, Laflèche, Sask.
Yvonne Le Tilly, Laflèche, Sask.
Louise Caplette, St-Victor, Sask.

2 avril

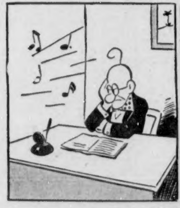
Irène Pilloud, Haywood.
Gilles Godard, Aubigny.
Alexandrine Evans, Woodridge.
Aline St-Hilaire, St-Pierre.
Agathe Morin, Laflèche, Sask.

3 avril

Norbert Landreville, St-Lupicin.
Henriette Mondor, Ste-Anne.
Rachel Labossière, St-Léon.
Béatrice Girard, Elie.

Le professeur NIMBUS

Reproduit avec l'autorisation du Séquestre, Ottawa.











LES BELLES FAVEURS DE NOTRE-DAME DU CAP

Publié avec l'autorisation des Gardiens du Sanctuaire, Cap-de-la-Madeleine, Qué. (Dessinateur: J.-C. Cuvelier)





1 - Mlle Maria B... de St-J.-B. de Rouville, souffrait depuis plusieurs mois. La maladie résistait aux bons soins de la famille et des habiles médecins qui la traitaient. Son cas inspirait de vives inquiétudes.

2 - Les médecins eux-mêmes, alarmés, conseillèrent une opération: elle serait dangereuse mais pouvait peut-être sauver la vie. Cette proposition effrayait la jeune fille. On hésitait, et la maladie s'aggravait toujours.

3 - On crut la dernière heure arrivée. La malade reçut les derniers sacrements et fit ses adieux à sa famille... Mais on faisait une neuvaine à N.-D. du Rosaire. La prière était confiante, on espérait toujours.

4 - Eh! bien, la santé revint à la malade. Elle fut guérie à la suite de la neuvaine, et son frère, le R.P. B... nous écrit: "C'est ma conviction que cette guérison est miraculeuse."

(Annales, février 1904).



Q.—Il existe un empêchement de mariage entre catholiques et protestants. Quelle sorte d'empêchement est-ce?

R.—Comme vous le dites bien, il existe un empêchement de mariage entre catholiques et protestants, empêchement dit de religion mixte. C'est un empêchement prohibant, c'est-à-dire qu'il défend de contracter mariage entre ces personnes sans le rendre nul. Le Code de Droit canonique, loi officielle de l'Eglise, article 1,060, s'exprime ainsi: "L'Eglise défend partout et très sévèrement aux catholiques de contracter mariage avec une personne baptisée qui n'est pas catholique; un tel mariage est même défendu par la loi divine, s'il y a danger de perversion pour la partie catholique ou pour les enfants".

Q.—Pourquoi l'Eglise a-t-elle mis cet empêchement de mariage entre catholiques et protestants, et pourquoi s'oppose-t-elle ainsi à ces mariages?

R.—Comme réponse, je vous citerai un paragraphe d'une lettre pastorale de S. Exc. Mgr Yelle, p.s.s., écrite en mai 1936: "L'Eglise a le devoir, l'obligation absolue de veiller sur ses enfants pour mettre à leur disposition les moyens de salut que Notre-Seigneur lui a confiés, pour éloigner les fidèles des dangers qui les menacent, pour les prémunir contre les occasions de péché qui compromettraient leur salut.

"Or pour faire son salut, il faut absolument avoir et conserver la foi en Notre-Seigneur et en la religion qu'Il a apportée à la terre et dont l'Eglise catholique est la seule dépositaire. Ce n'est donc pas d'une animosité irraisonnée envers nos frères séparés, ni d'un esprit d'autorité abusive dans un domaine qui lui serait étranger, que l'Eglise est animée quand elle défend les mariages mixtes: c'est simplement parce qu'elle est mère, et qu'elle comprend l'intérêt de ses enfants; c'est parce qu'elle les aime assez fortement pour les prémunir contre leurs propres faiblesses; c'est pour cela qu'elle leur défend de s'engager dans un état de vie qui les exposerait à perdre le foi, condition nécessaire du salut éternel."

Q.—Il y a quelque temps, dans la "Boite aux Questions", paraissait cette question: "Supposons qu'une personne ait caché des péchés graves lors d'une confession; elle les accuse après 5 ou 6 mois ou même 1 an. Que lui faut-il dire à confesse? Faut-il qu'elle mentionne qu'elle a communié dans ces conditions, ou bien est-il suffisant d'accuser ces péchés omis en spécifiant qu'ils ont été cachés? Vous avez répondu que cette personne doit reprendre entièrement cette confession invalide, ensuite accuser le sacrilège, accuser que cette personne a communié dans ces conditions, et elle doit accuser toutes ses fautes depuis sa dernière bonne confession". Alors si cette personne, pensant faire une bonne confession, dit simplement: "je n'ai pas accusé tel et tel péché en confession", fait-elle une confession sacrilège? Si elle ne savait pas qu'il fallait reprendre entièrement la confession invalide et s'accuser d'avoir communié dans ces conditions (si elle n'a pas accusé cela non plus), est-ce qu'il lui faut recommencer toutes ces confessions précédentes?

R.—Une remarque s'impose avant d'en venir à l'objet de votre question. Dans les réponses données, il s'agit d'appliquer les principes à des cas particuliers, c'est-à-dire que pour donner une solution à tel cas, il faut nous reporter à des règles, selon lesquelles on aboutira à telle solution. Voilà pourquoi, quand il s'agit d'appliquer ces principes à des cas bien déterminés, la solution de telle question sera différente d'une autre qui pourtant lui ressemble sous bien des angles: tant de circonstances entrent en jeu, et il suffit d'une seule pour imposer une tout autre solution. C'est ce fait que présente votre question d'aujourd'hui, puisqu'elle ajoute des circonstances à une autre question de la **Boite aux Questions**. Ainsi le prêtre au tribunal de la Pénitence en plus d'être le père des âmes et leur médecin spirituel, en est aussi le juge; c'est pourquoi avant de donner l'absolution il doit, selon la confession qu'on lui fait, se former un jugement prudent sur les péchés commis et sur les dispositions du pénitent.

Quant à la réponse donnée à laquelle vous faites allusion, il s'agissait de reprendre une confession invalide et mauvaise ou sacrilège; volontairement le pénitent n'avait pas indiqué le nombre exact des fautes mortelles commises. Cependant vous supposez maintenant d'autres circonstances; je répondrai selon les deux circonstances suggérées.

1—"Si cette personne, pensant faire une bonne confession dit simplement: 'je n'ai pas accusé tel et tel péché en confession,' fait-elle une confession sacrilège?" Non: au contraire, cette confession est bonne puisqu'elle croit bien faire en ne disant que cela, et elle est sincère en agissant ainsi.

2—"Si elle ne savait pas qu'il fallait reprendre entièrement la confession et s'accuser d'avoir communié dans ces conditions, etc.?" Cette personne a fait une bonne communion et, sans doute, elle ne sera pas obligée de dire qu'elle a communié dans ces conditions; elle ne sera pas obligée de reprendre les autres confessions, puisque, en se confessant, elle pensait bien faire. Il y aura obligation pour cette personne de reprendre les confessions précédentes seulement si elle est certaine que telle ou telle confession est mauvaise ou invalide.

Enfin l'examen de conscience assurera une confession complète et sauvegardera cette qualité de la confession. Pour cet examen cependant on s'efforcera d'y donner l'importance ordinaire et sérieuse, selon ses capacités. Si après un tel examen on oublie une faute mortelle en confession, on accusera cette faute à la prochaine confession, voilà tout: l'oubli involontaire ne rendra jamais une confession invalide; la seule obligation qui en résultera si plus tard on s'en aperçoit, sera de compléter l'accusation, non pas le plus tôt possible, ou avant de recevoir l'Eucharistie, mais lors de sa confession suivante. Il ne faut pas se tourmenter outre mesure la conscience par une recherche trop prolongée et toute inquiète au détriment d'une autre disposition nécessaire au sacrement de pénitence: la contrition.

M. GLEN J. SPAHN

Le nouvel administrateur de la Metropolitan Life Insurance Company, au Canada. Monsieur Spahn révèle, aujourd'hui, que 250,000 Canadiens ont souscrit, auprès de la Metropolitan, en 1946, des polices nouvelles qui garantissent un total de $217,564,850.

Progrès constants de la "Metropolitan"

Ottawa, 25 mars—Deux cent cinquante mille Canadiens ont acheté des nouvelles polices, auprès de la Metropolitan Life Insurance Company, en 1946. C'est ce dont a fait part M. Glen J. Spahn, récemment placé à la tête de l'administration de la compagnie, au Canada, lorsqu'il rendit public le rapport annuel de 1946, année où la Metropolitan Life Insurance Company célèbre le 75e anniversaire de son arrivée au Canada.

Conformément à la façon de faire habituelle de la compagnie qui consiste à opérer "à livre ouvert", le rapport soumis aux détenteurs de polices, a été rédigé par M. Marquis James, un historien bien connu dans plusieurs pays, et assuré auprès de notre compagnie. Le volume des affaires nouvelles a atteint un haut degré, au cours de la 79e année de l'histoire de la Metropolitan. Au Canada, les nouvelles affaires ont atteint le chiffre de $217,564,850. En 1945, le même genre d'affaires atteignait la somme de $172,446,469.

Un Canadien sur cinq, environ, c'est-à-dire, 2,300,000 personnes sont maintenant assurées auprès de la Metropolitan. Les polices détenues par toutes ces personnes garantissent près de deux billions de dollars en assurance, exactement: $1,937,785,490.

Taux de Dividendes Maintenu

En dépit de la baisse générale et soutenue dans les taux d'intérêt, les dividendes attribués aux polices Ordinaires et Industrielles seront encore versés, en 1947, au même taux qu'ils l'étaient en 1946. Une réserve de $137,845,377 servira à effectuer le paiement de ces dividendes, en 1947.

La Metropolitan révèle qu'elle a un actif total de $8,045,432,384 pour faire face à toutes ses obligations au Canada et aux Etats-Unis. De cette somme, un montant de $4,244,055,186 est fait de valeurs des gouvernements du Canada et des Etats-Unis; un montant de $1,958,283,734 est constitué d'autres obligations parmi lesquelles il faut mentionner des Obligations des gouvernements provinciaux et municipaux, des chemins de fer, de diverses utilités publiques et industrielles; un montant de $106,662,750 prend la forme d'actions diverses; un montant de $886,963,402 est constitué par des prêts hypothécaires privilégiés sur des propriétés immobilières; un montant de $335,308,794 vient de prêts consentis contre la garantie des polices; un montant de $208,908,747 repose sur des immeubles; un montant de $126,654,058 est sous la forme de disponibilité et de dépôts bancaires; un montant de $118,268,923 vient de primes diverses et en cours de recouvrement; enfin, un montant de $60,326,790 est constitué par des intérêts capitalisés, par des loyers, etc.

Les obligations encourues par la compagnie se chiffrent à $7,548,450,103. De cette somme, les réserves des polices constituent un montant de $6,891,359,670. Parmi les autres obligations, mentionnons: les réserves destinées aux dividendes payables en 1947, et aux versements à effectuer au titre de Contrats Supplémentaires; les dividendes que les assurés ont laissés pour se capitaliser auprès de la compagnie; les règlements de polices à effectuer; certaines prestations à fournir en raison des polices, les taxes courantes; une réserve d'éventualité se chiffrant à $21,000,000 et affectée aux prêts hypothécaires; enfin, des charges diverses.

C'est ainsi que l'actif excède le passif de près d'un demi billion de dollars exactement: $496,982,281. Ces fonds de sécurité, qui constituent près de 6½ pour 100 des obligations de la compagnie, prennent le sens d'une garantie additionnelle apportée au paiement des prestations appelées par les polices, quand elles parviennent à échéance. Ces fonds de sécurité comprennent un surplus spécial se chiffrant à $83,533,000 et un autre surplus non affecté, atteignant $413,449,281.

Placements au Canada

Au Canada, les placements de la compagnie s'élèvent à $448,686,839. De ce montant, une somme de $242,887,541 est faite d'Obligations du Dominion du Canada; $76,778,389 sont en obligations des gouvernements provinciaux et municipaux; enfin, $129,020,909 est affecté à d'autres placements dont l'industrie canadienne absorbe pour $95,000,000. Tous ces placements accusent une augmentation de $23,431,355 sur ceux de 1945.

La compagnie, dont l'apport à l'hygiène publique est manifesté, au Canada, par plus de 236,000 visites faites à des détenteurs de polices canadiens par des infirmières, par la distribution de plus de 1,800,000 publications sur l'hygiène et par la participation à 85 campagnes d'hygiène, se flatte de l'une des plus basses fréquences de mortalité de toute son histoire.

L'an dernier, les paiements faits à des assurés canadiens et à leurs bénéficiaires, atteignaient la somme de $33,891,087, tandis qu'ils étaient de $32,328,059 l'année précédente. Plus des deux tiers, c'est-à-dire 68 pour 100 de cette somme, ont été versés à des détenteurs de polices vivants. Une proportion de 19.8 pour 100 a été payée sous forme de dividendes.

Depuis que la Metropolitan est venue au Canada, en 1872, les paiements qu'elle a faits à des Canadiens et les placements qu'elle a effectués, au Canada, ont dépassé de plus de $284,000,000 les sommes recouvrées sous forme de primes.

(Annonce)

EN SASKATCHEWAN

Nos écrivains en herbe

Le Cimetière de mon village

I Un cimetière, un mot qui m'inspirait l'horreur, une parole qui faisait passer un frisson en mon âme, lieu qui concrétisait en mon esprit la menace de mort qui pèse sur tout humain et que tous nous craignons, nom terrible qui éveillait en mon imagination un portrait épouvantable d'ossements vermoulus, de crânes décharnés, de squelettes desséchés, endroit morne où seul gémit le vent joignant sa plainte à celle des défunts qui y gisent six pieds sous terre. Je n'y voyais qu'une représentation lugubre du passé, du présent et de l'avenir. Voilà ce qu'était mon opinion (et je crois que bien d'autres la possédaient et la gardent encore) de ce champ funèbre où dorment les ancêtres.

II Comme tant d'autres pauvres malheureux, j'étais préjugé contre le carré de terrain où l'on entassait nos morts, situé à quelques centaines de verges de notre village, près d'une chapelle champêtre. Cependant un incident que je considère important dans ma vie de jeune, dissipa plusieurs de ces idées qui emplissaient mon cerveau. J'appris grâce à cette expérience mémorable l'amour des morts au lieu de l'horreur, le respect de ce lieu, au lieu de la crainte.

III Un soir, je me promenais oisivement avec un compagnon. Nous marchions lentement, n'allant nulle part, ne parlant qu'à intervalles, et ne disant que des badinages, encore accablés par la journée torride qui s'éteignait lentement. Tout à coup, mon ami suggéra: "Que dis-tu, si nous nous rendions au cimetière pour une visite?" "Quoi!" je m'exclamai insciemment, surpris d'une telle pensée étrange, (a) qui prenait pour moi des apparences de goûts d'une personnalité sombre, d'un caractère sadique. Etant dans l'heureuse situation de ceux dont la glèbe du cimetière ne cache aucun parent, cet endroit n'avait aucun intérêt, aucun souvenir doux pour moi. Je classais l'existence des cimetières parmi les maux nécessaires qui accablent l'humanité. Mais je me souvins vaguement que mon copain avait un membre de sa famille enterré là; alors, par pitié, amitié et peut-être un peu poussé par dilettantisme, par la curiosité de faire quelque chose de nouveau, d'étrange, je décidai de l'accompagner. "Cela fera toujours une bonne promenade".

Certes, je m'étais déjà rendu en cet endroit avec les paroissiens, lors de l'enterrement de citoyens importants, par obligation civile ou religieuse. Mais volontairement, me rendre au cimetière, quel douloureux pèlerinage!

IV Néanmoins, nous allions d'un pas allègre. La soirée était calme, la brise rafraîchissante, la chaleur du soleil ardent tamisée par une légère nuée, tout rendait la campagne un lieu féérique pour une âme qui aime la nature, et suggérait la contemplation mélancolique.

V. C'est sous cette impression que nous nous introduisions dans le cimetière en ouvrant la grille qui grinçait à faire crier de douleur. Le ramage d'innombrables oiseaux perchés dans la haie, dans le feuillage des arbres qui décore ce lieu morne, semblait un anachronisme. Quelques-uns s'envolaient à notre passage le long des sentiers bordés de broussailles qui parcouraient tout le cimetière. Un "gopher" avait son trou au milieu du passage et à notre vue s'y réfugia timidement.

VI L'endroit n'était pas tel que je me l'étais imaginé, désolé, accablant. Dans les coins, je n'aperçus pas entassés les chardons, l'herbe n'était pas haute, encombrée de débris, mais bien tondue et sarclée, les buissons qui entouraient les monticules et les monuments étaient uniformément coupés. Je m'aperçus que d'autres jugeaient ce lieu contrairement à moi, et ils l'entretenaient; un fils par amour d'une mère adorée, la soeur en souvenir de son frère regretté, les parents pour leurs enfants dérobés à la vie avant de la connaître, le petit-fils par respect pour la mémoire de sa vénérable grand'mère, tous venaient souvent ici prier pour l'être chéri, poser des fleurs en symbole d'amour.

VII Mon camarade s'arrêta et s'agenouilla devant un monument. Je fis de même et lus l'inscription: "Jacques N. . . ., décédé à l'âge de 18 ans . . . Mon camarade avait le front penché, des larmes brillèrent sur les joues de mon compagnon en prière, et je ressentais du fond de mon âme que c'étaient des larmes sublimes, non d'amertume, mais d'amour.

VIII La brise qui soulevait ses cheveux faisait plier les arbres et il me semblait étrangement qu'ils se prosternaient et se joignaient à sa prière. Il se leva et le ciel se montrant derrière la vapeur qui le voilait, lança un dernier rayon qui illumina son visage en larmes, épanoui de gloire.

Marcel LEBLANC
Grade XII
Ecole de la ville de Gravelbourg.

C'est une étonnante composition que celle que nous publions aujourd'hui et qui révèle un genre de talent que l'on rencontre peu fréquemment parmi les élèves de nos écoles. L'atelier de travail ordinaire de nos écrivains en herbe est la classe. Là, sous l'attentive direction de leurs maîtresses, ils apprennent les règles fondamentales de la composition: ils apprennent à inventer un petit récit, à tourner une gentille lettre. Selon qu'ils se sont appliqués plus ou moins à suivre les directives de leurs maîtresses, selon aussi qu'ils ont lu plus ou moins intensément, leur talent se développe; le vocabulaire, peu à peu prendre de l'ampleur, le style se colore, les travaux deviennent plus personnels, plus originaux. Quelques-uns, mieux doués, émergent, nous arrivent avec des pièces excellentes. Mais ces compositions de nos jeunes élèves, étant le produit d'un enseignement, d'un développement plus ou moins uniforme (nous ne condamnons pas cette uniformité — au contraire, elle est naturelle et s'impose presque, puisque les élèves se trouvent tous à peu près au même stage, — le premier, en composition), se ressemblent toutes un peu et paraissent toutes faites selon un patron commun.

La composition ci-dessus échappe à la règle et n'entre pas dans cette catégorie. Elle procède d'un talent — prodigieux vraiment — qui semble s'être développé, non pas dans une classe, mais tout seul, au milieu des livres que l'élève a choisis minutieusement, pour leur valeur littéraire. L'élève en effet a lu, a lu énormément. Il a lu non seulement pour se distraire, mais dans un but d'étude, parce qu'il aime la littérature. Et dans ces lectures, il a puisé mille choses précieuses: un vocabulaire formidable dont il n'hésite pas à se servir parce qu'il a usé à profusion du dictionnaire; une multitude d'images que son imagination lui a dit être belles; et, par-dessus tout, un certain goût, une certaine disposition aux lettres qu'a accentué encore son propre tempérament.

Le résultat de cette étude personnelle que s'est imposée l'élève et qu'il a conduit à sa fantaisie, a été un style original, riche, coloré, impétueux, mais aussi, parce que l'élève est jeune, et qu'il n'est pas encore maître de sa plume, touffu, obscur et diffus parfois, et où se glissent des impropriétés dans les mots et dans les expressions.

Regardons l'élève au travail. Le voici à l'examen. Il saisit la feuille et parcourt précipitamment la liste des sujets qu'on lui suggère. "Le cimetière de mon village". Son choix est fixé. C'est le sujet le plus maléable et qui se prête le mieux à son talent de jeune artiste. Instinctivement, le plan surgit, net, simple:

Introduction:— ce sentiment qu'éveillait en moi la pensée du cimetière. Comment le respect a remplacé dans mon âme la crainte que j'avais de cet endroit.

Corps:— la promenade avec le compagnon qui suggère une visite au cimetière. Cette visite.

Conclusion:— le changement opéré en moi par cette visite. Et le voilà qui se lance, tête baissée, dans son sujet. Les images affluent, les sensations se pressent, les mots accourent en foule, les idées se précipitent. Son imagination s'échauffe. Il écrit, écrit. Sa main ne fournit plus à l'écoulement de la marée. Il écrit. Son sujet le prend tout entier, l'enveloppe. Il vit réellement le récit qui coule sous sa plume. Il écrit, fiévreusement. Et il arrive à la fin, ému, palpitant. Il ne relit pas. Parce qu'il ne veut pas voir ses fautes, parce qu'il ne veut pas rompre le charme qui le possède tout entier. Et il livre son travail tel quel au correcteur, avec ses qualités éminentes, avec ses faiblesses aussi.

Ses qualités. Faut-il les énumérer? Nous avons dit le mérite du plan. Relisons maintenant la première partie (I). Il y a des longueurs, mais l'élève, à force de détails macabres, parvient bien à nous faire **sentir** d'une façon saisissante toute l'horreur que lui inspire le cimetière. Jusqu'à IV, l'élève nous laisse sous le poids de ce pénible sentiment de crainte et d'épouvante. Ce sentiment, il l'entretient habilement: la suggestion de l'ami d'aller au cimetière (III) prend une teinte ironique, venant aussitôt après le paragraphe dans lequel l'élève disserte longuement sur les horreurs du champ des morts; et ce "Quoi!"; et cette dernière phrase de III, qui résume si bien ce qui précède: "Mais volontairement, me rendre au cimetière, quel douloureux pèlerinage!" A IV, vaguement, par un petit tableau tout empreint de fraîcheur et de mélancolie, l'élève nous laisse entrevoir l'heureux changement qu'il subira tantôt. Mais cette impression, lointaine encore, ne dure pas. Voyez au début de V: ". . . la grille qui grinçait à faire crier de douleur." Cette phrase nous fait éprouver une sensation toute physique qui nous rejette dans l'épouvante. Pourtant l'impression sereine de tout à l'heure s'accentue, grâce à un autre tableau plus long, plus convaincant: les oiseaux, et cette timide petite bête, si gentille, qui avait innocemment creusé son trou au beau milieu de l'allée (V); le cimetière lui-même, propre, bien entretenu par des personnes pieuses (VI). A (VII), nous voyons le camarade en prière et nous sentons que tout sentiment de crainte et d'horreur s'est dissipé. VIII, sans cette inexplicable "gloire" de la fin, est délicieux. Il suggère (remarque qu'il **suggère** seulement. Ce procédé est habile autant qu'intéressant) d'une façon bien émouvante le triomphe de la ferveur sur la crainte, de l'amour et du respect sur le dégoût et l'horreur.

N'oublions pas de mentionner le vocabulaire qui est d'une grande richesse. Certaines expressions sont fort bonnes, entre autres: (III) ". . . journée torride qui s'éteignait lentement"; (IV) ". . . la chaleur du soleil tamisée par une nuée".

Cependant, comme nous l'avons dit, dans sa verve, l'élève a laissé passer inaperçues bien des faiblesses, bien des incorrections, bien des obscurités qu'il sera le premier à désavouer. Par exemple, il aurait fallu faire un nouveau paragraphe à II puisqu'il est maintenant question du cimetière du village en particulier. Quelques expressions, perdues au milieu de cette dissertation poétique sont par trop sèches, trop prosaïques: (I) ". . . les défunts qui gisent **six pieds sous terre**"; (II) ". . . situé à quelques **centaines de verges** du village." Certaines autres sont parfaitement incompréhensibles: (III -a-) ". . . une pensée qui prenait pour moi des apparences de goûts d'une personnalité sombre, d'un caractère sadique". Quelques mots sont mal employés: (V) anachronisme, (VIII) gloire. Des répétitions aussi: (II) ". . . le respect **de ce lieu au lieu** de la crainte"; (VII) ". . . **mon camarade** avait le front penché, des larmes brillèrent sur les joues de mon compagnon. . ."

Ces fautes sont regrettables, certes, mais elles n'empêchent pas cette composition d'être excellente. Elle couronne magnifiquement la série des bons travaux parus dans cette colonne depuis quelques mois.

Et voilà, chers lecteurs. C'est fini pour cette année. Mais avant de terminer, nous voulons encore féliciter nos lauréats de 1946 de leurs succès, encourager tous nos élèves dans leur travail et remercier cordialement tous nos maîtres et maîtresses qui sont responsables dans une grande mesure du développement littéraire de nos écoliers et qui, depuis si longtemps, dirigent et soutiennent leurs jeunes efforts.

Nous voudrions aussi que nos lecteurs se rappellent les conseils qu'au cours de cette dernière série de commentaires nous leur avons donnés pour les aider. Si chacun s'applique à les suivre dans les quelques mois qui nous restent, alors les succès de juin 1947 seront, nous l'espérons, encore plus éclatants que ceux de l'an dernier

Eugène ADOLPHE

N. B.— Comme par le passé, nous invitons les intéressés à nous donner leur opinion sur l'utilité des leçons dont la série se clôt aujourd'hui. Ces leçons sont-elles de nature à aider? en quoi pourraient-elles être améliorées? doivent-elles être continuées? etc., etc.

LE SECRETAIRE DE L'A. C. F. C. VONDA. (SASK.)

Commentateur



M. P. W. Dempson, journaliste de Régina, se fait entendre comme reporter des nouvelles de la région de la prairie, tous les jours du lundi au vendredi inclusivement, sur le programme "CBC News Round-Up".

Chef communiste dénoncé par Budenz

WASHINGTON — Le comité de la Chambre des représentants sur les questions ouvrières a gardé secrète l'identité d'un mystérieux camarade désigné par le surnom de "Juniper" et que l'ancien rédacteur communiste Louis Budenz a décrit comme "une personnalité nationale dont il est fréquemment question dans les nouvelles".

Budenz a dit que cet homme assiste fréquemment aux réunions des comités suprêmes de direction du parti communiste et que la révélation de son nom pourrait avoir des répercussions politiques dans le pays.

Budenz a divulgué le nom véritable du "camarade Juniper" à une séance à huis clos du comité. Il avait auparavant déposé que "Juniper" s'est opposé à la fomentation par les communistes de troubles ouvriers avant la guerre, mais seulement parce qu'il craignait que les ouvriers ne répondent pas, par patriotisme, aux appels à la grève.

PARIS — MM. Maurice Schumann et André Colin, ont été réélus respectivement président et secrétaire général du Mouvement républicain populaire, à l'issue du congrès de ce parti.

RADIO FRANÇAISE

CBK, Watrous, Sask. (540 kics)
Heure des montagnes

LUNDI 31 MARS
4.00—La chanson française
4.15—Céleste et Valentin
4.30—Un homme et son péché
4.45—Radio-journal

MARDI 1er AVRIL
4.00—La chanson française
4.15—École des parents
4.45—Radio-journal

MERCREDI 2 AVRIL
4.00—Chanson française
4.15—Céleste et Valentin
4.30—Un homme et son péché
4.45—Radio-journal

JEUDI 3 AVRIL
4.00—Chanson française
4.15—Les voix du pays
4.45—Radio-journal

VENDREDI 4 AVRIL
4.00—La chanson française
4.15—Céleste et Valentin
4.30—Un homme et son péché
4.45—Radio-journal

SAMEDI 5 AVRIL
3.00—Notre français sur le vif
3.15—Questionnaire de la jeunesse
3.45—La bonne chanson
3.55—Nouvelles

CBFY, Verchères, P.Q. (Ondes courtes)
Heure Solaire

SAMEDI 29 MARS
11.00—Musique
11.30—Le réveil rural
12.00—Chansonnettes
12.15—Radio-journal
12.25—Causerie de la Croix-Rouge
12.30—La revue des hebdomadaires
12.45—Musique sud-américaine
1.00—Opéra
4.00—L'heure du thé
5.00—Intermède
5.15—Radio-journal
5.25—Sport.
5.30—Festival de mus.
5.45—Chronique sportive
6.00—Le questionnaire de la jeunesse
6.30—L'heure dominicale
6.45—Quatre, elles sont quatre
7.00—Soirées de chez nous.
8.00—Radio-journal
8.05—Hockey
9.30—Récital d'orgue
10.00—Intermède
10.30—Orchestre
11.00—Fin des émissions

DIMANCHE 30 MARS
11.00—On Veut Savoir
11.15—Airs d'opérettes
11.30—Causerie
11.45—Intermède
11.59—Signal-horaire
12.00—Notre français sur le vif
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Congrès marial
12.45—Intermède
1.00—Préparons l'avenir
1.30—Airs d'opéras
2.00—Le music-hall
2.30—Chansonnettes
3.00—Variétés
3.30—La porte ouverte
4.00—L'orchestre
5.00—L'heure dominicale
5.30—Radio-journal
5.40—Chronique sportive
5.45—Lettre d'une parisienne
6.00—Les plus beaux disques
6.30—A être annoncé
7.00—Ici l'on chante
7.30—Les Voix du pays
8.00—Baptiste dans les Champs-Elysées
8.30—Musique familière
9.00—Radio-journal
9.10—Vieux airs
9.30—Concours musical
10.00—Adagio
10.30—Orchestre

LUNDI 31 MARS
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Rue principale
11.30—Réveil rural
11.59—Signal-horaire
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—Fédération des oeuvres de charité
12.30—Vers le soleil avec Tante Lucie
12.45—Musique sud-am.
1.00—Chansonnettes
1.15—Faire-part
1.30—Lettre à une Canadienne
1.45— Musique
2.00—Chefs-d'oeuvre
3.00—Le Music Hall
3.30—Récital
3.45— Pour les malades
4.00—Mon choix
4.30—Le Vieux clocher
4.45—Chansonnettes
5.00—Yvan l'intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Sport
5.30—La revue de l'actualité
5.45—Coeur atout
6.00—Un homme et son péché
6.15—"Métropole"
6.30—Le Choc des idées
7.00—L'heure Northern Electric
7.30—Qui suis-je?
8.00—Radio-concert
8.45—Causerie
9.00—Radio-journal
9.15—Revue des périodiques
9.30—Orchestre
10.00—Adagio
10.30—Orchestre

MARDI 1er AVRIL
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Rue principale
11.30—Réveil rural
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Vers le soleil
12.45—Musique
1.00—Chansonnettes
1.15—Faire-part
1.30—Le courrier
2.00—Les amis de l'art
2.30—Les chefs-d'oeuvre
3.00—Le Music Hall
3.30—Les artistes de demain
3.45— Pour les malades
4.00—Mon choix
4.30—Thé dansant
4.45—Chansonnettes
5.00—Yvan l'intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Chronique sport.
5.30—La revue de l'actualité
5.45—Coeur atout
6.00—Un homme et son péché
6.15—Métropole
6.30—Jean Narrache
6.45—Café Negro
7.00—Les secrets du Dr Morhanges
7.30—La mine d'or
8.00—Orchestre symphonique
8.30—Récital d'orgue
9.00—Radio-journal
9.15—Chez les maîtres du rire
9.30—Réminiscences
9.45—Récital (Québec)
10.00—Adagio
10.30—Musique (NBC)
10.35—Orchestre

MERCREDI 2 AVRIL
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Rue principale
11.30—Le réveil rural
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Vers le soleil avec Tante Lucie
12.45—Musique sud-am.
1.00—Chansonnettes
1.15—Faire-part
1.30—Lettre à une Canadienne
1.45—Le moulin de la chanson.
2.00—Chefs-d'oeuvre
3.00—Le Music Hall
3.45— Pour les malades
4.00—Mon choix
4.30—Le vieux clocher
4.45—Chansonnettes
5.00—Yvan l'intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Chronique sport
5.30—La revue de l'actualité
5.45—Coeur atout
6.00—Un homme et son péché
6.15—"Métropole"
6.30—Les Troubadours
6.45—Verve et Variété
7.00—Ceux qu'on aime
7.30—Mosaïque musicale
8.00—Radio-Carabins
9.00—Radio-journal
9.15—Causerie
9.30—Artistes de renom
10.00—Adagio
10.30—Orchestre de danse

JEUDI 3 AVRIL
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Rue principale
11.30—Le réveil rural
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-Journal
12.25—Intermède
12.30—Vers le soleil avec Tante Lucie
12.45—Musique Sud-Américaine
1.00—Chansonnettes
1.15—Faire-part
1.30—Lettre à une Canadienne
1.45— Musique
2.00—Chefs-d'oeuvre
3.00—Le Music Hall
3.30—La retraite des malades
3.45— Pour les malades
4.00—Mon choix
4.30—Thé dansant
4.45—Chansonnettes
5.00—Yvan l'intrépide
5.15—Nouvelles
5.25—Sport.
5.30—Revue de l'actualité
5.45—Coeur atout
6.00—Un homme et son péché
6.15—Métropole.
6.30—Théâtre de chez nous
7.00—Talents de chez nous
7.30—"La butte aux moineaux".
8.00—Ma Chanson
8.30—Studio G-7
9.00—Radio-journal.
9.15—Causerie
9.30—Récital d'orgue
10.00—Adagio
10.30—Histoire de la musique

VENDREDI 4 AVRIL
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Rue principale
11.30—Le réveil rural
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Vers le soleil
12.45—Musique Sud-Américaine
1.00—Musique légère
1.15—Faire-part
1.30—Lettre à une Canadienne
1.45—Le Moulin de la chanson
2.00—Chefs-d'oeuvre
3.00—Le Music Hall
3.30—La retraite des malades
3.45— Pour les malades
4.00—Mon choix
4.30—Le vieux clocher
4.45—Chansonnettes
5.00—Yvan l'intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Sport
5.30—La revue de l'actualité
5.45—Coeur atout
6.00—Un homme et son péché
6.15—Métropole
6.30—Les Troubadours
6.45—Variété
7.00—Concert populaire
8.00—La soirée au vieux moulin
8.30—L'Heure de la Valse.
9.00—Radio-journal.
9.15—Chronique
9.30—Héritage de mus.
10.00—Adagio
10.30—Intermède
10.35—Orchestre

Accroissement des assurances-vie au Canada

OTTAWA — Le montant net des polices d'assurance-vie, émises au Canada au cours de 1946, s'est élevé à $1,393,522,667. Ces chiffres représentent une augmentation de 39 p.c. sur le montant de 1945, communiquait le département fédéral des Assurances.

De ce total, $1,167,517,862 sont des polices ordinaires, $143,868,-266, sont appelées polices industrielles et $82,136,539 représentent l'assurance-groupe.

Le montant total net des polices en vigueur dans le Dominion, au 31 décembre 1946 se chiffre par $10,812,294,224. On y voit une augmentation de 10.5 p.c. sur les chiffres publiés à la fin de 1945.

—Pardon, monsieur le Directeur, demande l'employé, pourrai-je m'absenter la semaine prochaine?

—Puis-je vous demander ce que vous comptez faire?

—Eh bien! ma fiancée va faire son voyage de noces et j'aimerais bien l'accompagner.

Collège de St-Boniface

Le Coin du Collège

Directeur: Jean Lagassé

XXe ANNEE 1946-1947 NUMERO 24

Chronique

du 13 au 19 mars

Un festival

L'an dernier, c'était à l'Olympic. Cette année, ce fut à l'Amphithéâtre, le samedi soir 16 mars, comme la presse et la radio l'avaient annoncé. Ce qu'on ne pouvait annoncer, ce qu'on espérait, ce fut qu'on obtint: un succès. Le festival de 1947 est digne d'entrer dans la liste des grandes fêtes sportives du collège, liste brillamment rouverte l'an dernier.

C'est bien, en effet, le premier sentiment qu'éprouvèrent les organisateurs, une fois l'événement passé. Sentiment qui s'exprimait par un long soupir de détente et de satisfaction: "Enfin! c'est fini; tout s'est bien passé."

Tout s'est admirablement bien passé. Ce fut une grande fête de famille où prédominait la bonne humeur. Le nombre des spectateurs atteignit nos espérances: près de deux mille. Les trois joutes de gouret soulevèrent un intérêt peu commun.

La plus passionnante fut sans contredit celle de l'équipe du collège contre le St-Boniface, le club formidable qui mena, toute la saison durant, à la tête de la Ligue catholique et qui même, un soir, avait défait nos collégiens. Ceux-ci n'avaient pas pour eux les prédictions des connaisseurs. Ils devaient se surpasser pour vaincre.

Ils l'ont fait. Terminant la première période avec un avantage de deux points, ils étaient rejoints à la fin de la deuxième: 3 à 3. La troisième leur serait-elle fatale? Heureusement nos joueurs retrouvèrent l'élan et la précision des meilleurs moments de leur saison, et la troisième période, malgré bien des moments critiques pour eux, leur laissa le même score que la première. Total: 6 à 4.

Les deux autres parties furent intéressantes aussi. L'Institut collégial Provencher l'emporta sur le Juniorat, 5 à 4. Provencher eut le mérite de combler une différence de quatre points, alors que grâce à un beau jeu de passes les Junioristes menaient par 4 à 1. André Côté et Denis Joyal étaient les arbitres.

La troisième partie ne montra pas les Anciens à leur meilleur, sauf quelques rares moments autour des buts. Ils ont quand même déployé un assez bon jeu pour tenir la belle équipe de St-Jean-Baptiste au résultat de 4 à 2.

Entre les parties, un divertissement court, mais prenant, partagea les honneurs de course en patins. Le simple fut gagné par F. Boulet, du Juniorat, suivi de R. Millier, du collège, et de E. Bourgeois, de Provencher. La course à relais alla au trio M. Mousseau-L. Huot-R. Blais, de Provencher, qui l'emporta sur les Junioristes, O. Lamoureux-E. St-Hilaire-G. Mulaire, et sur les collégiens, J. Turgeon-D. Joyal-Guy Labossière.

Le P. Lalonde et son comité d'organisation (J. Comeau, A. Côté, J. Lagassé, L. Vielfaure, Norbert et Marcel Préfontaine) remercient tous ceux qui ont contribué au succès de cette fête.

Marcel PREFONTAINE,
secrétaire de la récréation.

Le Coin transmet aux organisateurs du festival les félicitations des collégiens. La direction de l'Amphithéâtre et d'autres personnes ont admiré leur savoir-faire. N'oublions pas le magnifique programme imprimé, particulièrement l'artistique dessin de la couverture, oeuvre de notre Rodolphe.

Le COIN.

Une perception

Voilà déjà trois ans que je prends part à la tournée de perception du collège à St-Boniface, et l'expérience m'offre toujours des nouveautés intéressantes. D'abord, l'aimable sociabilité de la majorité des citoyens facilite au collégien cette tâche assez gênante pour quelques-uns.

Vers une heure, dimanche après-midi, les percepteurs, c'est-à-dire les élèves de la Méthode en montant, se réunissent à la salle académique pour recevoir quelques directions. Puis le groupe défile devant le "kodak", gardien de ce souvenir annuel. Alors, deux à deux, grands et plus jeunes, l'expérience et la jeunesse, les percepteurs s'éloignent dans toutes les directions. Le trajet des élèves à l'oeuvre ressemble à une gigantesque toile d'araignée tissée sur toute la ville. Le collège, l'araignée de cette toile, reçoit à tout instant la charité de St-Boniface.

Les domiciles n'offrent pas tous la même scène. Il y a d'abord la mère de famille qui, aussitôt que résonne le timbre, ouvre la porte, présente en souriant sa contribution déjà prête: "Je vous attendais!"

Puis le professionnel à l'aise. Celui-ci s'informe d'abord, nous fait asseoir quelque temps et finalement nous gratifie d'une somme au-dessus de la moyenne. N'est-il pas plaisant de faire une telle perception?

Mais ce qui touche le plus le coeur du collégien, c'est la scène que lui présente parfois certains logis. L'extérieur de la maison, le mobilier plus que modeste, les enfants un peu mal vêtus indiquent une famille qui est près de l'indigence. Cependant, à la main tendue répond un coeur généreux: "Nous n'avons pas grand'chose, mais enfin, acceptez le peu que permet notre fortune." Cette belle réponse s'accompagne d'un franc et large sourire. Le percepteur remplit le reçu et, comblé d'émotion, il quitte le pauvre logis. Il a terminé sa route qu'il songe encore à cette scène si touchante.

Une scène comme celle-ci ne s'oublie pas de sitôt. De toute la tournée d'ailleurs nous reste un souvenir profond. La perception donne au percepteur, en même temps qu'un exercice de débrouillardise, un brillant exemple de la charité vécue. Elle aide l'oeuvre du collège, nous le savons. Aussi sûrement, elle profite au collégien.

Gilles LANE,
Belles-Lettres.

Mon La Fontaine

Après avoir passé en revue et étudié en détail la plupart des auteurs du grand siècle classique, le XVIIe, je découvris en moi un grand attachement pour les fables de La Fontaine et pour l'auteur lui-même; non pas que sa vie ait quelque chose d'extraordinaire ou d'anormal: il m'intriguait de savoir d'abord les principaux événements de sa vie et surtout son caractère, ses habitudes; enfin je voulais le connaître intimement.

Je me souviens lorsqu'à la petite école on nous faisait apprendre ses fables. Nous les récitions comme des perroquets et nous étions plutôt intéressés à l'histoire, à l'intrigue de la fable qu'à sa morale. Cependant nous étions toujours charmés par le rythme parfait, la tournure des phrases, l'expression juste, si bien qu'aujourd'hui même je pourrais réciter des extraits de fables apprises durant mon enfance. Et je suis certain que cela est dû non seulement à la force de la mémoire mais aussi à l'harmonie des mots, à la vivacité du récit, à l'unité de la composition et à d'autres qualités qui ont dû frapper mon intelligence et mon imagination.

La Fontaine fut le premier auteur classique que je connus (dans ses écrits, c'est évident!) Je commençai à l'apprendre tout jeune; mais comme la plupart des garçons de cet âge, nous nous intéressions peu à l'auteur de tel ou tel morceau, nous apprenions, nous assimilions, et le plus vite fini, le mieux c'était. Cependant à mesure que j'avançais dans mes classes (et en âge!) l'idée de mieux connaître La Fontaine me hantait, m'obsédait. Et partout où je le pouvais, je lisais un extrait de sa vie, un jugement sur lui, enfin tout ce qui me tombait sous les yeux et sous la main, car mon ambition ne connaissait pas de bornes. Vous appellerez cela de la curiosité peut-être; pour moi, c'était bien de l'ambition.

Aussi, lorsqu'arrivé enfin en Belles-Lettres, j'appris que La Fontaine était au programme, dès la première classe de Français, pendant que le professeur "pérorait" sur les épopées et les romans du moyen âge, je m'étais transporté d'avance au XVIIe siècle. Ardemment je parcourais les étapes de la vie de La Fontaine (il me fallut toute une classe pour en lire le résumé dans Calvet, car Suisse était toujours à parler). Cette vie m'intéressa beaucoup.

Maintenant je ne saurais vous dire le "pourquoi" de ma préférence pour La Fontaine; serait-ce cette simplicité dans le choix des mots et des idées qu'on trouve chez lui? Probablement. Je n'aime pas le compliqué et chez La Fontaine il n'y a rien de recherché, tout semble écrit de façon si simple que les mots en resteront certainement toujours gravés, et les expressions et les phrases, immortelles.

Gérald Lavergne,
Belles-Lettres.

L'amiral Robert 'condamné' à 10 ans de bagne

VERSAILLES — La Haute cour de justice a condamné à dix ans de travaux forcés le vice-amiral Georges Robert, qui refusa de céder aux Américains son escadre après l'occupation de la France par les Allemands.

L'ancien commandant de l'escadre française des Antilles a été condamné sous l'accusation d'avoir déshonoré la France à cause de ses attaches étroites au gouvernement de Vichy.

On l'a surtout accusé de ne pas avoir remis aux Alliés le porte-avions "Béarn" et les 107 avions de fabrication américaine qui formaient sa cargaison ainsi que d'autres unités navales à la Martinique. Il a allégué que le maréchal Pétain avait assumé légalement le pouvoir en France et qu'en tant qu'officier de la marine il ne pouvait passer outre les ordres de Pétain.

"Je n'avais d'autre choix que d'exécuter les ordres du gouvernement, surtout à l'endroit des Etats-Unis, vu qu'ils l'ont immédiatement reconnu", a-t-il déclaré au cours de la défense. La Haute cour a recommandé une mesure de grâce en faveur de l'accusé.

Liberté provisoire refusée à Eisler

NEW-YORK — M. Francis Caffrey, juge fédéral, a rejeté la demande de mise en liberté provisoire présentée par Gerhardt Eisler, que les autorités américaines déclarent être le chef des communistes américains aux Etats-Unis. Eisler est actuellement détenu à New-York et allègue que le mandat d'arrêt présidentiel, sous le coup duquel il fut placé, est entaché de nullité.

Médecin inventeur



M. le docteur Gordon Murray, chirurgien de Toronto dont la renommée est internationale, est acclamé aujourd'hui par quelques-uns des plus grands médecins des Etats-Unis pour avoir réussi à inventer le premier rein artificiel. Ce petit mécanisme, qui est le fruit de nombreuses années de travail, constituera un facteur important dans le domaine des recherches médicales. Il semble que cette invention soit appelée à sauver des milliers de vies à l'avenir.

Adoucissement demandé en faveur de l'Italie

WASHINGTON — La ligue républicaine colombienne, groupement composé d'Américains de descendance italienne, a demandé au Sénat de ne pas ratifier le traité de paix avec l'Italie.

La ligue estime que l'Italie est considérée dans le traité comme un ancien ennemi et non comme un co-belligérant. La ligue demande que l'Italie ne paye pas de réparations et fasse partie des Nations unies.

En Colombie
Maillardville, C.B.

Fédération canadienne-française de la Colombie-Britannique

Une foule nombreuse de 400 personnes assista à une intéressante soirée donnée par notre cercle canadien-français. Les recettes se chiffrèrent au joli total de $154.00. Un beau programme, dont le numéro le plus important consistait en une pièce d'un acte présentée sous l'habile direction de notre président provincial, M. Arthur Cheramy, fut donné.

Les acteurs étaient les suivants: MM. N. Gareau, E. Croteau, J. Lambert, Mmes R. Roberge et G. Hachey. Tous rendirent habilement leurs rôles.

Les autres participants au programme étaient: la fanfare de la jeunesse de Maillardville, la chorale de Maillardville, M. Stanislas Parent et son fils Roger, Mme Lagrange, M. et Mme Chabot, M. Lafrenière et M. A. Cheramy.

Nous tenons à remercier tous ceux qui ont pris part au programme et qui ont si vaillamment contribué pour en faire un succès. Aussi nous exprimons notre gratitude aux charmants visiteurs de Vancouver, qui n'oublient jamais de venir nous encourager.

Caisse populaire

La Caisse populaire a tenu sa première assemblée générale le dimanche 16 mars. Les rapports financiers sont très encourageants et les membres mettent de plus en plus leur confiance dans cette innovation. Il y a 5 mois que les portes s'ouvraient au public, et déjà les fonds se montent à la somme de $16,375.00.

Les directeurs élus et réélus sont les suivants: MM. Arthur Cheramy, Arthur Fontaine, J.-B. Goulet; comité de surveillance: MM. Uldéric Charpentier, Henri Bourque et Mme A. Fontaine; comité de crédit: MM. Maurice Lizée, Donat Doucette et L. Marsolais.

Ici et là

MM. Vincent Doré, Dollard Pilotte et Hugh Steele ont pris possession d'un restaurant sur la rue Brunette, où le domicile de Bob's Burgers était auparavant. Que les Canadiens français s'y donnent rendez-vous.

M. Stanislas Parent, après un long délai faute de matériaux de construction, ouvre son magasin sur la rue Alderson. Plusieurs de ses voisins attendaient cet événement avec impatience.

Il y a quelque temps, Mme D. Doucette revenait d'un voyage de l'intérieur, où elle visita ses filles et autres amis à Kamloops et Kelowna. Elle aimerait remercier tous ses amis pour la cordiale bienvenue qu'ils lui ont donnée, particulièrement chez M. et Mme Sally, autrefois de Maillardville.

Un sénateur propose le boycottage de la Russie.

WASHINGTON — Le sénateur Ralph Flanders, républicain du Vermont, a proposé que l'on impose un boycottage économique à la Russie tant que les Soviets n'auront pas rempli tous leurs engagements en vertu des ententes de Yalta et de Potsdam. La proposition a été soumise au Sénat. Le sénateur a présenté son plan sous la forme d'une résolution visant à imposer un embargo sur toutes les exportations américaines destinées à la Russie. Il a prétendu que les Soviets ont manqué à leurs engagements en Allemagne et en Corée. "Je ne désire pas nuire à la conférence de Moscou", a dit Flanders, "mais le but de ce projet de loi — s'il est adopté — est de faire comprendre au secrétariat d'Etat que le Congrès juge sa politique actuelle à l'endroit de la Russie tout à fait insensée". La résolution du sénateur a été référée au comité sénatorial des Relations extérieures.

Le colosse russe est très entreprenant

EDMONTON — S. Exc. Mgr J.-H. MacDonald, archevêque d'Edmonton, a donné l'avertissement, au cours d'un banquet d'initiation de Chevaliers de Colomb, que "le colosse russe accomplit partout de rapides progrès, tandis que nous perdons du terrain à cause de notre apathie".

Il a dit que certains appréhendent que des déclarations du Vatican puissent irriter Staline, mais que "le pape ne dispose d'aucune puissance militaire".

Vingt-huit pays sont présentement représentés auprès du Vatican, mais deux pays bien connus ne le sont pas: la Russie, pour des raisons que nous connaissons bien, et le Canada, pour des motifs qui le sont moins.

Le Canada devrait avoir un délégué au Vatican s'il était représenté comme une nation indépendante, ce dont nous nous vantons toujours, a dit Mgr MacDonald.

Mise en garde par Eisenhower

ST-LOUIS — Le général Dwight Eisenhower a déclaré que la bombe atomique ne pouvait pas garantir la sécurité d'aucun pays.

"Je trouve ridicule tout discours sur le degré de sécurité que comporte une arme qui peut détruire des millions de personnes en une nuit. C'est mesurer la sécurité seulement à sa puissance d'offensive".

Eisenhower a déclaré que les Etats-Unis doivent compter sur leur armée tant qu'on n'aura pas un organisme international capable de policer le monde. Puis il a dit l'importance des savants dans tout ce qui a trait à la défense. Enfin il a mis ses auditeurs en garde contre une économie mal comprise qui désarmerait le pays dangereusement. "Que de fois nous avons reconnu la stupidité de certaines politiques mesquines", conclut-il.

Feuilleton de La Liberté et le Patriote

Ces fleurs et notre amour...

par Roger D'AUBIGNY

NUMERO V

Il a les yeux grands ouverts, ne paraît pas souffrir, mais n'entend, ni ne voit certainement rien. M. l'abbé Denis, avec l'autorisation du professeur Massys, a cru de son devoir de venir m'avertir, aucun des serviteurs présents n'osant s'en charger. Il est arrivé par le train de 20 h. 30. J'ai accompli ma mission. Je voudrais retourner auprès de lui et partir demain matin pour Paris. Je compte sur votre charité pour ne pas dire immédiatement toute la vérité à Mme Breuze, ni à sa fille. Tout est possible à Dieu.

—Comptez sur nous, assura M. Montignane, père. Breuze et sa femme sont de tels amis!

En prononçant ces mots, il jetait un coup d'oeil du côté de son fils. La paralysie de M. Breuze n'empêcherait pas le mariage projeté. Au contraire. Ces dames auraient besoin du secours d'un homme pour l'administration de leur fortune.

— Connaît-on la cause de cet affreux accident? demanda doucement M. Beslard, le fermier.

— Une très violente émotion, paraît-il, répondit l'abbé Delorme. M. Breuze venait d'apprendre sa ruine totale.

Un silence de mort glaça le grand salon. Puis quelques murmures se firent entendre: "Ce pauvre Breuze! si sympathique! Ce n'est pas possible! On ne l'abandonnera pas! Il se remettra! Une si vive intelligence ne peut s'éteindre ainsi complètement! Dans son fauteuil de paralytique, Scarron a écrit des chefs-d'oeuvre! Et puis, ruiné pour une fortune comme la sienne, ne signifie pas avoir absolument tout perdu . . ."

Mais, à mesure que ces propos couraient, le salon se vidait rapidement.

M. Montignane, père, constata tout d'abord la disparition de son fils. Puis MM. Sacq et Pradier vinrent lui serrer la main:

— Nous ne voulons pas être indiscrets . . . dirent-ils d'un ton affectueux. Nous ferons prendre des nouvelles.

M. Martin, le notaire d'Yvernailles, fut plus correct:

— Il y aura certainement des mesures à prendre pour la liquidation, au moins provisoire, des affaires particulièrement embrouillées de M. Breuze, expliqua-t-il. Dites bien à Mme Breuze et à Mlle Nicole que je suis au courant de tout et à leur entière disposition. Je ne veux pas les déranger pour le moment.

Il sortit à son tour.

M. Montignane, père, jugea alors qu'il ferait peut-être bien aussi de regagner Vercourt.

— Préparez-vous, mon cher hôte, proposa-t-il à Philippe. Je crois qu'il serait indiscret de rester davantage.

— Ne vous inquiétez pas de moi, répondit Philippe.

— Dois-je vous envoyer l'auto?

— Ne prenez pas cette peine. Six kilomètres à pied ne me font pas peur.

M. Montignane n'insista pas. Il s'en fut quérir sa femme dans le boudoir, se répandit un instant en consolations vagues et affectueuses auprès de Mme Breuze qui pleurait doucement. L'instant d'après, on entendait le ronflement de l'auto qui les emportait.

M. Montignane avait emmené M. Beslard, le fermier qui, depuis qu'il avait appris l'accident, ne cessait de gémir sur l'urgence des travaux que M. Breuze avait promis d'entreprendre à la ferme et qui n'allaient guère être facilités par son accident.

Philippe resta seul dans le grand salon. D'un coup d'oeil, il inventoria la grande pièce. Elle occupait le corps principal du bâtiment, s'orientant par quatre fenêtres et deux portes-fenêtres d'un côté, sur la cour d'honneur, de l'autre, sur le parc. Elle évoquait, par son ameublement mélangé, la vie luxueuse de ses divers propriétaires. Grands seigneurs du XIIIe siècle, barons d'Empire, riches bourgeois brasseurs d'affaires. Aux murs, des tableaux, des dessins de maîtres, un mobilier somptueux à la fois ancien et moderne. Un peu partout, des bibelots de prix. Le regard de Philippe s'assombrit.

— Pauvres vanités humaines! murmura-t-il.

Cependant ses yeux s'accrochèrent à un pastel représentant Nicole à quinze ans.

Il était si frais, si aérien, ce pastel. Il respirait l'insouciance, la joie de vivre. Le sourire de la jeune fille semblait l'illuminer.

— Jean saura-t-il l'apprécier? grogna Philippe. Elle-même sera-t-elle à la hauteur de son devoir?

Il demeura longtemps, le coude dans la main, dans la même attitude, se donnant certainement lui-même réponse à ces deux questions.

Enfin, du bruit venu du boudoir le tira de sa rêverie. Il eut presque un mouvement de honte de se trouver seul.

— Il vaut mieux que je m'en aille aussi, pensa-t-il. Je ne les connais que depuis ce matin. Pourtant, m'en aller comme ça . . . !

Sous le portrait de Nicole, un vase de Delft contenait des fleurs pourpre foncé, des scabieuses . . .

— On croirait qu'on l'a fait exprès! sourit-il. Par bonheur, je ne suis pas superstitieux.

Dans un coin du grand salon, sur un bureau moderne, il y avait une écritoire, un buvard et du papier.

Il en prit une feuille et écrivit:

"Scabieuse. Plante appartenant à la famille des dipsacées, évoque le deuil et la tristesse."

Il relut, haussa les épaules et fut sur le point de déchirer ce billet. Mais il se ravisa et y ajouta:

"Tristesse, mot sans signification. Quand Dieu nous abat d'une main, il nous relève des deux."

Il relut encore et ajouta: Bernardin de St-Pierre.

— Rendons à César ce qui est à César, murmura-t-il.

Puis, à pas feutrés, il s'éloigna comme une ombre.

Le grand salon du château d'Andrésis-les-Etangs qui, depuis plusieurs siècles avait connu tant d'hôtes différents et avait vu passer tant de joies aussi bien que tant d'infortunes, retomba dans un silence aristocratique et glacial.

CHAPITRE III

Pendant les quinze jours qui suivirent, ce ne furent qu'allées et venues entre Paris et Andrésis.

Le professeur Massys ne s'était pas trompé.

M. Breuze était réellement frappé de paralysie. On sentait cependant — et c'était affreux — qu'il comprenait tout, mais ne pouvait parler. Seule, Nicole arrivait à discerner, par l'expression de ses yeux, ce qu'il désirait.

Elle fut frappée tout de suite du désespoir qui s'y révélait. Douleur d'avoir échoué au port. Eugène Breuze avait convoité, après tout pas pour lui, mais pour sa femme et sa fille, la grosse fortune, l'immense richesse et il l'avait manquée de peu. L'erreur de calcul qu'il redoutait, naturellement, il l'avait commise et, comme il avait eu affaire à un correspondant dénué de scrupules, ce dernier en avait profité contre lui, ne lui avait pas fait grâce et l'avait exploité jusqu'au bout.

Au début de sa maladie, pendant trois semaines environ, les visites des amis furent nombreuses, les coups de téléphone incessants, mais quand on apprit la cause de l'accident, tout cela s'espaça pour bientôt cesser complètement.

Bientôt aussi, il fallut songer à quitter l'appartement de l'avenue Henri-Martin, où l'on était venu s'installer, abandonnant Andrésis que les créanciers s'étaient hâtés de faire vendre avant que la belle saison fût complètement terminée.

Puis, le passif n'étant pas couvert, loin de là, il avait fallu également réaliser le luxueux mobilier de l'appartement et résilier naturellement le bail de l'appartement lui-même.

Alors, où loger?

Grave problème. Plus d'argent. Personne pour avancer quoi que ce soit. D'elles-mêmes, les grandes protestations des premières semaines avaient pris fin.

Par bonheur, Mme Breuze avait pu sauver deux bijoux, un petit diamant et un saphir, passés inaperçus. Un juif lui en donna trois mille francs. Cela permit de s'installer tant bien que mal dans un logement de l'impasse Sainte-Félicité.

Ah! il était peu coquet et peu engageant, ce logement situé dans une maison minable d'un quartier pauvre. Trois pièces au quatrième sur une cour aux murs lépreux. Pas d'ascenseur. Pas le moindre confort. L'hiver commençait. Pourrait-on seulement se chauffer? Le malade, incapable de tout mouvement, avait tant besoin de chaleur. Ces dames décidèrent de faire du feu, tant que leur petit pécule le permettrait, dans la chambre de M. Breuze. Dans les autres pièces, on s'en passerait.

Toutes deux prirent l'habitude de se réfugier dans la chambre de leur malade qu'il fallait faire manger et soigner comme un enfant. Cette chambre devint la pièce principale de leur habitation. Mme Breuze et Nicole furent ainsi récompensées d'en avoir choisi la plus belle pour leur cher impotent.

— Il nous avait tant gâtées que nous pouvons faire de même! répétait Nicole à sa mère, sans se soucier qu'aucun de leurs amis n'avait adopté vis-à-vis d'elles cette maxime.

C'était une honte, et effet. Dans leur appartement princier et dans leur château, les Breuze, pendant de longues années, avaient eu table ouverte. Chez eux, s'étaient pressés, à leurs agapes, non seulement ceux qu'ils avaient cru leurs amis et parfois même les amis de ces derniers. Autant d'inconnus. De temps à autre, M. Breuze avait dû s'enquérir avec sa bonhomie habituelle: "Voyons, Monsieur, voici plusieurs fois que j'ai eu le plaisir de vous apercevoir à dîner. J'aimerais vous présenter. Auriez-vous la complaisance de me dire votre nom? Vous m'excuserez. Je suis le maître de la maison." Le convive, en rougissant, s'exécutait et, dans la suite, se croyait autorisé à manger davantage. Aujourd'hui que le malheur avait frappé à la porte de la maison, tous ces brillants commensaux s'étaient éparpillés comme une volée de moineaux.

Ces dames n'en furent pas surprises outre mesure. Jamais elles n'avaient compté sur une quelconque reconnaissance. Au fond, si elles avaient reçu gentiment tous ces parasites, c'était plus pour complaire et à leur mari et à leur père que pour se distraire elles-mêmes. Elles firent donc très facilement leur deuil de leur disparition. Cependant, au début, elles furent un peu étonnées du changement de rythme de leur existence. Puis, comme un autre rythme s'imposait, elles prirent d'autres habitudes.

Outre les soins à donner à M. Breuze, elles eurent bientôt de nouveaux soucis. De leur trois mille francs, il ne restait quasi rien. Il allait falloir songer à travailler. Mais, comment? De quoi étaient-elles capables? Graves problèmes! Nicole essaya d'aller demander l'appui de quelques-unes de leurs relations, mais toutes se dérobèrent ou firent des promesses.

Les plus belles, naturellement, émanèrent des Montignane. Aucune, bien entendu, ne fut tenue. A ce propos, Madame Breuze éprouva une grande désillusion. Elle s'était d'abord imaginée que le mariage de Nicole avec Jean, mariage dont on n'avait point parlé, mais qui, officieusement, était approuvé de part et d'autre, allait suffire à les sauver. Le jeune ménage vivrait avec un peu moins de luxe, peut-être, qu'il ne l'avait projeté, prendrait avec lui la vieille maman, elle, en l'occurrence, décidée à se contenter de peu. Elle avait espéré que leurs malheurs auraient précipité les avances des Montignane et, dans les premiers temps, elle avait anxieusement attendu la visite de M. Montignane, père, venant officiellement demander la main de sa fille, Nicole. Mais il ne s'était pas présenté, si ce n'est accompagné de sa femme. Discrètement, ils lui avaient offert des fleurs, avaient prié la mère et la fille à dîner dans l'intimité, mais à ce dîner, dont Jean était absent (il était parti faire un grand voyage, paraît-il), il ne fut question de rien. Mme Montignane, par contre, avait dit à Mme Breuze, espérons-le sans mauvaise intention:

— Je trouve, chère amie, que votre petite Nicole a vraiment mauvaise mine. A votre place, je n'hésiterais pas. Je l'emmènerais dans le Midi.

Mme Breuze avait timidement objecté le prix du voyage et des hôtels. Aussitôt, on avait parlé d'autre chose.

L'abbé Delorme, curé d'Andrésis et de Vercourt, avait été fort choqué de cette attitude et, comme il ne se gênait point pour dire la vérité, il avait entrepris M. Montignane.

(A suivre)

Historique de la paroisse de Sainte-Rose-du-Lac, Man.

par M. l'abbé A.-E. THEORET

(Suite)

1897

Audic Jean — — Vannes, Morbihan, France.
Audic Joseph — — Vannes, Morbihan, France.
Aduneau Louis — — Vannes, Morbihan, France.
Bertrand Félicien — Hortense Juventier — — Ardèche, France.
Brière Toussaint — Rosa Béliveau — — Province de Québec.
Dossier A.-G. — Marie Vallée — — France.
Fouchard Louis — Angèle Delveaux, Vve Buguet — — St-Médard, Paris, France.
Fouchard Henri — Hélène Bertrand — St-Médard, Paris, France.
Gadal Jean — Philomène Graal — — Quimper, Finistère, France.
Liébeau Paul — Moselle, France.
Maillard Joseph — Aloise Daillon — — Fribourg, Suisse.
Maillard Léon — Elise Vandepoele — Fribourg, Suisse.
Lafortune Siméon — Rose Courtois — — Province de Québec.
Rivard Alexandre — A. Delorme — — St-Norbert, Man.
Tholimet Lucien — Louise Huleu — — Normandie, France.
Wathlet G. — — Lièges, Belgique.

1898

Delorme Louis — Marie Dauphinais — — St-Norbert, Man.
Dupré Arthur — Louisa Hamelin — — Montréal, P.Q.
Fitzmaurice Joseph — Louise Adam — — Bracebridge, Ont.
Ladéroute Zéphirin — Eléonore Neault — — St-Pierre-Jolys, Man.
Ledoux Louis-Napoléon — — St-Charles-sur-le-Richelieu, Québec.
Ledoux Emery — — St-Charles-sur-le-Richelieu, Québec.
Ledoux Charles — — St-Charles-sur-le-Richelieu, Québec.
Léonard Alfred — M.-A. Courtois — — Province de Québec.
Chevenier François — Marie Duc — — France.
Lachance Joseph — Léontine Bélanger — St-Côme, Beauce, Province de Québec.
Brun Lucien — — France.
Côté Joseph — — Québec.
Pingrenon Jules — Sophie Dissous — — Fressin, Pas-de-Calais, France.
Dauost Adolphe — Caroline Lefort — — St-Timothée, comté Beauharnois, P. Q.
Daoust Elzéhar — Amelia Langevin — — St-Timothée, comté Beauharnois, P. Q.
Fleury Paul — M. Dion — — Varemes, P. Q.

1899

Guillot Lucien — Louise Legrand — Paris, France.
Ramsay Robert — Sarah Perreault — — Ecosse et Ste-Anne-des-Chênes, Man.
Ramsay Solomon — May Robinson — — Ste-Anne-des-Chênes, Man.
Ramsay Robert — Virginie Houde — — Ste-Anne-des-Chênes, Man.
Schmidt Louis — Octavie Zaste — — Fort Pitt, sur la Saskatchewan.
Houde Emile — Aurelie Préfontaine — — St-Narcisse, comté Champlain, P.Q.

1900

Besson Jean — Hélène Jean — — France.
Charrain Eugène — Henriette Charrais — — France.
McCarthy Dane — Frances Tucker — — Bracebridge, Ont.
Lahaire Anthime — Joséphine Chassé — — Drummondville, P. Q.

1901

Vergnioles Raymond — Stéphanie Bourgeois — — Nevers, Nièvre, France.
Yonchieson Frank — — Pologne.
Yonchieson Anthony — — Pologne.

1902

Langevin Emile — Rose-Alma Houde — St-Isidore-de-Laprairie, Province de Québec.
Rageotte Charles — Henriette Flos — Etats-Unis.
Laplanche R. — — France.
Jeannotte Georges — Marie Ouellette — — Province de Québec.
Sabran G.-Albert — — Bordeaux, France.

1903

Archambeault Misael — Marie-Anne Marion — St-Hyancinthe, P. Q.
Archambault Alfred — Azélie St-Pierre — — St-Hyacinthe, P. Q.
Archambault Oscar — Alexina Lahaie — — St-Hyacinthe, P. Q.
Archambault Georges — M.-Louise Pelletier — — St-Hyacinthe, P. Q.
Archambault Henri — R. Leblanc — — St-Vincent-de-Paul, P. Q.
Bédu Emile — Bernadette Carrière — Alger, Algérie.
de la Ru du Can Octave — Marie Allenoue — — Vendôme, Loir et Cher, France.
de la Ru du Can Henri — M. de la Giclais — Tourraine, France.
Sabran Gaston — Angèle Scaglia — Bordeaux, France.
Pichot Jean-Baptiste — Madeleine Danto — — St-Nolft, Morhiban, France.
Vanier Joseph — Marie-Rose Guénard — — France
Delorme Rémi — Elisa Marchand — — St-Norbert, Man.
Delorme Louis — Louise Dauphinais — — St-Norbert, Man.
Tennant Edward — M.-Elisa Tucker — — Manchester, England.

1904

Laflamme Frédéric — Angelique Lecomte — — St-Jérôme, P. Q.
Laflamme Euchariste — Josephine Allar — — St-Jérôme, P. Q.
Larivière Pierre — Adéline Giasson — — St-François-Xavier, Man.
Pelletier H.-François — Octavie Lizotte — — Ste-Perpétue, comté l'Islet, P. Q.
Pelletier H.-L. — Marie Régner — — Ste-Perpétue, comté l'Islet, P. Q.
Pelletier Silas — Laurette Coulombe — — Illinois, Etats-Unis.
Pelletier Wilfrid — Anna Lacharité — — Illinois, Etats-Unis.
Pelletier Israël — Amanda Toussait — — St-Aubert, P. Q.
Pelletier Adalbert — Elise Hudon — — Illinois, Etats-Unis.
Lussier Raymond — Léa Régner — — St-Charles-sur-le-Richelieu, P. Q.
Lussier Joseph — Athénaide Lussier — — St-Charles-sur-le-Richelieu, P. Q.
Lussier Emile — Germaine Rhéaume — — St-Charles-sur-le-Richelieu, P. Q.
Dufault Noël — Christine Lecomte — — Anthony, Rhode Island, E.-U.
Dufault Napoléon — — Anthony, Rhode Island, Etats-Unis.
Dufault Noël, père, — — Anthony, Rhode Island, Etats-Unis.
Bourassa Amédée — Josephine Brown — — Montréal, P. Q.
Derocher Ephrem — Bella Shannon — — St-Eustache, Man.
Lahaie Edouard — Rose-Alma Pinette — — Dummondville, P.Q.
Plamondon Jean-Baptiste — Hilda Dupas — St-Jean-Baptiste, Man.
Morin Napoléon — — St-François-Xavier, Man.
Proulx Louis — Anna Chrétien — St-Thomas des Monts, P.Q.
Miron Albert — Joséphine Langlois — — Sturgeon Bay, Wisconsin, Etats-Unis.
Miron Adolphe — Sturgeon Bay, Wisconsin, Etats-Unis.

1905

Saurette Pierre — Hilda Tucker — — Letellier, Man.
Bellemare Onésime — Marie Labelle — — Etats-Unis.
Barré Emmanuel — Marie Feuillatre — — Poitiers, Ile et Vilaine, France.
Vte de Lecochère — —Poitou, France.
Cte de la Fonchais Yves — Thérèse de Roquefeuille — — Brehan, Morbihan, France.
Le Gal François — Léonie Le Gal — Hennebont, Bretagne, France.
Raffray François — Emilie Perrichaud — — Brehan, Morbihan, France.
Touhoat Pierre — M.-Jeanne Simon — — Qimpe, Finistère, France.
Flower Leonard — Lizzie Maxted — — Willshire, Angleterre.
Flower Louis — — Willshire, Angleterre.
Holloway Joseph — Marguerite Shannon — — Angleterre.
Lavigne Alphonse — Mélanie Lacourse — — St-Paul de Chester, P.Q.
Pineau Augustin — Marie David — — Vendée, France.

(A suivre)



La vie des LIVRES et des LETTRES



"La lecture de tous les bons livres est comme une conversation avec les plus honnêtes gens, une conversation étudiée, en laquelle ils ne nous découvrent que les meilleures de leurs pensées".

Descartes (1596-1650)

La littérature française de la Nouvelle-Angleterre

par Blaise ORLIER

Il nous faut bien avouer que nous ne connaissons pas adéquatement l'histoire, les moeurs, les travaux et les oeuvres des Franco-Américains qui ne sont pourtant pas dépourvus d'intérêt pour nous qui sommes leurs frères du nord. Perdus dans la grande famille américaine, les Canadiens qui ont traversé la frontière du sud pour y fonder ou y amener leur foyer ont conservé pieusement leur foi, leur langue et certaines de leurs institutions et leurs problèmes sont analogues à ceux des Canadiens d'origine française qui n'habitent pas le Québec, à cette exception près que leur langue n'est pas reconnue officiellement par leur gouvernement. Malgré cela, la majorité des Franco-Américains ont conservé leur langue, ont fondé leurs écoles et leurs églises françaises et ont leurs propres journaux. Ont-ils une littérature véritablement franco-américaine? Telle est la question que s'est posée la Révérende Soeur Mary-Carmel Therriault, s.m., à laquelle elle a voulu apporter une réponse dans la thèse de doctorat ès lettres qu'elle vient de consacrer à **la littérature française de Nouvelle-Angleterre**. Préfacée par M. Gabriel Nadeau, dont les chroniques sur la vie franco-américaine paraissent depuis quelques années dans **Culture**, cette thèse limite son objet à la littérature de la Nouvelle-Angleterre et fait abstraction des oeuvres des Canadiens qui ont colonisé le Michigan et la Louisiane; mais elle ne limite pas son objet à la littérature toutefois; elle traite encore de la formation du peuple franco-américain, des sociétés franco-américaines, des journaux, des questions nationales et sociales, de l'histoire, de la biographie, des récits de voyages, du folklore et enfin de la poésie, du roman et de la critique littéraire en Nouvelle-Angleterre. Une bibliographie et des **indices** complètent l'ouvrage qui est de consultation facile et de composition ordonnée.

Evidemment, l'auteur a dû pour donner à son ouvrage les proportions d'une thèse de doctorat, dépasser la littérature pure, qui offrait peu de matière, pour aborder aussi les aspects de la vie franco-américaine énumérés au paragraphe précédent. Il ne faut pas nous en plaindre, car ce sont les chapitres qui ne traitent pas de la littérature qui sont les plus intéressants dans cet ouvrage. A l'exception d'Henri d'Arles, de Louis Dantin et de Rosaire Dion-Lévesques, les écrivains franco-américains importants sont fort rares et l'auteur a préféré traiter du contexte de la littérature américaine plutôt que de consacrer des chapitres considérables à ces trois écrivains en y rattachant leurs satellites. Comme toutes les thèses de doctorat classiques, l'ouvrage de la Révérende Soeur abonde en citations et en notes et a un caractère nettement impersonnel. Plus qu'un ouvrage de critique littéraire, **la littérature française de Nouvelle-Angleterre** est une oeuvre documentaire qui fournit au profane une somme de renseignements intéressants et au chercheur une mine de filons à suivre et à explorer.

Le peuple franco-américain est constitué de descendants des Acadiens qui furent déportés à plusieurs reprises au cours du dix-huitième siècle et des Canadiens qui, à un moment ou à un autre, ont quitté leur patrie pour chercher chez nos voisins du sud un bien-être matériel que le Canada n'avait pas réussi à leur assurer. D'origine habituellement modeste, le Franco-américain est presque toujours resté un pauvre employé, mais quelques-uns se sont élevés aux plus hautes sphères de la société religieuse, politique et économique. Par la fondation d'églises où la prédication se fait en français, d'écoles et de journaux français, nos voisins du sud qui sont originaires du Canada ont pu conserver leur langue originelle, malgré les nombreux anglicismes qui ont pénétré leur parler français. Il est tout à fait remarquable que ces Franco-américains, peu fortunés en général, aient pu maintenir en existence de nombreux journaux, alors que la presse française du Canada ne compte que peu d'unités en dehors de la province de Québec. Certains sont d'une assez bonne tenue et **Le Travailleur** consacre plus d'espace aux choses de l'esprit que la majorité de nos journaux canadiens. Comme au Canada, c'est le journal qui a été en Nouvelle-Angleterre le véhicule de la pensée religieuse, sociale et nationale des Franco-Américains. En raison des nombreuses difficultés qui se posent infailliblement à toute minorité, les lettres franco-américaines sont encore à l'âge des pionniers, bien qu'un Henri d'Arles, un Louis Dantin et un Rosaire Dion-Lévesque soient des écrivains dont les mérites se comparent à ceux de la majorité de nos bons auteurs. Parmi ceux qu'il convient de mentionner encore, il faut citer Charles Daoust, Paul Dufault, Antoine-Joseph Jobin, Adélard Lambert, Corinne Rocheleau-Rouleau, Adolphe Robert et surtout Rémi Tremblay. Leur oeuvre, plus ou moins considérable, sans atteindre à la grande littérature, n'est pas entièrement négligeable.

L'auteur, pour nous faire comprendre l'oeuvre de ces écrivains, nous rendre indulgents devant leurs faiblesses et nous faire apprécier leur effort à la lumière des circonstances dans lesquelles il a été produit, nous entretient longuement des sociétés franco-américaines, des journaux franco-américains, des problèmes nationaux et sociaux qui se posent à ces communautés françaises du nord des Etats-Unis, et de l'évolution du peuple franco-américain depuis le dix-huitième siècle jusqu'au moment du deuxième congrès de la langue française de Québec (1937). L'ouvrage dépasse donc le domaine littéraire proprement dit et ressortit davantage à l'histoire et à la sociologie qu'à l'esthétique. Il faut reconnaître d'ailleurs que la thèse de la Révérende Soeur Mary-Carmel Therriault ne réussit pas à nous convaincre de l'existence d'une véritable littérature franco-américaine; mais elle nous initie à la connaissance de ce groupe ethnique qui doit nous rester cher puisqu'il véhicule notre propre sang dans les artères de la grande république voisine.

La littérature française de Nouvelle-Angleterre, par la Révérende Soeur Mary-Carmel Therriault, s.m., Montréal, **Editions Fides**, 1947; 322 pages. Préface de Gabriel Nadeau. **Prix, par la poste: $2.35 (relié $3.50).**

Vient de paraître

Au Centre Familial
(3425, rue St-Denis, Montréal)

L'enfant sans soutien
Une richesse à sauver

par l'abbé C.-E. BOURGEOIS

Peu de gens connaissent vraiment le sort de l'enfance malheureuse dans la province de Québec. C'est là pourtant un problème social et humain de premier ordre.

L'auteur en montre tout d'abord l'acuité en exposant de façon claire, statistiques à l'appui, la situation actuelle de l'enfance malheureuse. Enfants illégitimes, orphelins délinquants, a n o r m a u x: autant de classes malheureuses dont l'auteur analyse l'état.

Après cette vue du problème, il nous expose la solution que les lois et les institutions existantes y apportent. Et démontrant de façon péremptoire l'insuffisance du travail déjà accompli, l'abbé Bourgeois propose une solution nouvelle et plus adéquate à ce problème social dont nul n'a le droit de se désintéresser.

C'est un ouvrage qui s'impose particulièrement à l'attention des sociologues, professeurs, aumôniers, travailleurs sociaux, étudiants en sciences sociales, à tous ceux que l'enfance malheureuse ne laisse pas indifférents.

Cet ouvrage de 264 pages est distribué par le **Centre Familial. Prix, par la poste: $1.60.**

* * *

Ne voguez pas à la dérive

par le P. ELISEE, O.F.M.C.

Jeunes filles, voici un petit livre qui, sans aucun doute, vous rendra de grands services.

Vous qui, ignorantes encore des dangers, heureuses, légères, pleines d'une joie intense, allez bientôt effectuer cette périlleuse traversée . . .

Vous qui déjà vous trouvez aux prises avec la tempête, ballottées en tous sens par les flots des passions . . .

Vous toutes, jeunes filles du couvent, du bureau, de l'usine: ces pages vous recommanderont un pilote sûr, qui, connaissant les dangers de la rade, vous les fera éviter et vous ramènera au port saines et sauves.

Ne voguez pas à la dérive fait partie d'une série de dix tracts **Aux jeunes filles**, du R. P. Elisée. L'abonnement à la collection, frais **de port inclus: $1.50; au numéro, $0.15 chacun; par la poste, $0.20.**

* * *

A ceux qui disent: "On ne s'en fait pas"

par le P. ELISEE, O.F.M.C.

Vous voyez tout en rose. Fort bien. Il faut être optimiste, tout en demeurant prudent. C'est une chose d'accepter la vie telle qu'elle nous arrive, c'en est une autre de regarder vivre les autres et de rester à l'écart.

Si on ne doit pas s'en faire, il faut quand même **faire quelque chose.** L'auteur a voulu écrire ces pages pour vous, jeunes gens. Son message vous aidera à découvrir le sens de la vie et la façon de l'entreprendre pour parvenir au terme.

Cet opuscule fait partie d'une collection de huit tracts, **Aux jeunes gens**, par le R. P. Elisée. **Prix, par la poste: $0.20.**

AVIS

Nos lecteurs pourront se procurer les volumes mentionnés sur cette page en adressant leur commande et leur remise au Service de Librairie de La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man.

Petites Annonces

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 30 sous par insertion, plus 25 sous supplémentaires pour affranchissement, si l'on se sert d'une Boîte.
Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

ON DEMANDE—pour deux personnes âgées et jeune fille de 17 ans une suite de trois chambres pour le début d'avril. S'adresser à **Boite 191, La Liberté et le Patriote, ou téléphoner à 205 554.**

A VENDRE—Couchette de 4½ pieds. Première qualité. Avec matelats à ressorts (spring-filled mattress). Presque neuf. Complet **$40.00. Téléphone 203 926.** 143-49C

A VENDRE—Un manteau d'été, couleur brun-chocolat; grandeur, 16 ans; très bonne condition. Aussi un jacket Sinatra; grandeur, 16 ans; parfaite condition. S'adresser **à 319, rue Notre-Dame, St-Boniface, ou téléphoner à 203 912.** 144-49C

UN VETERAN ET SA FEMME sans enfants, demandent une suite de deux ou trois chambres, non fournies, à St-Boniface ou au Norwood. S'adresser **à 319, rue Notre-Dame, St-Boniface, ou téléphoner à 203 912.** 144-49C

A VENDRE—Un camion d'une tonne, Chevrolet 1927. Glacière en chêne, en bon état, capacité de 150 à 200 livres de glace, hauteur, 60 pouces, largeur, 65 pouces, profondeur 22 pouces. Ecrémeuse Vega, sur pied, capacité 375 à 400 livres. Casseur à grain, 6 pouces. Machine à scier sur "trailer" à 4 roues, engin 2½ chevaux-vapeur. 5 bidons à lait d'une capacité de 5 gallons. 1 poêle à bois et charbon, bonne condition, Elgin, 6 ronds avec réchaud. 35 pièges Victor, no 0, 1, 1½ et 2. S'adresser **à M. A. Goyette, 1314, rue Paterson, St-Boniface, Man.** 145-49C

A VENDRE—Machines pour culture de betteraves à sucre. Semeuse Oliver, cultivateur et arracheur (beet lifter) John Deere, en parfaite condition. Pour détails écrire **à B. P. 212, Letellier, Man.** 141-50P

FILLE D'EXPERIENCE REQUISE pour position responsable dans le département de lingerie, nouvellement remodelé, d'un magasin général. S'adresser **à M. A.-T. Breton, Montmartre, Sask.**, en donnant âge, expérience et recommandations. 140-49P.

GRANDE CHAMBRE offerte gratuitement, près de la cathédrale de St-Boniface, en retour de quelques services rendus à une dame âgée. Ecrire **à Boite 151, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man.** 151-49C

A VENDRE—Maison neuve, 6 chambres, 1½ étage, tout à fait moderne, 28x34, cave pleine grandeur, sur la rue des Meurons, St-Boniface. Chauffage à air comprimé (forced air), corridor central, grand salon, salle à manger, cuisine avec armoires construites dans le mur, planchers de bois dur, 3 grandes chambres à coucher en haut, salle de bain avec baignoire et douche genre "alcôve". Garage attenant. Matériaux de choix dans toute la construction. Bâtie selon les spécifications du N.H.A. Prix $4,000.00 comptant. Le reste par paiements mensuels. Pour plus de renseignements, téléphoner **à 206 825.** 135-T.F.

A VENDRE — 1 machine à laver à gasoline presque neuve, 1 fer à repasser à gasoline, 1 lampe à gasoline en bon état, 1 "postdrill" 1 an, 1 chargeuses à grain (loader), 20 pieds de longueur, avec moteur. S'adresser **à M. Philippe Lafond, La Salle, Man.** 128-49P

A VENDRE — A Carrick, Man., 320 acres, idéal pour ferme mixte; foin, eau en abondance, bonne maison. Pour renseignements, écrire à: **M. H. Labarre, Woodridge, Man.** 126-49P

ON DEMANDE — Un couple ayant expérience pour traire (tous les deux) et faire tous les travaux de la ferme. Bonne maison séparée. Pour plus de renseignements, s'adresser **à M. Arthur Petit, Ile-de-Chênes, Man.** 122-49P

ON DEMANDE A ACHETER un magasin général dans district français du Manitoba. Prière de donner le prix et communications. Ecrire **à Boite 131, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man.** 131-49P

FRIGIDAIRE A GLACE "Connor Thermos", 4½ pds cubes, capacité à glace: 100 liv. $70.00. S'adresser **à M. C. Lagassé, La Salle, Téléphone Sanford 1-2-3.** 132-49P

UN CELIBATAIRE demande, pour le mois d'avril, une ménagère, d'un certain âge, pour ouvrage dans la maison seulement, demeure près de l'église catholique. Salaire $35.00 par mois. S'adresser **à Gabriel du Mérac, Mutrie, Sask.** 111-51P

Si vous avez les cheveux gris, rendez-les de teinte naturelle avec du "Never Grey." Ce n'est pas une teinture, mais un tonique merveilleux. Ecrivez pour obtenir un dépliant gratuit **A.-J. Bruyère, Boite 329, Transcona, Man.** T.F

SI VOUS SOUFFREZ D'ARTHRITE OU DE RHUMATISME, et si vous ne pouvez obtenir de soulagement, écrivez-moi. **A.-J. Bruyère, Boite 329, Transcona, Man.** T.F

A VENDRE—40 acres de terre, 8 acres en culture. Bonne maison 14x28, étable 10x16, grainerie 8x8, bon puits 2 milles à l'ouest de La Broquerie, tout près du chemin gravelé, Hydro, 1 mille de l'école. Prix, $1,500.00. S'adresser **à M. Gustave Dubois, La Broquerie, Man.** 134-50P

A VENDRE—Ferme de 800 acres pour culture mixte. 400 acres cultivées, 170 acres en labour d'été, bâtisses convenables, puits, tout clôturé, 3½ milles de la ville, de l'école publique et High School, dans un centre canadien-français. $9,000 comptant, ou $10,000, moitié comptant. S'adresser **à M. Etienne Rousset, Duck Lake, Sask.** 138-50P

A VENDRE—Demie section, bonne eau à 8 pieds, 175 acres cassées. Maison de 7 chambres, graineries, étable presque finie. Place idéale pour la culture mixte. 400 acres cultivées, 170 de Pascal, Sask. Prix, $3,000.00. S'adresser **à M. Laurent Voisin, Pascal, Sask., ou à M. Joseph Voisin, Debden, Sask.** 139-49P

A VENDRE—Bon tarière à grain pour camion 2 tonnes. Bonne boîte de 150 minots pour camion. Bon engin 3 Ch. V. John Deere, 3 wagons et 2 boîtes, broche 4 pointes, 1 voiture d'hiver (cutter), 2 faucheuses McCormick, 2 lieuses. S'adresser **à M. J.-E. Labrecque, Boite 667, Rosetown, Sask., Téléphone 129-12.** 136-52P

A VENDRE — Glacière (à glace) Ruddy, 4.5 pieds cubes, dernier modèle, comme neuve. $38.00. S'adresser **à 172, rue Masson, St-Boniface, Man.**

A VENDRE — 400 acres, bonnes bâtisses, nouvelle étable 32x60, 160 clôturées, 325 cultivées, 4 milles du village, ¼ mille de l'école. S'adresser **à M. Joseph Tougas, Haywood, Man.** 100-49P

ATTENTION! Avez-vous du travail de Miméographie ou de Copie à faire exécuter? Ecrivez à **Boite 104, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, ou téléphonez à 201 064. Attention spéciale accordée aux demandes de la campagne. Prix minimum.** 104-49P

DEMANGEAISON VITE ENRAYEE
ONGUENT MERVEILLEUX
Guérit maladies de peau. Nombreux témoignages. Efficace pour eczéma, dartres, impétigo, plaies aux jambes.
BETTEZ AGENCIES
Grosse boîte, $1.00. Garanti.
Gravelbourg, Sask. 149-60P

A VENDRE—Radio Sparton à batteries, complet, $15.00. Manteau d'hiver pour garçon, 18 ans, comme neuf, $10.00. Aussi livres du grade X. Ecrire **à Boite 150, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man.** 150-50P

A VENDRE—Garage et forge dans village canadien-français, au Manitoba. Prix, $5,100. Pour plus de renseignements, écrire **à Boite 148, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man.** 148-49P

A VENDRE—Pois Dashaway, certifiés no 1, germination, 93%; prix: $4.25 le minot, empaquetés dans des poches de deux minots. S'adresser à **Ed Saurette, Aubigny, Man.**

Au Sacré-Coeur

Retraite paroissiale

Dimanche prochain, le 30 mars, à l'église du Sacré-Coeur, se fera l'ouverture d'une grande retraite paroissiale prêchée en français pour tous les gens de langue française de la ville de Winnipeg.

Tous les gens de langue française, qu'ils demeurent n'importe où dans les limites de la ville de Winnipeg, sont paroissiens du Sacré-Coeur.

Tous sont cordialement invités à assister à cette retraite prêchée pour eux, durant toute la semaine sainte.

Le prédicateur est le R. P. Louis Gagnon, O.M.I., professeur au Grand Séminaire de St-Boniface.

Nous demandons aux paroissiens du Sacré-Coeur de se faire apôtres et d'amener avec eux à cette retraite leurs parents et amis de langue française de Winnipeg qui ne fréquentent pas habituellement notre église paroissiale à cause de l'éloignement.

La retraite se terminera le jour de Pâques.

Horaire de la semaine sainte

Lundi, mardi et mercredi matin, sermon de retraite après la messe de 8. h. 15.

Mercredi—10 h. a.m.: confessions des enfants (3 confesseurs).

4 h. et 8 h. 30 p.m.: confessions des adultes.

Jeudi saint—Communions à 7 h., 7 h. 30 et 8 h.

Une seule messe à 8 h. 30, suivie du sermon de la retraite.

Le Très Saint Sacrement sera adoré toute la journée. Durant la nuit, par les hommes et les jeunes gens.

Le soir—Heure sainte à 7 h. 45.

Vendredi saint—Office à 8 h. 30 a.m. Sermon. Pas de communions. Quête de la Terre sainte.

A 3 h. p.m.—Chemin de Croix.

A 7 h. 30—La Passion.

Jour de Pâques

Les messes auront lieu à 7 h. 30, 9 h. et 11 h.

La communion générale des dames de Ste-Anne se fera à la messe de 9 h.

Les personnes qui désirent donner des offrandes pour les fleurs du reposoir sont invitées à le faire le plus tôt possible.

ENCAN

Un encan aura lieu sur la ferme de Harry Allen, à Dufresne, Man., le jeudi 20 mars, à midi. Seront vendus à cette occasion: 1 taureau, 11 Herefords, pure race, aussi 9 Holsteins, 5 chevaux, un tracteur John Deere, modèle B.R., une lieuse, un camion pour la ferme, double roue, 2 wagons, 2 traineaux (sleighs), 2 semoirs, un "trailer" à 4 roues avec pneus 600-16, 2 moulins à faucher, cultivateur pour tracteur, 6 herses à 6 pointes, un broyeur de 10 p., équipement pour scier le bois, 2 râteaux à foin, une balance d'une capacité de 1200 livres, 1500 pieds de bois neuf, 4 harnais doubles, 200 minots d'orge de semence, voiture d'été, voiture d'hiver, couvoir-chaufferette 8x8, abris pour cochons, 10x12, 125 poulettes Barred-Rock et une centaine d'autres objets. De plus meubles de maison.

Edouard Boily, encanteur, Richer, Téléphone 5 ring 1-1.

ON DEMANDE

Servante pour foyer catholique dans Winnipeg. Pas de travail fatigant ou de cuisine. Doit aimer les enfants. Salaire: $40.00 par mois. S'adresser à **Boite 142, LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man.** 142-49C

Dames de Ste-Anne

La communion pascale des Dames de Ste-Anne aura lieu le dimanche 6 avril (jour de Pâques) à la messe de 9 heures.

Veuillez s. v. p. vous faire un devoir d'être toutes présentes et de revêtir votre insigne.

Nous formerons nos rangs dans le corridor.

La Présidente

LIGUE DES INSTITUTRICES CATHOLIQUES DE L'OUEST

Nous rappelons à toutes les institutrices de ne pas oublier la messe à l'église du Sacré-Coeur, le jeudi 10 avril, à 9 heures.

Le déjeuner sera servi après la messe. Nous voulons toutes les institutrices, même les plus éloignées.

LA SECRETAIRE.

Au Club du Sacré-Coeur

Ligue de cinq quilles (quatrième série)

Equipe	G.	P.
Durand	9	3
Bourbonnais	8	4
Latourelle	7	5
Gosselin	4	8
Rajotte	4	8
McCaughan	4	8

Records —
H3P — Bourbonnais 2943
H1P — Bourbonnais 1165
H3P — Léo Bourbonnais 761
H1P — Léo Bourbonnais 291

Ligue des dames

Equipe	G.	P.
Lafrenière	12	8
Gagnon	11	9
Mercier	9	11
Audet	8	12

Records —
H2P — Equipe Mercier 1485
H1P — Equipe Audet 788
H2P — Mme Lévêque 402
H1P — Mme Lévêque 238

Ligue de dix quilles

Equipe	G.	P.
Matelots	15	9
Hôtel Roblin	15	12
Provencher	15	12
Bourbonnais	15	9
Can. Publishers	13	14
Banque Can. Nat'le	11	16
Western Paint	6	18

Records —
H3P — Banque Can. Nat. 2469
H1P — Banque Can. Nat. 868
H3P — Gérard Léveillé 578
H1P — Jean Bourbonnais 212

A noter

Vu la retraite paroissiale qui commence dimanche soir, les rencontres de la semaine prochaine ont été remises à la semaine suivante. Nos quilleurs pourront donc suivre régulièrement tous les exercices de la retraite.

Le tournoi de doubles

Le tournoi de samedi dernier, qui a réuni 42 joueurs, a été un succès. Plusieurs de nos amis de St-Boniface y ont pris part.

Les parties étaient très serrées et les noms des vainqueurs ne furent décidés qu'après le dernier carré, à la dernière minute! Voici les noms des gagnants:

$16.00—Jean et Léo Bourbonnais, handicap 62, total: 1128.

$5.00—Victor et R.-A.-L. Mercier, handicap 90, total: 1116.

Ces tournois sont très populaires! Nos félicitations aux heureux gagnants et nos remerciements à nos amis du Cercle Ouvrier pour leur encouragement. A quand le prochain tournoi?

Au Playhouse, samedi 19 avril


Mme Parpalaid
Mlle Liliane Bergeron


Le Tambour de ville
M. Eugène Ragot

Une jeune artiste déjà très connue des radiophiles français et anglais et des amateurs de théâtre, Liliane Bergeron, prendra le rôle de Mme Parpalaid dans la pièce en trois actes que le Cercle Molière présentera au Playhouse, le samedi 19 avril. Elle faisait ses débuts au Cercle l'année dernière avec le rôle de Joséphine, dans la pièce: "L'Heure H . . ."

M. Eugène Ragot, le "Tambour de ville", ne "résonne" pas comme un tambour, mais il raisonne avec justesse . . . Le "Docteur" Knock l'a remarqué . . . et il le soignera gratuitement . . .

Les billets sont de $1.00, .75 et .50. Réservez-les immédiatement chez Mme G.-M. LaFlèche, tél. 21 170; Mlle Jeanne Deniset, tél. 202 625; Mme Elisa Houde, tél. 4993 412; M. Pierre Chabalier, 460, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface.

Fédération des femmes canadiennes-françaises

La grande partie de cartes au profit de nos oeuvres, donnée en la salle Jubinville le mercredi 19 mars dernier, fut un brillant succès. Nos chaleureux remerciements vont à tous ceux qui nous ont encouragées soit par leur présence, soit par la vente des billets ou soit par le don des prix de la soirée. A Mmes Léo Aubin et Omer Pelletier, co-organisatrices, ainsi qu'à Mmes J.-E. DeGagné, S. Denning et J.-E. Cossette, aides très dévouées, vont nos très sincères remerciements.

Liste des donateurs: La Coopérative Familiale, Shea's Brewery, St. Boniface Hardware, Stanners Jewellers, Mmes P. L'Heureux, E.-T. Etsell, J.-E. DeGagné, G.-M. LaFlèche, E. Bélair, A.-A. Vermander, O. Pelletier, J.-L. Trudeau, J. Gordon, M.-A. Robitaille et J.-E. Cossette.

Prix: Mme A. Cadieux, 158 points; Mme A.-A. Vermander, 154; M. B. Savard, 151; L. Dacquay, 150; M. F. Sanche, 149; Mme G. Jodoin, 148; M. V. Labelle, 148; Mme A. Carrière, 145; Mlle F. Chaleil, 145; Mme J. De Cruyenaere, 144.

Prix de "pool": Mme L. Nault et M. G. St-Amant.

Prix d'entrée: Mme E. Jolicoeur et M. J.-L. Trudeau.

Rafle: Une caisse de bière: M. A. Allard.

La rafle d'un magnifique fauteuil de salon, don reçu du "St. Boniface Vocational School", par l'entremise de M. et Mme A.-A. Vermander, fut commencée ce soir-là et se continuera jusqu'en mai où ce fauteuil sera tiré lors de notre thé printanier.

A M. Cyr, maître de cérémonie, nos remerciements pour son aide bienveillante, ainsi qu'à Mme M. André, qui avait bien gentiment accepté de s'occuper des rafraîchissements.

Maria COSSETTE, secrétaire.

"The Brandon Little Theatre" vainqueur au festival dramatique

Samedi soir, 22 mars, devant la salle comble du Playhouse, la pièce de Hugh Stewart, "A Room in the Tower", se plaçait première des trois pièces en un acte qui se disputaient l'honneur d'aller représenter le Manitoba au Gala Dramatique du Dominion à London, Ont., dans le courant du mois de mai.

En Alberta, parmi les quatre groupes concurrents, d'Edmonton, Calgary, Medicine Hat, et Cardston, le choix du juge se porta sur la pièce présentée par "Edmonton Community Theatre Players", "My Heart's in the Highlands", de William Saroyan.

On constate avec plaisir la reprise de l'intérêt suscité par ces concours, et l'espoir de voir le théâtre-amateur regagner sa place d'avant-guerre s'affirme nettement.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher

Environ 200 Chevaliers se rassemblaient à la salle du Sacré-Coeur lundi passé, pour souhaiter la bienvenue et faire meilleure connaissance avec nos nouveaux Frères initiés du 16 mars dernier. Une courte assemblée précéda la partie récréative du programme. Le Grand chevalier Côté, ainsi que le Député de District P. Baccaert, présentèrent officiellement leurs souhaits de bienvenue à nos nouveaux Frères et en profitèrent pour tirer des conclusions pratiques de l'initiation. Nous eûmes le plaisir d'entendre plusieurs nouveaux Frères nous régaler de leurs commentaires au sujet du récent pèlerinage qu'ils ont accompli avec tant de succès. Nous sommes heureux de constater l'enthousiasme général qui régnait chez ces jeunes Frères et nous n'espérons d'eux qu'une seule chose maintenant: la persévérance. Il y a du travail sérieux à accomplir chez les Chevaliers de Colomb et nous croyons pouvoir compter sur les talents indéniables de nos nouveaux Frères.

Philippe B. fait un carême de moine, nous dit-on, et fuit toutes les occasions prochaines et même lointaines.

R.-A.-L. est bien attaché au bien de l'ordre et voulut faire une petite farce bien connue. Ce qui lui attira une amicale remontrance au sujet des gens qui négligent les rites du costume. J.-A. B. était aux oiseaux et son rire mélodieux charma nos oreilles.

Nous n'avions qu'un seul curé parmi nous et encore sans juridiction à Winnipeg. Dommage, pas de dispense possible, hein, Gus?

Quel lien y a-t-il entre les avocats et les gardes de pénitencier? Elle est bien facile celle-là. Le métier de l'un fait vivre l'autre, ou est-ce l'inverse qui est vrai?

Albert B. se promet de prendre des leçons de chauffeur. Ça sera moins énervant et ça coûtera moins cher par la suite.

BISTOURI

Un fermier va à la pharmacie faire remplir deux prescriptions, l'une pour sa femme, l'autre pour son cheval. Il fait des recommandations au pharmacien:

—Surtout, ayez soin de mettre des étiquettes sur les bouteilles pour empêcher toute erreur. Je ne voudrais pas qu'il arrive malheur à mon cheval.